LE

BÉNÉDICITÉ

AU

XIXe SIÈCLE

OU

LA RELIGION DANS LA FAMILLE

PAR

Mgr GAUME

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE

Il n'y a que les bêtes qui mangent sans prier.

PARIS

GAUME ET Cie, ÉDITEURS

3, RUE DE L'ABBAYE, 3



Bibliothèque Saint Libère

http://www.liberius.net

LE

BÉNÉDICITÉ

AU

XIXe SIÈCLE

4570-78. — Corbeil. Typog. de Crété.

AVANT-PROPOS

Physiquement et moralement, le genre humain est un être *traditionnel*. Ne s'étant pas fait lui-même, il ne vit que de ce qu'il a reçu. Sa double vie est une *tradition*.

Ce qui est vrai du genre humain, est vrai de chaque peuple. Aussi, l'infaillible moyen de tuer un peuple, c'est de lui ôter ses traditions religieuses et sociales. En coupant sa chaîne traditionnelle, vous lui faites perdre sa vie propre. C'est un arbre déraciné qui ne tire

plus sa séve du sol sur lequel il est né : c'est un peuple fini.

Si ce peuple survit à une pareille rupture, ce n'est plus le peuple de ses pères; c'est un peuple *différent*, un peuple qui doit, à nouveau, refaire sa vie. Labeur ingrat et malheureux ! qui se traduit par des tâtonnements sans fin, par des agitations stériles, par de chimériques utopies, suivies de déceptions, de révolutions et de catastrophes, pour aboutir à un étiolement continu, et, enfin, à une irrémédiable dégradation. La preuve n'en est-elle pas sous nos yeux?

De même : veut-on perdre une paroisse chrétienne, une famille chrétienne? Il suffit de leur ôter les traditions chrétiennes.

Or, comme les familles ne se perpétuent que par la *propriété*, les traditions

chrétiennes se conservent uniquement par les pratiques chrétiennes.

Que le mépris, la négation, la simple indifférence, fassent tomber en désuétude les pratiques chrétiennes : qu'arrivera-t-il ?

Bientôt cette paroisse, cette famille ne seront plus ce qu'elles étaient. Si leurs ancêtres revenaient à la vie, ils ne les reconnaîtraient pas. Effrayés de la déformation dont ils seraient témoins, ils détourneraient la tête et s'empresseraient de rentrer dans leurs tombeaux.

Par un malheur qu'on ne saurait assez déplorer, toutes les traditions chrétiennes sont aujourd'hui battues en brèche. Les défendre dans la famille, est un devoir plus impérieux que jamais. Sans famille chrétienne, point de société chrétienne. Telle est la raison générale de cet ouvrage et de ses aînés :

le *Signe de la Croix*, l'*Eau bénite*, l'*Angelus*, la *Génuflexion*.

Sa raison particulière est de réveiller la foi sur l'importance de la *Prière avant et après les repas*. A tout prix, nous voudrions sauvegarder là, où elle existe encore, ou restaurer là, où elle n'existe plus, une pratique aussi ancienne que le monde et aussi étendue que le genre humain ; par conséquent profondément respectable, parce qu'elle est profondément mystérieuse. Nous parlerons aussi d'autres usages, nécessaires à la conservation de l'esprit chrétien dans le foyer domestique.

Puisqu'une loi se reconnaît à la permanence des effets, le *Bénédicité* est une loi de l'humanité, dont la violation, d'origine récente, fait descendre ceux qui s'en rendent coupables, au-dessous des païens et des sauvages.

Dans la nature on ne connaît que deux sortes d'êtres qui mangent sans prier : LES BÊTES ET CEUX QUI LEUR RESSEMBLENT.

Pour les lecteurs de cet ouvrage, le fait sera certain, comme le fait historique le mieux prouvé.

LE

BÉNÉDICITÉ

PREMIERE LETTRE

Fuans (Doubs), 1er août 1877.

La salle à manger. — Ses noms. — Sa forme. — Le Cénacle de la Cène. — Richesse des salles à manger. — Pourquoi? — La table. — Étymologie. — Matière. — Forme. — Richesse. — Table de Cicéron.

MON CHER FRÉDÉRIC,

Il est donc dit, que, malgré la neige qui commence à blanchir tes cheveux, tu n'as rien perdu de ta curiosité, ni de ton importunité. Non content de me persécuter à Paris, tu viens me relancer jusqu'au fond de ma campagne solitaire :

chère campagne, si pleine des souvenirs de mon enfance et où j'essaie de réparer mes forces, dans un repos qui n'est troublé que par le chant des oiseaux et e bêlement des moutons. N'importe, tu veux que je disserte sur le *Bénédicité*.

Si tu me disais : parlez-moi de la guerre d'Orient et de ses conséquences de la grande Exposition parisienne et de ses avantages matériels et moraux; des beautés du suffrage universel; des gloires de la République et de l'avenir rosé qu'elle nous promet; des découvertes de l'anthropologie moderne, qui nous classe dans la famille des gorilles; de la lumière électrique; du téléphone écrivant et parlant; des moyens de détruire le phylloxéra ; de faire aller le commerce, fleurir l'industrie, augmenter le confortable et autres merveilles à l'ordre du jour : à la bonne heure.

Mais parler du Bénédicité au dix-neuvième siècle ! Et pour cela renoncer à

mon repos : y penses-tu ? Autant parler couleur à des aveugles, grec à des sauvages, mathématique à des ânes. Tu vas me faire ensevelir sous une triple couche de plaisanteries, de mépris et d'indifférence.

Eh bien! soit ; puisque ce que veut Frédéric, Dieu le veut, parlons du Bénédicité. Souviens-toi seulement de ne pas revenir à la charge. C'est la dernière fois que je consens à te répondre. Le temps est venu de plier ma tente : *velox est depositio tabernaculi mei*.

Tu commences par me demander ce que c'est que le Bénédicité, sa raison d'être, son but, sa nécessité : je t'en félicite.

Un des actes les plus mystérieux et les plus importants de la vie, et auquel, peut-être, on fait le moins d'attention : c'est la *manducation*. En donner l'intelligence et apprendre à l'accomplir d'une manière digne de l'homme et du

chrétien, est un sujet qui intéresse tout le monde. Aujourd'hui, l'étude d'un pareil sujet devient une nécessité.

Enfoncé dans le matérialisme, le monde actuel ne comprend plus rien aux lois de l'ordre spirituel. Il boit, il mange, il digère, il dort, il travaille, il vit et meurt, sans qu'on puisse souvent trouver une différence appréciable entre la plupart de ces actions et les actions analogues des animaux.

Si orgueilleux de lui-même, le dix-neuvième siècle justifie avec une perfection désespérante, les sanglants reproches du prophète : « L'homme n'a pas compris sa dignité ; il s'est comparé aux bêtes de somme, et il leur est devenu semblable (1). »

Toutefois, pour mettre ta curiosité en pénitence, je ne répondrai à ta question

(1) Homo cum in honore esset, non intellexit : *comparatus est jumentis insipientibus et similis* factus est illis. Ps. XLVIII, 13.

sur la raison du Bénédicité, que vers la fin de notre correspondance, alors que je t'aurai montré l'antiquité et l'universalité de cette pratique. Cela m'oblige à entreprendre un voyage autour du monde : ce n'est pas peu de chose. Si tu veux m'accompagner, lève-toi, prends ton chapeau, donne-moi la main et partons.

Comme le Bénédicité est inséparable des repas, il est nécessaire, pour en constater l'usage universel, de faire l'histoire des repas chez les différents peuples anciens et modernes. Afin de ne rien omettre, disons d'abord un mot de l'appareil des repas.

Transportés par la pensée, plus rapidement que par le télégraphe électrique, nous voici dans l'antique Orient. C'est de là, tu le sais, qu'est venue la lumière, source de toutes les traditions. Debout sur le seuil d'une salle à manger, dont les portes sont ouvertes à deux battants,

il nous est permis de voir ce qui s'y trouve et ce qui s'y passe. Examinons d'abord la salle à manger; puis la table; puis la position des convives, à qui nous demanderons la composition, l'heure, le nom des repas et l'idée qu'ils en ont.

La salle à manger. — En Orient, comme nous le voyons dans l'Évangile, la salle à manger s'appelait généralement *cœnaculum*, cénacle. Ce mot désigne le lieu où l'on faisait la *cène*, c'est-à-dire le repas du soir (1). Ce repas s'appelait *cœna*, d'un mot grec qui veut dire *réunion;* parce que c'était le repas principal où, après les travaux du jour, toute la famille et les amis se trouvaient réunis.

En Occident, chez les Latins, la salle à manger portait généralement le nom de *Triclinium*, ou salle à trois lits. Chaque lit était pour trois personnes, et même

(1) Cœnato mihi et jam dormienti. *Cicer.*

plus (1). En te parlant du nombre et de la position des convives, je te dirai pourquoi.

Dans certains pays, la salle à manger occupait la partie supérieure de l'habitation; dans d'autres, elle se trouvait au rez-de-chaussée. Sa forme ordinaire était un carré long et assez large, tant pour le placement des convives, que pour la facilité du service. Chez les gens riches et dans les circonstances importantes, la salle à manger était splendidement décorée : voici quelques détails.

Quand, aux jours de leur décadence, les Romains eurent perdu la simplicité de leurs pères, les *triclinia* ne furent plus reconnaissables. Ils brillèrent par un luxe d'ameublement et par mille recherches ingénieuses, que ces voluptueux maîtres du monde étaient fort habiles à

(1) Triclinium capax quindecim convivarum. Plin., *Hist.*

inventer, pour multiplier leurs jouissances.

Ces salles étaient disposées et multipliées suivant les saisons. Il y a avait les *triclinia* d'hiver, exposés à l'occident; de printemps et d'automne, à l'orient; d'été, au septentrion. Chacun portait le nom d'une divinité: tel que le *triclinium* d'Apollon, celui de Mars; ainsi des autres.

Plusieurs de ces salles à manger étaient ornées de colonnes; pavées en mosaïque, tendues en étoffes asiatiques, et décorées de statues de grand prix, servant de candélabres pour les repas de nuit. Des voiles arrangées en forme de tente militaire, pendaient à la voute, au-dessus de la table du festin, pour la garantir de la poussière (1).

Tu sais que Notre-Seigneur lui-même

(1) Voir, *Rome au siècle d'Auguste*, t. I, Lettre XXIII.

voulut que la salle, où il fit son dernier souper avec ses apôtres, et dans lequel il institua la sainte Eucharistie, fût grande et bien ornée.

« Allez, dit-il à Pierre et à Jean, préparez-nous le lieu où nous ferons la Pâque. Où voulez-vous que nous la préparions ? Et il leur dit : Comme vous entrerez dans la ville (Jérusalem), un homme se présentera à vous, portant une amphore d'eau, vous le suivrez dans la maison où il entrera. Et vous direz au maître de la maison : Où est le lieu pour faire la Pâque avec mes disciples ? Et il vous montrera un grand Cénacle, bien orné, *grande*, *stratum*; faites-y les préparatifs. Étant sortis, ils trouvèrent les choses comme il avait dit et ils préparèrent la Pâque (1). »

Ces détails circonstanciés ont une haute et double signification. D'une

(1) Luc, XXII, 7.

part, ils prouvent l'esprit prophétique du divin Sauveur ; d'autre part, ils sont une leçon donnée à tous les siècles. Le fils de Dieu qui, pour nous enseigner le mépris des richesses, du faste et du luxe, voulut naître dans une étable, exige que la salle, où il institua la divine Eucharistie, soit riche, vaste et bien ornée.

C'est ainsi qu'il justifie d'avance la riche ornementation de nos églises, où se renouvelle l'auguste mystère, et condamne les modernes Judas qui blâment les dépenses faites pour la beauté de nos temples. Leur impiété fait horreur. Avares seulement pour Dieu, ils ne trouvent jamais rien de trop cher, ni de trop beau pour leurs habitations, pour leurs vêtements et pour leurs théâtres !

Ce qui se passait chez les Juifs, avait lieu chez les Gentils. Tu as vu à Pompéi, les salles à manger des anciens Romains ; elles sont au rez-de-chaussée, et rela-

tivement petites (1). Le pavé est en mosaïque moyenne, avec des dessins représentant des scènes de l'histoire ou de la mythologie. Les parois, peintes à fresque, sont émaillées de fleurs, de bouquets et de fruits, dont les couleurs sont si fraîches, qu'on les croirait sorties la veille des mains de l'ouvrier.

Dans sa *maison d'or*, Néron avait des salles à manger qui surpassaient en magnificence tout ce qu'on peut imaginer. Les parois étaient couvertes de lames d'or, relevées de pierres précieuses et de diamants ; les plafonds enrichis d'or et de peintures exquises ; le sol en mosaïque fine. A l'entour régnaient des panneaux tournants, en ivoire, qui répandaient sur les convives des fleurs et des parfums (2).

(1) Petites, parce que la *vie de famille* n'existait pas chez les païens.

(2) Cœnationes laqueatæ tabulis eburneis versatilibus. SUET., *In Ner.*

Sur des lits de feuilles de roses et de myrte étaient mollement couchés Néron et ses courtisans, couronnés de fleurs odoriférantes. Tout ce que la terre et la mer pouvaient fournir de plus rare et de plus délicat, leur était servi dans des vases d'or et d'argent.

Tu me demandes peut-être pourquoi cette propreté, cette élégance, ce luxe traditionnel des salles à manger? sans nul doute, c'était pour compléter, par *la satisfaction des yeux*, les plaisirs de la table; mais il y a une raison plus profonde.

La salle à manger est le laboratoire de la vie. C'est là que s'accomplit, par la manducation, un des actes les plus mystérieux de notre existence, *la communion de l'homme avec les créatures:* double mystère de respect et de joie, dont l'impérissable instinct explique le fait que nous venons constater, et que nous constaterons encore.

Maintenant que nous avons une idée générale de la salle à manger, passons au détail de l'ameublement.

La table. — La première chose qui frappe nos regards, c'est la table. Chez les anciens, la table s'appelait *mensa.* Ce nom revient plus de quatre-vingt-dix fois dans l'Ecriture, et se trouve avec la même signification chez les auteurs païens. Cicéron invectivant contre Verrès, lui dit : « Au su de tout le monde, tu as volé à Quintus Lutatius Diodorus une grande et magnifique table, *mensam*, de bois de citre (1). »

Quelle peut être l'étymologie de ce mot *mensa ?* Tu es sans doute curieux de le savoir, et tu as raison. Le plus savant des Romains, Varron, dit : « Le mot *mensa* vient de *media*, c'est-à-dire moyenne ou qui est au milieu, parce

(1) Tu maximam et pulcherrimam mensam citream a Q. Lutatio Diodoro, omnibus scientibus, abstulisti. *In Verr. Sexta.*

que la table est médiatrice entre deux ou plusieurs (1). »

Quant à la matière, les tables ne le cédaient ni en magnificence, ni en variété aux salles à manger. Elles étaient tantôt de marbre, d'ébène ou de citre, ce dernier bois d'un prix fabuleux ; bordées de plaques d'argent, quelquefois même elles étaient toutes d'argent (2). La richesse de la matière jointe au fini du travail, dépassait en beauté et en valeur, ce que nous pouvons aujourd'hui connaître de plus précieux.

Tu as entendu Cicéron mettant au nombre des forfaits qu'il reproche à Verrès, le vol d'une table. Était-ce donc un si grand crime ? Vraiment oui, et tu vas le comprendre. Cette table était de citre,

(1) Quod a nobis media, mensa dici potest, eo quod inter duos aut plures fit mediatrix. Apud Stukium, *De antiquit. convivial*, in-fol. ; c. XVIII et XIX, p. 325 et suiv.

(2) DIO CASS., *In Ner.*

et les tables de ce bois n'avaient pas de prix. Quel était donc ce fameux bois ?

Le citre était un arbre vert qui croissait en Mauritanie, et dont l'espèce était rare. Par l'odeur, la feuille et le tronc, il ressemblait au cyprès femelle sauvage. Le principal mérite des tables de ce bois était leur marbrure. Les unes offraient des veines étendues ; d'autres, des lignes recourbées en petits tourbillons ; d'autres présentaient un amas de petits grains pressés, d'où venait leur nom de tables *à grains de persil.* Afin d'obtenir une plus belle variété, on prenait les racines de l'arbre, qu'on divisait en lames très-minces et qu'on plaquait sur un autre bois.

Tout cela demandait un long travail ; car le citre était un bois lourd, mat et sans nuances apparentes. Après l'avoir coupé, on l'enfouissait aussitôt dans la terre et on l'enduisait de cire ; puis, on le plaçait, sept jours de suite, sur des

monceaux de froment. Cette opération se renouvelait à plusieurs reprises, et à sept jours d'intervalle chaque fois. Il est étonnant combien par ce moyen, on lui faisait perdre son poids.

Ces tables effectivement très-légères, se nuançaient des couleurs les plus variées et, par un singulier jeu de la nature, imitaient souvent les yeux de la queue du paon. On les entretenait dans leur lustre, en les frottant avec la main *sèche, surtout au sortir du* bain. Le vin ne les tachait pas, et c'est pour lui qu'elles étaient faites (1).

Les Romains étaient fous de ces tables extraordinaires, et pour en avoir ils donnaient les sesterces sans compter. C'était une coquetterie que les femmes

(1) Les portes de Saint-Pierre de Rome étaient faites de ce bois de citre. Elles duraient depuis huit cents ans, et se trouvaient encore parfaitement saines, quand le pape Eugène IV les remplaça par des portes d'airain.

leur reprochaient, comme les hommes leur reprochaient les perles.

La première qu'on vit à Rome, appartint au *modeste* Cicéron qui l'acheta un million de sesterces (204,583 fr. 33 centimes). Après lui, Asinius Pollion en paya une, onze cent mille sesterces : (225,041 fr. 66 centimes). A la mort du roi Juba, deux de pareil bois se vendirent, l'une douze cent mille sesterces (245,500 fr.) ; l'autre un peu moins. Avec une pareille somme on aurait pu acquérir une vaste terre (1).

Ces tables étaient rondes, variant d'un mètre à un mètre et demi de diamètre. Comme les guéridons de nos salons modernes, elles portaient sur un seul pied, tantôt d'argent, tantôt d'ivoire ou d'airain, ou des bois les plus précieux, enrichis de toutes les merveilles de la sculpture.

(1) PLIN., *Hist.*, XIII, 12, etc.

Au moment des repas, on les couvrait de nappes, *mappæ*, et de serviettes, *mantilia*, fournies d'ordinaire par le maître de la maison. Là, où il était d'usage de manger à demi couché sur des lits, les tables étaient disposées en fer à cheval. Mais, avant de parler de la position des convives, il convient d'expliquer les noms des repas. Ces noms révélateurs nous feront connaître et le caractère des différents peuples, et l'idée religieuse qu'ils attachaient à la manducation. Tel sera le sujet de mes premières lettres.

Tout à toi.

DEUXIÈME LETTRE

9 août.

Noms des repas, privés et publics, chez les païens et chez les chrétiens. — Aventure de Socrate. — Festins sacrés chez les païens. — Repas des morts chez les Chinois et autres peuples. Les agapes chez les premiers chrétiens. — But. — Description.

MON CHER AMI,

Noms des repas. — Les repas ont porté différents noms plus ou moins caractéristiques, chez les différents peuples de l'antiquité sacrée et profane. Outre celui de *cœna*, qui nous est connu, les plus communs sont les suivants : *Compotatio*, chez les Grecs ; *convivium, commessatio*, *prandium*, *epulum*, *epulæ*, chez les Romains ; *agapæ*, chez les premiers chrétiens.

2

Les noms modernes n'ont pas un sens aussi profond. Nous disons : *déjeuner*, *dîner*, *souper*, *banquet*, *festin*, *repas*. Ce dernier semble venir du latin *pastus*, qui veut dire prosaïquement manger.

Chez les Grecs le mot *compotatio* était le nom général des repas. Ce mot signifie : l'*action de boire ensemble*. Et les convives s'appelaient *compotatores*, ou buveurs en commun. Mot grossier qui traduit les inclinations et les mœurs de ce peuple, beaucoup trop vanté. Le plus *parfait* de leurs philosophes, Socrate, était un puissant buveur, c'est-à-dire un ivrogne. Tu sais ce qu'il lui arriva au siége de Corinthe.

Le général athénien qui l'avait choisi pour son chef d'état-major, ayant pris la ville, lui confia la garde de l'Acropole pendant que lui-même irait fourrager dans la campagne.

Le général parti, Socrate et les officiers restés dans la citadelle, firent de

telles compotations qu'ils s'enivrèrent comme des *sonneurs*. Les habitants de Corinthe l'ayant appris, entrèrent dans la citadelle, trouvèrent tout l'état-major enseveli dans un sommeil de plomb, et le portèrent hors de la ville, dont ils fermèrent les portes. A son retour, le général stupéfait trouva tous ces braves officiers, étendus dans la campagne et se vit obligé de recommencer le siége de la ville.

Plus noble est le mot latin *convivium*, qui signifie action de vivre ensemble, d'où est venu notre mot *convive*. Cicéron en fait la remarque : « Nos ancêtres, dit-il, ont bien nommé *convivium* la réunion des amis à la même table ; parce que, en effet, c'est là qu'on vit ensemble. Ce nom vaut bien mieux que celui des Grecs, qui appellent les repas compotation ou concénation (1). »

(1) Bene enim majores nostri accubationem epularum amicorum, quia vitæ conjunctionem

Le grand étymologiste chrétien, saint Isidore de Séville, parle comme Cicéron. Il dit : « Les repas que les Grecs appelaient l'action de boire ensemble, nous l'appelons avec plus de raison l'action de vivre ensemble. C'est à table que, par la conversation et la participation à la même nourriture, la vie devient vraiment commune (1). »

Quant au mot *commessatio*, usité chez les Latins, il signifie moins un repas qu'une orgie. Il s'appliquait à ces réunions nocturnes de viveurs, qui, après avoir copieusement soupé, se retiraient dans d'autres maisons, ou dans des

haberet, convivium nominarunt ; melius quam Græci, qui hoc idem tum compotationem tum concœnationem vocant. *De Senect.*

(1) Convivium apud Græcos a compotatione, quod nos vero a convictu rectius appellatur : vel quia vitæ collocutionem habet. *Etymol.*, *lib.* XX. — Convivium a verbo *convivere*, quod convivari significat, quia nimirum tunc maxime simul vivitur.

chambres isolées, et passaient une partie de la nuit en débauches de luxure et de boissons (1). De là vient que saint Paul flétrit nommément ces sortes de réunions : *neque in commessationibus*.

Le *prandium* était ce que nous appelons le dîner. Ce mot vient du grec *para-endion*, et signifie midi.

Venons maintenant au mot *epulum* et *epulæ*, qui veut dire proprement *festin* (2). Chez les Romains, on donnait généralement ce nom aux repas publics soit civils, soit religieux. Il y en a eu chez tous les peuples, tu le sais aussi bien que personne. En faveur de ceux qui pourraient l'ignorer, je vais entrer dans quelques détails sur ces repas célèbres chez les païens, plus célèbres encore chez les premiers chrétiens.

Ne parlons pas des banquets spar-

(1) Ad mediam noctem commessationem cum aliis extendere. SUET., *In Ner.*

(2) Epulum, epulæ, quasi edipulæ a verbo edere.

tiates, imités d'une manière si grotesque par les païens français de 93. Rome païenne avait les *epulæ militares*. C'étaient des repas que les officiers supérieurs donnaient aux soldats, soit avant les batailles, soit après.

Les *epulæ sacrificales* étaient données en l'honneur des dieux par les Epulons. Les Epulons étaient des prêtres qui présidaient aux repas offerts aux dieux : ils étaient au nombre de sept. Le festin préparé, on mettait les statues des dieux sur des lits, et on les servait comme s'ils eussent pu manger.

Parmi les festins sacrés, on distinguait celui de Jupiter qu'on célébrait au Capitole. La veille, les Epulons l'annonçaient au peuple avec solennité. Arnobe nous a conservé la formule de cette annonce : « C'est demain le festin de Jupiter : *Jovis epulum cras est ;* » et il ajoute en se moquant : « Car Jupiter dîne, et il mangera beaucoup ; il y a

longtemps qu'il a faim, depuis un an il n'a rien pris (1). »

Chose remarquable ! Tu sais que la même chose a encore lieu dans les pays idolâtres. L'histoire de Bel, le dragon-dieu de Babylone, que nous lisons dans le prophète Daniel, est l'histoire de toute l'antiquité païenne. Elle est encore celle des peuplades dégénérées de l'Afrique et d'ailleurs. Il est de notoriété publique que de temps immémorial, les Chinois présentent religieusement à manger aux âmes de leurs ancêtres.

Même chose chez les sauvages d'Amérique. Certaines tribus apportent à manger aux morts, jusqu'à ce que le corps soit consumé, dans la pensée que le démon, s'il n'avait pas à manger, déterrerait le corps et le dévorerait.

(1) Jupiter enim cœnat, magnisque implendus est dapibus ; jamdudum inedia gestiens et anniversaria interjectione jejunus. *Contr. Gent.*

Tout cela, sans doute, est une superstition grossière. Néanmoins, elle prouve deux choses : la première, la croyance de tous les peuples au monde surnaturel ; la seconde, la croyance également universelle à l'existence et à l'immortalité de l'âme : double vérité dont la négation met nos modernes solidaires au-dessous des païens et des sauvages.

Chez les premiers chrétiens, les repas publics ou en commun, portaient le beau nom d'*agapes*. Ce nom seul qui veut dire charité, est le signe indélébile de l'immense révolution opérée dans le monde par le christianisme. Il nous dit qu'à la loi de haine universelle, était substituée la loi de charité universelle. Au souvenir de cette bienfaisante révolution, dont nous profitons encore, les yeux se mouillent de larmes de reconnaissance et d'admiration. Assistons, mon cher ami, à ces repas fraternels :

je ne connais pas de spectacle qui fasse plus de bien au cœur.

Donc, le mot *agapes* fut regardé par nos pères comme très-propre à désigner les repas qui, de temps en temps, réunissaient à la même table les riches et les pauvres. Ces repas manifestaient à leur manière l'union des cœurs : car manger ensemble fut toujours un signe d'amitié.

C'est pour cela qu'à la naissance de l'Église, non-seulement les jours de fêtes, mais presque chaque jour, après la prière, faite dans leurs pauvres oratoires, nos héroïques aïeux se réunissaient et célébraient avec joie et en louant Dieu leurs modestes festins.

Qu'il en fût ainsi, la preuve en est dans les témoignages les plus authentiques des Pères de l'Orient et de l'Occident. « En certains jours déterminés, dit saint Chrysostome, nos ancêtres s'asseyaient aux mêmes tables. Après le service divin et la sainte communion,

tous ensemble commençaient leur repas. Les riches apportaient les vivres, les pauvres étaient invités, afin que tous prissent leur réfection (1). »

« Le nom seul de nos repas, continue Tertullien, en indique le caractère. Nous les appelons *agapes*, nom qui signifie *charité*. Quoi qu'ils puissent coûter, nous y gagnons toujours. Par là, nous soulageons les pauvres. Nous traitons les pauvres, comme des hommes sur qui Dieu attache ses regards avec le plus de complaisance.

« Si le motif de nos repas n'a rien que d'honnête, jugez ce qui s'y passe par l'esprit de religion qui l'anime. On n'y souffre rien de bas, rien d'immodeste. On ne se met à table qu'*après avoir adressé une prière à Dieu : Non prius discumbitur quam oratio ad Deum prægustetur*.

(1) *Homil*. XX, *in* I. *ad Cor*. I.

« On ne mange qu'autant qu'on a faim. On boit comme il convient de le faire, quand on est chaste. On se rassasie, comme devant se lever la nuit pour prier Dieu (1). On converse comme sachant que Dieu écoute.

Après le repas, on se lave les mains ; on allume les flambeaux, et chacun est invité à chanter les louanges de Dieu, qu'il tire des saintes Écritures, ou qu'il compose lui-même.

« Ainsi, le repas finit comme il a commencé, par la prière : *Æque oratio convivium dirimit.* On sort de là, comme on y était entré, avec modestie, avec pudeur : on revient d'une école

(1) On sait que les premiers chrétiens, hommes, femmes, enfants, se levaient la nuit plusieurs fois pour prier *bis terque de nocte surgendum,* écrit saint Jérôme. De là, le nom de *nocturnes* donné à plusieurs parties de l'office. Cet usage, destiné à expier les iniquités des vieilles coupables, se conserve encore chez les chartreux, les franciscains et d'autres ordres religieux.

de vertu, plutôt que d'un repas (1). »

Suivant saint Jérôme, c'est aux agapes des premiers chrétiens que s'appliquent les détails donnés par Philon d'Alexandrie. Le savant Israélite s'exprime en ces termes : « Lorsqu'ils sont réunis, vêtus de blanc, la joie sur le visage, tempérée par la plus grande gravité, un des ministres donne le signal. Avant de se mettre à table, tous rangés en ordre se tiennent debout, les yeux et les mains élevés au ciel. Les yeux, parce que c'est là qu'ils puisent les choses divines ; les mains, parce qu'elles sont pures de toute iniquité. C'est dans cette attitude qu'ils prient Dieu de bénir leur repas.

« Les prières achevées, les anciens prennent place ; ensuite les autres, suivant leur dignité. Au repas sont admises les femmes, la plupart âgées, et aussi les vierges consacrées à Dieu. Les

(1) Tertull., *Apol.*, c. XXXIX.

hommes sont séparés des femmes ; les hommes à droite, les femmes à gauche.

« Le service est fait par des jeunes gens, qui volontairement et de bonne grâce, non-seulement exécutent les ordres des convives, mais encore préviennent leurs désirs. Vêtus de longues robes blanches, et se regardant comme les enfants de cette famille, dont les liens sont plus doux que ceux du sang, c'est à l'envi qu'ils remplissent leurs fonctions.

« A ces repas on ne boit pas de vin, mais de l'eau pure, froide pour les uns, tiède pour les vieillards, dont on a un soin particulier. Aucune viande ne paraît sur les tables : du pain pour nourriture, du sel pour assaisonnement, de l'hysope pour haut goût en faveur des palais plus délicats. Pendant le repas règne un silence encore plus grand qu'avant de se mettre à table.

« Le repas fini, celui qui préside

chante une hymne d'actions de grâce au Seigneur. Tous écoutent en silence ; mais, aux dernières paroles, tous élèvent la voix et chantent avec lui sans distinction de sexe (1). »

Si cette lettre est un peu longue, n'en sois ni étonné ni mécontent. J'aime à vivre avec nos pères dans la foi, et je ne puis m'arracher au spectacle de ce monde si merveilleux, hélas ! et qui n'est plus. Après-demain, nous y ferons un nouveau séjour.

Tout à toi.

(1) Voir Bar., *An.* 57., n° 139, et Clem. Alex., *Pædag.*, II, c. XII. ; Minut. Felix, *Oct.*

TROISIEME LETTRE

11 août.

Agapes à la naissance. — Signification de ce mot. — Au mariage. — A la mort. — Jours et lieux où se faisaient les agapes. — Les cénacles. — Les catacombes. — Les églises. — Splendides agapes de Pammachius.

MON CHER AMI,

Outre les jours ordinaires, et même les dimanches, les agapes se célébraient avec plus de solennité, dans les trois circonstances suivantes : à la naissance, au mariage et à la mort.

A la naissance. — Ne crois pas, mon cher Frédéric, qu'il s'agit de la naissance temporelle. Cette naissance est

moins le commencement de la vie, que l'entrée dans la mort vivante, dans la vallée des larmes, des périls et des combats de tout genre et sans cesse renaissants. Il s'agit de la naissance à la vie, vie véritable, vie dans toute la plénitude de jouissance et de durée, pour l'esprit, pour le cœur et pour le corps. Ici bas, tout végète et rien ne vit. De là, ce mot de l'Écriture : « Le jour de la mort vaut mieux, que celui de la naissance (1). »

De là encore, cette inscription du dix-septième siècle, que je viens de lire sur une modeste tombe, dans une église de village : « *Mors janua vitæ* : la mort est la porte de la vie. » Tu vois que l'esprit chrétien ne change pas : ce qu'il fut aux premiers siècles de l'Église, il l'est pour les chrétiens des derniers temps.

C'était donc la mort des martyrs, que

(1) *Melior est dies mortis, Die nativitatis.* Eccl., VII, 2.

nos pères appelaient leur naissance; jour heureux qu'ils célébraient par de solennelles agapes. Écoute Origène : « Voyez quel changement s'est opéré parmi les hommes ! Tandis que les païens célébraient le jour anniversaire de leur naissance temporelle, parce qu'ils étaient attachés à la vie du temps et n'en attendaient pas une autre après la mort : maintenant nous célébrons, non pas le jour de la naissance temporelle, parce qu'il est le commencement des douleurs et des tentations; mais le jour de la mort, parce qu'en ce jour nous sommes délivrés de toutes les souffrances et de tous les dangers.

« Nous célébrons le jour de la mort, parce que ceux qui semblent mourir, ne meurent pas. Voilà pourquoi nous faisons la mémoire des saints, et nous nous souvenons de nos pères et de nos amis, qui, morts dans la communion de l'Église, jouissent du repos éternel, et

nous demandons de mourir nous-mêmes de la mort des justes. »

« Ainsi nous célébrons nos religieuses agapes avec les prêtres, appelant les fidèles avec le clergé, invitant et rassasiant les pauvres, les orphelins et les veuves, afin que nos fêtes contribuent au soulagement de l'âme des défunts, dont faisons mémoire, et soient pour nous un encens de suavité auprès de Dieu (1). »

L'anniversaire de la mort des martyrs, n'était pas seulement pour nos pères un jour de prières et de joie, célébré par de saints banquets : c'était un jour de triomphe et de noble orgueil.

« De même, dit le savant Mamachi, que les anciens donnaient des couronnes aux vainqueurs, et les couvraient d'applaudissements ; ainsi faisaient nos ancêtres à l'égard de ces hommes hé-

(1) *Comm. in Job*, lib. III, p. 618.

roïques, qui avaient souffert pour Jésus-Christ, les plus affreux tourments et qui, en mourant, avaient conquis la palme de la glorieuse immortalité. Au jour anniversaire de leurs combats et de leur triomphe, ils s'assemblaient à leurs tombeaux, et leur donnaient tous les témoignages d'amour et de vénération (1). »

L'église particulière qui avait eu le bonheur de donner au ciel quelques-uns de ces glorieux vainqueurs, en informait les autres églises ses sœurs, et les invitait à partager sa joie. Entre mille exemples je te citerai seulement celui des fidèles de Smyrne.

Aussitôt après le martyre de leur illustre évêque, saint Polycarpe, ils écrivent aux églises en les priant de célébrer avec eux le triomphe du martyr. Leur admirable lettre se termine ainsi : « Il a

(1) *De' costum. degli ant. Crist.*, édit. in-12, t. III, p. 150.

rendu le témoignage du sang, le deux des calendes de mai (28 avril), qui était le jour du grand samedi, un peu avant les deux heures après midi. »

Cet usage t'explique un fait, que tu as remarqué comme moi. Je veux parler de la précision avec laquelle les premiers chrétiens marquaient, dans les inscriptions tumulaires, les ans, les mois, les jours de la mort des défunts.

Au mariage. — La coutume de faire des festins dans les noces, remonte à la plus haute antiquité. On en trouve des exemples, non-seulement chez les païens, mais encore chez les Juifs. Instruits de cette tradition, et, de plus, connaissant l'exemple de Notre-Seigneur qui daigna assister aux noces de Cana, puisqu'ils le représentaient dans les peintures des catacombes, les premiers chrétiens se conformaient à l'usage.

Deux choses seulement sont à remarquer : la première, c'est qu'on trouve

peu d'exemples de ces agapes nuptiales, aux premiers siècles de l'Église : ce n'était pas le temps des fêtes. La seconde, c'est que nos pères avaient soin d'inviter les pauvres à ces repas, afin que, par leurs prières, ils obtinssent aux époux la grâce de passer leurs jours dans la paix et une éternelle union dans le ciel.

Aux funérailles. — Héritiers d'une tradition primordiale, dont il est probable qu'ils ne comprenaient plus la raison, les Païens, Grecs et Romains, célébraient par des cérémonies religieuses et par des repas en l'honneur des morts, les troisième, septième, trentième et même quarantième jour de leur décès. Comme tout ce qu'il y avait de vrai dans le paganisme, cet usage appartenait aux chrétiens. En se l'appropriant, ils reprirent leur bien, et rendirent à l'usage traditionnel sa véritable signification.

Ainsi, ils célébraient par des prières

et des agapes le troisième jour du décès. Pourquoi le troisième et non pas le deuxième ou le quatrième? C'était afin d'obtenir le repos de l'âme, qui avait pu pécher par ses trois puissances : irascible, concupiscible et raisonnable.

Pourquoi le septième et non pas le sixième ou le huitième? parce que le septième jour rappelle le repos du Seigneur après la création ; et on souhaitait aux morts, après les travaux de la vie, l'entrée dans le repos éternel, figuré par le septième jour.

Pourquoi le trentième ? parce que les Hébreux pleurèrent Moïse pendant trente jours ; et le quarantième, en mémoire du deuil de Jacob, qui dura quarante jours (1).

Tu vois que ces nombres sont doués d'une signification profonde. Tout cela

(1) *Ita* S. Ambros., *in Theodosii inter.;* Cœlius Rodog., lib. XVII, et Polidor Virgil., lib. VI, c. x.

nous apprend à respecter les usages et les prescriptions de l'Église notre mère. Soyons-en sûrs : à l'exemple de Dieu lui-même, elle fait tout avec mesure, nombre et poids : *Omnia in mensura, et numero et pondere disposuisti* (1).

Lieux des agapes. — Suivant les temps et les pays, les agapes se célébraient, tantôt dans les maisons particulières, transformées en églises domestiques; tantôt dans les catacombes; tantôt enfin dans les églises, lorsqu'il fut possible d'en bâtir; et presque toujours après la communion. « Il est très-certain, dit Mamachi, qu'aux premiers jours du christianisme, les agapes avaient lieu dans certaines maisons, désignées à cette fin par les apôtres eux mêmes (2). »

Tu sais que pendant les deux ou trois

(1) Sap., II, 21.
(2) T. III, p. 145.

premiers siècles de l'Eglise, à cause des persécutions, les catacombes servaient de retraite à nos pères. C'est là aussi, qu'après la sainte communion, avaient lieu leurs fraternelles agapes. Ils en ont laissé le souvenir dans les nombreuses peintures qui ornent les voûtes de ces souterrains tant de fois vénérables (1).

Que les agapes se fissent dans les églises, le fait n'est pas moins certain. Aussi le cardinal Baronius donne, au numéro 132, de l'année 57, de ses *Annales*, le titre suivant : *Les agapes se célébraient dans l'église.* Mille témoignages confirment l'affirmation du savant historien : je n'en citerai que deux.

« Au temps des apôtres, dit saint Jean Chrysostôme, les repas fraternels avaient coutume de se faire à l'église. De là, est venu un admirable usage. Après avoir entendu les instructions, après les priè-

(1) Mamachi, t. III, 149.

res, et la réception des sacrements, nos pères ne rentraient pas de suite dans leurs maisons; mais les riches apportaient des vivres et des douceurs, appelaient les pauvres et mangeaient tous ensemble, dans l'église même.

« Ainsi, et la communauté de la table et la sainteté du lieu les embrasaient de charité, non sans un extrême plaisir, et une utilité non moins grande. Les pauvres étaient remplis de consolation et les riches comblés de bénédictions. Ils rentraient alors dans leurs maisons, riches de biens inappréciables (1). »

Le second témoignage est celui de saint Paulin, évêque de Nole, au cinquième siècle. Dans la lettre qu'il adresse à Pammachius sur la mort de Ruffine, sa femme, fille de sainte Paule, il décrit les splendides agapes qu'il

(1) *In Verba. Apost. Oportet et hæreses esse.*

donna pour le soulagement de cette chère âme.

« Étant riche, vous avez assemblé dans l'église de l'apôtre les avocats de nos âmes. J'ai nommé les pauvres qui s'en vont mendiant dans Rome. Je me repais d'un si beau spectacle. Il me semble voir tous ces religieux représentants du pauvre peuple, enfants chéris de la divine tendresse, arriver en foule dans la grande basilique du glorieux saint Pierre. Ils entrent par cette vénérable porte royale, peinte en bleu de ciel, et ils remplissent toutes les parties de la basilique, depuis l'entrée jusqu'au fond du sanctuaire.

« Je les vois s'asseoir en bel ordre, pour se rassasier des aliments, si abondants qu'on les croirait multipliés par la bénédiction évangélique, en sorte qu'ils présentent aux yeux une image de ces peuples qui, avec cinq pains et deux poissons, furent rassasiés par le

vrai Pain et le vrai Poisson des eaux vives, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

A son exemple, vous avez commandé à cette foule de s'asseoir par terre ; puis, ayant pris le pain que la divine Providence vous a donné, vous l'avez distribué à cette innombrable multitude de pauvres. Ils l'ont mangé, ils s'en sont rassasiés et ils ont mis le reste dans des corbeilles, pour s'en nourrir dans leurs maisons.

« Quel spectacle vous avez donné ! combien il a été agréable au Seigneur et aux anges ! quelle joie vous avez causée à l'apôtre lui-même, en remplissant sa basilique d'une si grande multitude de pauvres !

« Vous avez commencé par glorifier sa foi et sa mémoire, en faisant offrir un grand nombre de fois la divine hostie et de chaste encens au Seigneur. Ensuite, vous vous êtes offert vous-même en sacrifice à Jésus-Christ, avec un cœur pur

et un esprit humilié, en rassasiant dans son propre sanctuaire, des multitudes heureuses de combler de benédictions l'auteur de tout bien (1). »

Les agapes données par Pammachius, dans la basilique de Saint-Pierre, sont peut-être les dernières qui eurent lieu dans les églises. Dès le temps de saint Ambroise et de saint Augustin, cet usage avait été désapprouvé. Le concile de Laodicée le défend en ces termes : « Il ne faut pas faire les agapes dans les basiliques ni dans les églises, y manger ou y dresser des tables : *Non oportet in basilicis seu ecclesiis agapen facere et intus manducare vel accubitus sternere* (2). »

Les premiers chrétiens se regardaient avec raison comme les enfants de Dieu ; et dans la simplicité de leur foi, ils croyaient tout naturel de manger dans

(1) *Epist.* XIII. Edit. 1736.
(2) *Can.* XXIII.

la maison de leur père. Souvent même, à cause des persécutions, ils ne pouvaient faire leurs repas fraternels que dans leurs propres maisons, devenues des églises domestiques.

A demain de nouveaux détails.

Tout à toi.

QUATRIÈME LETTRE

12 août.

Idée que les anciens avaient des repas, et que nous-mêmes devons en avoir. — Bain et lavement des mains et des pieds, avant le repas. — Vêtement blanc. — Note de Plutarque. — Candidats, signification de ce mot.

MON CHER FRÉDÉRIC,

Les anciens regardaient les repas en commun, non-seulement comme une chose de convenance et de familiarité; mais ils en faisaient une affaire de religion. « Chez les anciens, dit Athénée, tout repas en commun passait pour être d'origine divine : *omnis convivialis cœtus, apud veteres, sui causam ad Deum referebat* (1). » A leurs yeux, la table était une

(1) *Apud Antiq. Rom*, art. *Festin.*

chose sacrée : *Mensa sacra res est.*

C'est au point que le serment solennel des Scythes était de jurer par leur table. Ce qu'ils n'auraient pas fait, s'ils n'avaient regardé la table, c'est-à-dire les repas pris en commun, comme une chose sainte et en quelque sorte divine (1).

Homère rapporte que les dieux honoraient souvent de leur présence les repas en commun. Dans l'île de Chypre, on rendait un culte aux dieux qui présidaient aux repas (2).

« En cela, dit Stukius, il y avait un grand fond de vérité. En effet, si on considère l'origine et le but des repas en

(1) Est solemne illud Scytharum jusjurandum *per convictum* ab illis fieri solitum, quod quidem ab illis factum minime fuisset, nisi conviviali huic consuetudini divinam quamdam vim tribuissent. STUKIUS, *De antiquit. conviviali*, c. III.

(2) In Cypro dii quidam conviviorum præsides, divinis honoribus culti fuisse perhibentur. *Athen.*, p. 50.

commun, on reconnaît sans peine qu'ils sont une chose sainte et religieuse. D'abord, l'origine de ces repas remonte au berceau du genre humain, et doit être attribuée au Créateur lui-même. En instituant la sainte société du mariage, il a, par le fait, institué les repas en famille ou en commun.

« Le but de ces repas n'est pas moins digne de Dieu. Nous sommes nés pour une double société avec Dieu et avec nos semblables. Or, soit pour former, soit pour entretenir cette double société, rien n'est plus propre que le repas en commnn. Cette vérité repose sur une foule de témoignages, de raisons et d'exemples sacrés et profanes (1). »

Ainsi, je ne t'apprendrai rien, mon cher Frédéric, si fort en histoire, en disant que les différents peuples de l'an-

(1) Id quod plurimis et sacris et profanis testimoniis, rationibus, exemplisque comprobari potest. *Ibid.*, c. VII.

tiquité croyaient les repas publics institués par les dieux ou par les législateurs inspirés des dieux. En Italie, par Italus; en Crète, par Minos; à Lacédémone, par Lycurgue. Même croyance chez les Carthaginois, chez les Athéniens, chez les Romains, qui avaient coutume d'accompagner les repas de sacrifices publics : *publicisque sacrificiis fieri solitos.*

La communication avec Dieu, par la manducation de la victime offerte en sacrifice, et l'union des hommes entre eux par la participation aux mêmes aliments, formaient le lien mystérieux de la double société.

En faisant précéder leurs agapes par la sainte communion, les premiers chrétiens accomplissaient, dans toute sa perfection, la loi primordiale des repas communs. Cela se fait encore chez leurs descendants. Nous savons que dans les jours de fêtes, c'est après l'assistance au saint sacrifice de la messe, que les

familles, les voisins et les amis se réunissent autour d'une table commune.

Je répète ce que je t'ai dit : chez tous les peuples anciens et modernes qui ont conservé l'intelligence des anciennes traditions, relatives à l'origine et au but des repas en commun, la table a été regardée comme une chose sacrée. Sacrée, elle est d'institution divine ; sacrée, par elle s'exerce l'hospitalité, se cultive la fraternité, et se réconcilient les ennemis. Aussi, c'est avec raison qu'elle est appelée : *l'entremetteuse de l'amitié.*

Les exemples de réconciliation par la table sont fréquents dans l'histoire des familles et des peuples. Tu les connais, et je n'en rappellerai que deux.

En parlant de la seconde guerre Punique, Tite-Live rapporte que Scyphax et Asdrubal se rencontrèrent par hasard dans la tente de Scipion, lui demandant la paix et son amitié. Bien qu'ils fussent les envoyés de deux peuples mortelle-

ment ennemis, Scipion leur donna l'hospitalité, les fit asseoir à sa table et les reconcilia (1).

Cuspinien écrit la même chose de Rodolphe de Hapsbourg, souche de la maison impériale d'Autriche. Ce prince était en guerre, mais guerre à outrance, avec l'abbé du célèbre monastère de Saint-Gall. Un jour, suivi seulement de quelques-uns des siens et sans armes, il entre dans le monastère pendant que l'abbé était à table. Il s'assied à côté de lui, partage son repas et tout en mangeant ils se réconcilient si bien, qu'ils font une alliance offensive et défensive contre leurs ennemis (2).

De la haute idée que les anciens avaient des repas, et que nous-mêmes devons en avoir, venaient les préparatifs qui les précédaient. Les principaux étaient le la-

(1) *Lib. VIII.*
(2) Voir Stukius, lib. III, c. XI.

vement des mains et des pieds, le bain, le vêtement blanc, et le couronnement.

Le lavement des mains. — Tu sais que chez les Juifs se laver les mains avant de manger était une loi, ou si tu veux une coutume tellement reçue, surtout par les pharisiens, qu'aux noces de Cana, six urnes étaient placées dans la salle du festin, pour le lavement des mains des convives, *secundum purificationem judæorum.*

Tu sais encore que Notre-Seigneur fut obligé de défendre ses disciples, accusés comme d'un crime par les Juifs, de s'être mis à table sans s'être lavé les mains.

Le bain. — Chez les Romains, l'usage invariable était d'aller au bain avant de manger. Comme leur principal repas était le soir, c'est dans l'après-midi surtout qu'ils se baignaient (1). Tous ne se

(1) Tempus lavandi a meridiano ad vesperum est maxime constitutum. VITRUVE.

contentaient pas d'un seul bain par jour. Beaucoup en prenaient plusieurs et se faisaient oindre et masser par leurs esclaves. Le voluptueux empereur Commode se baignait jusqu'à sept et même huit fois le jour, et mangeait souvent dans le bain (1).

Le lavement des pieds. — Par respect pour l'acte mystérieux de la manducation en commun, toute l'antiquité eut pour usage invariable de se laver non-seulement les mains, mais les pieds avant de manger. Dans la dernière cène, le fils de Dieu lui-même daigna se conformer à cet usage et le consacrer par son exemple.

« Avant les repas, dit Stukius, les anciens ne manquaient pas de se laver les pieds et les mains, partie par raison de

(1) Luxuriosissimus per diem septies atque octies lavare est solitus, et in ipsis balneis edere. LAMPRID., *In Com.*

santé et de propreté, partie pour cause de religion. »

« Quant au lavement des pieds, il était général chez tous les Orientaux, notamment chez les Juifs ; car les uns et les autres ne portaient pour chaussures, que des semelles reliées sur la jambe. Jamais on ne donnait à manger aux hôtes avant de leur avoir lavé les pieds. Les exemples en sont nombreux dans les Écritures (1). »

Inébranlable dans sa fidélité aux anciennes traditions, Rome, encore aujourd'hui, lave les pieds des pèlerins qui, pendant la semaine sainte, arrivent dans la ville éternelle. Tu te rappelles avoir été, comme moi, témoin de ce touchant

(1) Judic., IX, 21 ; Gen., XLIII ; Samuel, I, 25 ; Joan., XIII, etc. Ante epulas, veteres pedes et manus, lavabant partim sanitatis, partim munditiei, partim religionis causa, etc. P. 400, c. XXXIII.

usage, qui perpétue l'exemple et les prescriptions même du Sauveur.

Dans les pays où le bain précédait les repas, avait lieu seulement le lavement des mains. Les serviteurs apportaient les bassins, les aiguières, les linges, les savons mêlés à des parfums, sur lesquels, autant qu'il fallait, ils versaient de l'eau ; puis, ils présentaient aux convives des serviettes de lin, les parfums les plus exquis, et des couronnes de violettes (1).

Pour le moment je laisse les couronnes, dont je te parlerai bientôt. Le lavement des pieds et des mains terminés, on mettait de côté les chaussures de voyage, qu'on remplaçait par d'autres. Plus généralement on entrait nu-pieds dans le *Triclinium*, afin de n'y apporter

(1) Pueri postea manibus aquam dederunt cum saponibus, unguento mistis, quibus tantum effundebant aquæ, quantum fas erat : dederunt præterea mantilia lintea, et unguenta suavissimi odoris, atque coronas violaceas. *Athen.*, lib. IX.

ni boue, ni poussière, ni mauvaise odeur.

Tout ce que je viens de révéler explique deux choses : le lavement des pieds de Notre-Seigneur par sainte Madeleine et l'effusion du parfum sur ses pieds adorables. En outre, le respect religieux des anciens pour le mystère profond de la manducation en commun. Tous ces préparatifs avant de s'asseoir à table étaient, ni plus ni moins, les mêmes qu'ils apportaient à la prière et aux sacrifices, je veux dire aux actes les plus sacrés de la religion.

« Je regarderais comme un crime de toucher aux choses sacrées, sans m'être lavé les mains, dit un héros de Virgile : *Sacra attrectare nefas, donec me flumine vivo abluero.* »

Afin de rappeler l'esprit de tous ces préparatifs, Plutarque ajoute : « Il est bien plus important d'ôter les taches de son âme que de se laver les pieds ; c'est

le moyen de vivre avec les autres d'une manière franche et amicale (1). »

Le vêtement blanc. — Afin que la pureté du corps, symbole de la pureté de l'âme, devînt manifeste, chaque convive, en sortant du bain, se revêtait d'une toge blanche, fournie ordinairement par le maître de la maison. Elle s'appelait *cœnatoria*, parce qu'elle était uniquement destinée aux repas. Puis, on passait dans le *Triclinium* ou salle à manger.

Invectivant contre Vatinius, Cicéron lui reproche avec énergie d'avoir foulé aux pieds cet usage traditionnel. « Je voudrais, dit-il, savoir de toi, d'après quel conseil et dans quel but, tu t'es permis de manger en toge brune, au repas en l'honneur de mon ami Quintus Arius? qui as-tu jamais vu faire une pareille

(1) Multo magis oportet maculas ex animo eluere, quam cœnum a pedibus detergere, ut in convivio possimus facile et comiter cum aliis versari. *Sympos.*, lib. I. *Probl.* 2.

chose? quel exemple, quelle coutume as-tu suivis? qui jamais a mangé vêtu de noir? qui même, dans un deuil domestique et aux funérailles d'un ami, a mangé en toge brune? Tu as blessé les yeux des citoyens, tu as foulé aux pieds la coutume des ancêtres, tu as méprisé l'autorité de celui qui t'avait invité (1). »

On voit par ce passage de Cicéron, que le blanc était la couleur de deuil chez les Romains, il l'est encore chez quelques peuples. Pourquoi cette couleur plutôt qu'une autre? Dans les anciennes coutumes des peuples tout a sa raison d'ètre: raison souvent peu comprise et néanmoins pleine de mystère et d'une haute signification.

Plutarque en donne plusieurs explications: « Pour ce que, comme ils revestent et ensevelissent le corp du mort de

(1) Quis unquam cœnavit, cum toga pulla? violasti oculos civium, morem veterum, ejus qui te nvitavit authoritatem.

draps blancs, ils estiment que les proches parents doivent aussi porter sa livrée : et parent le corps ainsi pour ce qu'ils ne peuvent acoustrer l'âme, laquelle ils veulent accompagner luisante et nette, comme celle qui désormais est à délivre (délivrée), et qui a parachevé un grand et divers combat.

« Pour ce que les draps d'autre teinture monstrent ordinairement ou une superfluité ou une curiosité : car on peut aussi bien dire du noir comme de la couleur de pourpre : *Les robes et les couleurs sont trompeuses*. Et quant à ce qui est de soi-même noir, étant teint par nature, et non par artifice, il est mêlé et composé d'obscurité.

« Il n'y a que le blanc qui soit tout pur, non mixtionné ni souillé d'aucune teinture, sans qu'on le puisse imiter, et partant plus propre et convenable à ceux que l'on enterre, attendu que le mort est devenu simple, pur, exempt de

toute mixtion et délivré du corps, qui n'est autre chose qu'une tache et souillure, que l'on ne peut effacer.

« En la ville d'Argos semblablement, quand ils portent le deuil ils vestent robes blanches, comme dit Socrates, lavées en eau claire (1). »

J'ai dit que la toge blanche était ordinairement fournie par le maître de la maison. Quelquefois cependant les convives l'apportaient avec eux, mais jamais on n'était admis à table sans ce vêtement de rigueur. Dans la vie de l'empereur Alexandre Sévère, Capitolin rapporte que ce prince invita un jour à sa table Maximin, le futur César. Comme il n'avait pas la toge obligée pour le repas, l'empereur lui prêta une des siennes (2).

(1) *Quest. Rom.*, XXVI, t. II, fol. 471, édit. in-ol., trad. d'Amiot.

(2) Cum ad cœnam ab Alexandro esset vocatus, in patris honorem, quod ei deesset vestis cœnatoria ipsius Alexandri accepit. *In Maxim.*

Je t'entends, mon cher ami ; tu me demandes pourquoi le blanc était si rigoureusement exigé dans les repas ? Toute coutume générale a une raison générale, toute raison générale est une raison révélée. Pourquoi donc le vêtement blanc dans les repas, et quelle en était la signification ?

Aux yeux des anciens, les repas en commun étaient, comme nous avons vu, une chose sainte et sacrée, destinée à entretenir la double société des hommes avec Dieu et des hommes entre eux. Telle est l'idée de laquelle il faut partir, pour expliquer l'usage obligé du vêtement blanc.

« Le blanc, dit Plutarque, est une couleur naturelle, simple, pure, lucide, sans mélange, voisine de la lumière, emblème de la pureté des pensées, des sentiments, des intentions et de la transparence des âmes. Nulle autre n'était aussi convenable pour manifester les

dispositions amicales des convives. Le blanc est aussi l'emblème de la vertu et de la liberté (1). »

Tout le monde sait que pour montrer qu'ils étaient dignes des suffrages du peuple, ceux qui aspiraient aux charges publiques, se vêtaient de blanc, comme pour dire aux électeurs : « Voyez, mon âme est pure comme mon vêtement ; je n'ai aucune arrière pensée d'ambition ou d'intérêt personnel. Ce n'est pas le triomphe d'un parti qui me fait solliciter vos suffrages, mais uniquement votre bonheur et le bien de l'État (2). »

De là, le mot de *candidats* encore usité de nos jours. Il est vrai, nos candidats, à n'importe quelle fonction, ne portent plus le vêtement blanc, et pour cause ; peut-être, craindraient-ils, non sans rai-

(1) *Problem.* XXIV.

(2) Candidati enim magistratuum competitores comitia inibant. CALCAGN., *Annot. ad Cœlium.*, lib. XIV, c. XVI.

son, d'être trouvés en contradiction avec eux-mêmes. La blancheur de leur vêtement ne serait pas toujours l'emblème fidèle des dispositions de leur âme.

Il est temps de finir. Ma prochaine lettre te donnera de nouveaux détails sur le même sujet.

Tout à toi.

CINQUIEME LETTRE

14 août.

Le blanc, emblème de la liberté. — De la pureté, de la sincérité, de la candeur. — Les couronnes des convives. — Leur position. — D'abord assis; puis couchés. — Explication de deux faits évangéliques.

MON CHER AMI,

Tu as vu la haute signification du blanc, rigoureusement employé dans les repas en commun. Suivant les circonstances, cette couleur avait une autre éloquence. Dans l'affranchissement de l'esclave, elle était l'emblème de la liberté. « D'une robe d'une blancheur éclatante, dit Tertullien, d'un anneau d'or, du nom du patron, de sa tribu et de sa table, on

honore celui qui passe de l'esclavage à l'affranchissement (1). »

Cette belle signification, le blanc ne l'a pas perdue. Lorsque l'enfant d'Adam arrive à la vie, esclave du démon, l'Église l'affranchit de l'esclavage du tyran. En signe de la liberté qu'elle lui donne, que fait-elle ? Elle le revêt d'un vêtement blanc. Éloquente cérémonie qu'elle accompagne de ces solennelles paroles : « Recevez cette robe blanche et portez-la sans souillure jusqu'au tribunal de Jésus-Christ, votre libérateur, qui vous la redemandera : elle sera la condition indispensable de votre entrée aux noces éternelles de l'agneau. »

Plus tard, lorsque, pour la première fois, la jeune chrétienne doit s'asseoir à la table de son Dieu et se nourrir de sa chair adorable, le vêtement

(1) Vestis albæ nitore, et aurei annuli honore, et patroni nomine, ac tribu mensaque honoratur (*De Resur. car.*).

blanc devient de rigueur. Symbole de l'innocence, il ne peut se montrer dans une circonstance plus imposante et prêcher avec plus d'éloquence la pureté sans tache, nécessaire pour prendre part au banquet divin, et le respect dont doit être environnée l'enfant, devenue convive de son Dieu.

Ce jour-là, dans les familles, comme sous les voûtes du temple, retentissent, semblables au tonnerre, ces foudroyantes paroles : Je vous le dis en vérité, si quelqu'un scandalise un de ces enfants, il vaudrait mieux pour lui être précipité dans la mer, une meule de moulin au cou.

Comme symbole d'innocence et de pureté, la couleur blanche est tellement acceptée, que la vierge chrétienne, victorieuse dans les combats de la chair, a seule le droit de s'en parer au jour de ses noces. Faut-il ajouter que pour la même raison et chez tous les peuples

le blanc domine toutes les autres couleurs, employées dans le culte divin? Les premiers vêtements sacrés du prêtre qui doit monter à l'autel, les purificatoires, les corporeaux, l'amict, l'aube, le cordon ; les nappes de l'autel, la garniture du tabernacle, tout doit être blanc. Les autres couleurs sont de circonstance, celle-ci est permanente.

En ce moment me reviennent à la mémoire un mot et un fait qui contiennent, à leur manière, tout ce qui vient d'être dit sur la signification du blanc. Pour qualifier un homme franc, loyal, qui ne connaît ni duplicité, ni mensonge, dont le cœur est sur les lèvres et dont l'âme est comme transparente, on dit : *C'est une âme candide*. Or, candide vient de *candidatus*, qui veut dire blanc.

Après le mot, vient le fait. Chez les peuples anciens, et même chez beaucoup de nations modernes, le blanc est le vê-

tement de deuil. « Dans le deuil, dit Plutarque, les femmes dépouillent les habits de pourpre et les ornements d'or, pour se vêtir de blanc, parce que n'étant mêlé à aucune couleur étrangère, le blanc est de toutes les couleurs la plus propre à exprimer la sincérité de la douleur et des regrets (1). »

Vois-tu, mon cher ami, la persistance des traditions? Dans notre ancienne monarchie française, le blanc était le vêtement de deuil de la reine, qui venait de perdre le roi son époux. De là, pour la désigner, on l'appelait la *Reine blanche* (2).

Passons au couronnement des convives.

Le couronnement. — Comme tu sais,

(1) *In Problem.*

(2) Hinc arbitror natum esse ut hodie reginæ Francorum post mortem viri, albis tantum induantur vestibus, et quæ vidua est, *Regina alba* vocitetur (Polyd. Virgil., lib. VI, c. IX).

il est parlé dans les psaumes du parfum qui de la tête coulait sur la barbe du grand prêtre Aaron; et dans l'Évangile tu as vu sainte Madeleine répandant sur la tête de Notre-Seigneur, pendant son dernier repas à Béthanie, un vase de parfum d'un très-grand prix.

Ce double fait te paraît peut-être une exception et quelque chose d'insolite, ou de particulier au peuple juif : c'est une triple erreur. Dans l'antiquité païenne, dans la Grèce comme à Rome, on faisait usage de parfums dans les repas. Les convives se ceignaient la tête ou de couronnes parfumées, ou de fleurs odorantes : tels que la rose, le lis, le myrte, la violette, et cela soit pour se tenir la tête fraîche, soit pour corriger l'odeur du vin et des mets (1).

(1) Moris fuit ut convivæ coronis cingerentur ad caput refrigerandum, recreandumque ex odore vini (*Schdiart. Aristoph*; id. Plutarch., *Sympos. Probl.* I).

Il faut en convenir, tous ces convives vêtus de tuniques d'une blancheur éclatante, rattachées par de riches ceintures, la couronne en tête, présentaient un spectacle qui ne manquait ni de grandeur ni d'une religieuse gravité. Pourquoi tous ces préparatifs ? Pour participer dignement au mystère social et sacré de la manducation en commun. Avant d'en parler, il reste à te faire connaître la position des convives.

La position des convives. — Tu me demandes quelle était autour des tables la position des invités. Croire qu'elle fût toujours la même que nous tenons aujourd'hui, serait faire preuve d'ignorance. Il est vrai, la plus ancienne manière était de manger assis, dans les repas communs. En parlant du repas que Joseph donna à ses frères, Philon s'exprime ainsi : « Ensuite il les fit *asseoir* par rang d'âge; la coutume de

manger à demi-couché n'étant pas encore établie (1).

L'usage était commun aux Juifs et aux Gentils : « Comme les anciens, dit Athénée, étaient persuadés que les dieux étaient présents, ils célébraient les jours de fête avec retenue et tempérance. Ainsi, ils ne mangeaient pas couchés, mais assis (2). »

Voilà pour l'Orient. Virgile et Horace attestent la même chose pour l'Occident. Sur ces vers de Virgile : « Voici les siéges préparés pour les festins sacrés; ici, après l'immolation du bélier, les pères avaient coutume de s'asseoir pour manger sur de longues tables. »

(1) Jussi deinde sedere juxta ætatis ordinem, nondum enim discumbendi mos receptus erat, mirabantur, etc. (*De Josepho in vita politica; apud* Stuk., p. 409, c. XXXIV).

(2) Cum igitur sibi persuaderent deos esse præsentes, moderate et temperanter dies festos agebant antiqui. Itaque, neque solebant accumbere, sed epulabantur sedentes (Lib. VII).

Hæc sacris sedes epulis, hic ariete cæso,
Perpetuis soliti patres considere mensis.

Le plus ancien interprète de ce poëte, Servius, fait le commentaire suivant : « *Perpetuis*, c'est-à-dire de longs siéges placés suivant le rang des convives ; car nos ancêtres mangeaient assis : ils tenaient cet usage des Laconiens et des Crétois (1). »

Ovide témoigne du même usage : « Autrefois, dit-il, c'était la coutume de s'asseoir devant les foyers sur de longs bancs, et de croire les dieux présents à la table. »

Ante focos olim scamnis considere longis
Mos erat, et mensæ credere adesse deos.
(*Fast.*, lib. V.)

A raison de l'instabilité des choses

(1) Perpetuis, hoc est longis, ad ordinem exæquatis sedentium ; majores enim nostri sedentes epulabantur, quem morem habuerunt a Laconibus et Cretensibus (*Aenid.*, lib. VII).

humaines et du progrès de la mollesse, l'antique position des convives changea avec le temps. Les lits remplacèrent les tables. Au lieu de manger assis, on mangea couché. C'est à partir de là que les salles à manger prirent le nom de *triclinium*, chambre à trois lits. Voici quelle en était la disposition :

Les tables étaient placées en forme de fer à cheval. Le milieu restait vide, pour la facilité du service. Tout autour régnaient des lits garnis de plumes, quelquefois d'une épaisse couche de feuilles de roses et avec des coussins. En général, ces lits étaient de matière précieuse, quelquefois même tout d'argent.

Les convives avaient la partie supérieure du corps appuyée sur le coude, reposant lui-même sur un coussin. Le reste du corps était étendu, de manière que le premier convive avait les pieds derrière le dos du second, et le second,

derrière le dos du troisième : ainsi de suite. Un coussin était placé entre chaque convive, dont les pieds effleuraient le bord extérieur du lit. La place d'honneur était celle du milieu, ensuite celle du haut du lit.

Comme à moi, cette manière de manger à demi-couché, te paraîtra peut-être assez peu commode. Pourquoi donc a-t-elle remplacé l'ancienne? Plutarque en donne la raison, ou *une* raison : « Comme le lit est plus commode aux convives que la chaise, parce qu'il contient tout le corps et l'exempte de tout mouvement; ainsi, il convient on ne peut mieux pour conserver l'âme en repos (1). »

Quoi qu'il en soit, cette seconde ma-

(1) Sicut lectus commodior est bibentibus quam sella, propterea quod ille corpus continet, omnique motione vacuum præstat : ita maxime convenit animam in quiete conservare (*Sympos*. VII. *Probl.* II).

nière de se tenir en mangeant, était générale au temps de Notre-Seigneur. Elle nous explique deux faits consignés dans l'Évangile. Le premier est celui de sainte Madeleine au festin du pharisien Simon. D'après la position des convives, on comprend très-bien qu'elle put facilement et sans se mettre sous la table, comme on pourrait l'imaginer, verser son parfum sur les pieds du Sauveur, les laver, les baiser, les essuyer avec ses cheveux.

Le second est celui de saint Jean à la dernière cène. Pendant l'adorable festin, l'apôtre bien-aimé occupait le lit inférieur à celui de Jésus, en sorte que sa tête reposait sur le cœur du divin Maître : *Recubuit in cœna super pectus ejus*. Tu vois que la connaissance de l'antiquité n'est pas inutile, pour rendre raison de certains faits évangéliques.

J'allais clore ma lettre, lorsqu'en relisant la tienne, j'ai trouvé cette question :

« Nous avons vu que la salle à manger s'appelait *triclinium* ou chambre à trois lits : est-ce à dire qu'il n'y avait jamais que trois convives ? » Nullement. Sur chaque lit pouvaient prendre place plusieurs convives. Seulement chez les païens, les Romains en particulier, le nombre des convives, dans les repas ordinaires, était très-restreint : ils ne connaissaient pas la vie de famille. De là cet adage : *Dans les repas, ni plus que les Muses, ni moins que les Grâces*, c'est-à-dire : plus de neuf, ni moins de trois.

Les détails que je t'ai donnés jusqu'ici, te paraissent peut-être un peu longs. Je les ai crus nécessaires, ils sont le cadre du tableau. Ce tableau, c'est le repas lui-même, dont je commencerai à te parler dans ma première lettre.

Tout à toi.

SIXIEME LETTRE

17 août.

Heures et nombre des repas : chez les Juifs, les Grecs, les Romains. — Trait de la vie de l'empereur Claude. — Une journée des Romains et des Grecs. — Source de leurs richesses. — Explication de leur oisiveté. — Un mot de l'esclavage.— Ordre des repas chez les Romains. — Trois services. — Partage des mets entre les convives. — Tradition.

MON CHER FRÉDÉRIC,

Les salles à manger, les tables, les repas publics et privés, l'idée que les anciens en avaient, leurs noms, les convives, leur habillement, leur position dans les *triclinia* : tout cela nous est connu. Voyons maintenant à quelle heure, et combien de fois le jour, on se mettait à table.

Les Juifs, les Grecs, les Romains, mangeaient trois fois le jour. Les Juifs

dînaient à midi. Parlant d'une assemblée tumultueuse : « Le peuple, dit l'historien Josèphe, prêtre de sa nation, n'écoutait plus les orateurs, et à coup sûr, il y aurait eu une insurrection, si midi ne fût venu dissoudre l'assemblée ; car chez nous c'est l'heure de dîner le jour du Sabbat (1). »

On peut ajouter qu'il en était de même les autres jours, puisque nous voyons que saint Pierre, étant à Joppé, se préparait à dîner, à la même heure, lorsque lui arrivèrent les envoyés du centurion Corneille (2).

Les Grecs avaient aussi trois repas : le matin, le midi et le soir. Il en était ainsi des Romains (3).

(1) Plebs non assentiebat horum orationibus, et procul dubio exorta fuisset seditio, nisi concionem solvisset sexta hora superveniens, quæ nostros ad prandium vocare solet sabbato (*In sua vita*).

(2) *Act.*, x, 9, 10.

(3) Horam nonam Pomeridianam, quæ Christi

A cette occasion, laisse-moi te rapporter un trait de mœurs. Il peint au vif les maîtres du monde païen, ces monstres couronnés, appelés empereurs et souverains pontifes. « Claude, dit Suétone, était tellement avide des spectacles de bestiaires (1) et de gladiateurs de midi, que, venu à l'amphithéâtre dès le point du jour, il continuait d'y rester pendant que le peuple allait dîner (2). »

Pour mieux faire connaître ce qui regarde les repas des anciens, je vais te décrire une journée des Romains et des Grecs. Les Romains se levaient de

morte est celebris, cœnæ apud Romanos fuisse destinatam ut apud Græcos et Hebræos (Stukius, p. 37, c. XI).

(1) Malheureux dévoués aux bêtes.

(2) Bestiariis meridianisque gladiatoribus, qui hora meridiana digladiabantur, adeo oblectabatur, ut a prima luce ad spectaculum descenderet, et meridie, dimisso ad prandium populo, persederet (*In. Claud*).

bonne heure. Tout au matin, ils prenaient un très-léger repas appelé *gentaculum*. Il se composait d'un peu de pain trempé dans le vin, ou de pain et de fromage, ou simplement de vin (1).

De six heures à huit heures, ils recevaient les clients qui venaient les saluer. Tu sais que les clients étaient ou des affranchis ou des personnes inférieures au patron, et qui venaient lui offrir leurs hommages, tout en lui recommandant leurs intérêts.

De huit à dix heures, on plaidait les causes : *Exercet raucos tertia causidicos* (2). De dix heures à midi, on s'occupait d'affaires chez soi ou au Forum : *In quintam varios extendit Roma labores*. Puis, venait le dîner, *prandium*, où l'on man-

(1) Athen., I, p. 11 ; Martial., XIII, 31 ; Plin., XXXIII, I.

(2) Mart., *Epigram.*, lib. IV., ad Euphemum, dapum structorem Domitiani.

geait peu et seulement pour attendre jusqu'au soir (1).

Après le dîner, on dormait jusqu'à deux heures : *sexta queis lassis*, *septima finis erit* (2). C'est, comme tu sais, ce que les Italiens appellent la *sieste* : usage auquel ils sont religieusement fidèles, et qui a donné lieu au mot connu de tous les voyageurs : *De midi à deux heures, on ne voit dans les rues que des chiens ou des Français.*

De deux heures à trois heures, on allait au bain ou au palestre, pour se donner de l'appétit. Venait ensuite la *cœna* ou le souper, dans lequel on mangeait et buvait copieusement.

Comme je l'ai dit, au souper, succédait pour plusieurs la *comessation*, c'est-à-dire qu'après avoir soupé dans une maison, ils allaient recommencer dans une

(1) Senec., *Ep.*, 83.
(2) Tit.-Liv., lib. V.

autre, ou dans quelque pièce isolée de la même maison. Souvent ce dernier repas se prolongeait jusqu'au milieu de la nuit. Le nom même indique qu'on y restait jusqu'à ce que *Comus*, le dieu du sommeil vînt appesantir les paupières.

Telle était, sous le rapport des repas, la journée des Romains : semblable était celle des Grecs. Voici la description que nous a laissée de l'une et de l'autre un des célèbres médecins de l'antiquité.

« Le matin, dit Galien, tous sont occupés à recevoir les clients. Une fois débarrassés, un grand nombre se rendent au forum pour la plaidoirie des procès; un plus grand nombre vont aux danses ou aux courses. Beaucoup d'autres jouent, boivent, vont aux bains ou se livrent à quelque exercice corporel.

« Le soir venu, tous se réunissent à table; et après s'être remplis de vin, *postquam se vino implevere*, on n'entend

ni une musique honnête, ni une conversation sérieuse, comme cela avait lieu chez les anciens. Que dis-je ? ils disputent entre eux qui boira le plus ; et celui-là est réputé le meilleur, non qui sait jouer de plusieurs instruments et tenir des discours sensés, mais celui qui vide le plus de grandes coupes : *Sed qui multos eosque maximos calices exsicavit* (1).

Voilà sans contredit les hommes que saint Paul a voulu désigner quand il les appelle les adorateurs du dieu-ventre : *quorum Deus venter est.*

Toutefois, à part peut-être quelques exceptions, tous ces gens-là ne manquaient pas de faire intervenir les dieux à leurs repas, soit par des prières, soit par des libations : c'était leur *bénédicité.* Nous en verrons bientôt la preuve.

En lisant ce qui précède tu vas te

(1) Galen., *De Method. therapeut.*

dire à toi-même : Mais ces Romains et ces Grecs ne travaillaient donc pas? qui les nourrissait? qui bâtissait leurs palais? qui leur procurait la facilité de vivre dans l'oisiveté et dans l'abondance de tous les biens de la terre?

Aurais-tu donc, mon cher Frédéric, oublié l'existence de l'esclavage? Ne sais-tu pas que les trois quarts du genre humain étaient esclaves, et que certains bourgeois de Rome, ce Milon en particulier, l'assassin de Clodius, connu de tous les rhétoriciens, en possédait trente mille? Ainsi des autres.

Il en était de même dans les républiques, mille fois trop vantées, de Corinthe, de Sparte et d'Athènes. Pour quarante mille citoyens, cette dernière possédait quatre cent mille esclaves. Aussi nous apprenons de saint Paul qu'Athènes était une ville de désœuvrés.

C'est aux sueurs et aux travaux inces-

sants de tant de malheureux, que les Grecs et les Romains devaient le luxe et le confortable de la vie, avec la dispense du travail. Quant aux esclaves, regardés comme moins que des hommes, *non tam vilis quam nullus*, en échange de leurs travaux ils recevaient des coups de fouet; pour nourriture, du pain et du sel; pour logement, les *ergastula*, obscurs souterrains, où ils étaient entassés pendant la nuit.

Afin qu'ils ne pussent se soustraire impunément à cette affreuse tyrannie, on leur mettait au cou un collier de fer, sur lequel étaient gravés ces mots : « *Fugi, redde me domino meo :* j'ai fui, rendez-moi à mon maître. » Et sans pitié le maître le livrait en pâture aux bêtes de l'amphithéâtre.

Voilà, mon cher ami, la réponse à ta question. Une fois de plus, elle te fait comprendre tout ce que nous devons au christianisme. Puissions-nous ne jamais

l'oublier, ni toi, ni moi, ni les riches, ni les pauvres, ni les savants, ni les ignorants, ni les rois, ni les peuples!

Avant de quitter la salle à manger, disons un mot de l'ordre des repas dont les heures te sont connues. Dans les grandes maisons, dès que les convives, vêtus de blanc et couronnés de fleurs, étaient entrés après avoir quitté leurs chaussures, de jeunes esclaves s'empressaient autour d'eux. Les uns versaient de l'eau à la neige sur les mains et sur les pieds, tandis que les autres nettoyaient les ongles des orteils avec une surprenante dextérité (1).

A ce que je t'ai dit de l'usage des couronnes, j'ajoute la raison qu'en donne Pline le Naturaliste. Les convives gardaient ces couronnes pendant toute la durée du repas. Elles passaient pour des préservatifs contre l'ivresse.

(1) Plaut., *Stich.*, III, v, 31.

« Ouvrant les pores, l'odeur des fleurs donne au vin le moyen d'évaporer ses fumées, et repousse les vapeurs qui montent au cerveau. C'est pour le même motif et pour ôter l'odeur des viandes, qu'ils se faisaient parfumer les cheveux avec des essences de nard et d'autres aromates, que le maître de la maison fournissait, ou que les convives apportaient eux-mêmes (1). »

Un souper en règle se composait de trois services (2). On commençait par manger des œufs ou des laitues, des olives, des figues, quelques fruits et quelques mets légers pour se mettre en appétit. Au second service, on apportait des ragoûts en grand nombre, parmi lesquels était toujours un morceau de veau rôti. Au troisième service, c'étaient des confitures, des pâtisseries, des fruits servis

(1) Plin., lib. XXI, c. XX ; Horat., IV, Od. XII, v. 21.

(2) Cic., *Epist. famil.*, IX, 20.

dans des corbeilles de jonc, et quelquefois de baguettes d'or tressées comme du jonc (1). Avec ces mets appelés *bellaria* arrivaient aussi des parfums (2). »

Les repas étaient servis par des esclaves jeunes et beaux, et tous du même âge (3). Ils étaient vêtus d'une petite tunique, qui descendait un peu au-dessous du genou, et portaient à leur ceinture un linge, dont ils se servaient pour la propreté du service (4). Attentifs à prévenir les désirs des convives, on n'avait pas besoin de leur parler, un signe suffisait. En faisant seulement claquer le pouce avec l'index, ils accouraient aussitôt (5).

La plupart des soupers se terminaient par le partage aux convives des restes

(1) Athen., lib. VI, p. 229.
(2) Plutarch., *Symp.*, VIII, 8.
(3) Cicer., *in Pison.*, 29.
(4) Suet., *in Caligul.*, 26.
(5) Mart., III, LXXXII, v. 89 ; XIV, XCXVI, 119.

du dernier service. Chacun choisissait ce qu'il voulait pour ses parents ou ses amis (1).

Je ne sais, mon cher Frédéric, si ton pays connaît cet usage, mais dans le mien, aux jours de fêtes patronales en particulier, on ne manque pas de donner aux invités ce qu'ils peuvent emporter du repas, pour leurs familles ou leurs amis. Nouvelle preuve de la ténacité des traditions, fondées sur les lois religieuses et sociales, données au genre humain par le Créateur. Mes lettres suivantes en fourniront de plus frappantes encore.

Tout à toi.

(1) Senec., *Ep.* 77 ; Spartian., *in Caracal.*, III.

SEPTIÈME LETTRE

20 août.

Bénédicité et grâces chez les Juifs. — Chez les Égyptiens. — *Remarquable exemple.* — *Comment ils envisageaient* le repas. — Momie apportée sur la table : passage de Plutarque. — Chez les Grecs : témoignage d'Homère et d'Athénée.

MON CHER AMI,

Tu as compris sans peine que les préparatifs solennels dont nous avons parlé jusqu'ici : les vêtements blancs, les couronnes, les parfums, regardaient surtout les *convivia*, je veux dire les repas en commun, plus ou moins publics et plus ou moins solennels. Mais ce qui était de rigueur dans tous les repas, soit publics soit privés, c'était la bénédiction de la table et l'action de grâces.

Quoique protestant, le savant Stukius rend témoignage à l'universalité de ce fait. « Que les repas, dit-il, doivent commencer et finir par la prière, c'est ce qu'enseignent non-seulement les saintes Écritures, mais encore les monuments des nations païennes, leurs rites et leurs coutumes (1). »

Ainsi, *la bénédiction de la table est une loi de l'humanité*. Voyons-en l'accomplissement d'abord chez les Juifs ; puis, nous le suivrons chez les païens et chez les chrétiens.

De tout temps, chez les Juifs, lorsque les convives, soit étrangers, soit membres de la famille, ont pris leurs places, le père de famille avertit de la prière et de la bénédiction des aliments. Alors

(1) Preces conviviorum exordia pariter atque terminos esse debere, non sacræ modo litteræ, verum etiam profanarum gentium monumenta, ritus atque consuetudines docent (P. 426, c. XXXVI).

tous chantent en chœur, ou un psaume ou un cantique qui se trouve dans leur livre : *Traité ou ordre de la bénédiction et des cantiques*.

Les chants terminés, et avant de manger, le père de famille prie en ces termes : « Béni soit le Seigneur notre Dieu, le roi de l'univers, qui l'entretient par sa bonté et par sa miséricorde, et donne les aliments à tout ce qui respire. A cause de la grandeur de son nom, la nourriture n'a jamais manqué, elle ne manquera jamais. Lui seul conserve toutes les créatures sorties de ses mains et donne à chacune ce qui est nécessaire à sa vie. »

Après avoir béni les aliments en général, il bénit en particulier le vin et le pain. Prenant de la main droite une coupe remplie de vin, il la bénit en disant : « Béni soyez-vous, Seigneur, notre Dieu, créateur du monde, qui avez formé le fruit de la vigne. » Puis, il en

goûte le premier, et ensuite tous les convives.

Suit la bénédiction du pain. Le père de famille prend un pain qui doit être entier, et le tenant des deux mains il le bénit par ces paroles : « Loué et béni soyez-vous, Seigneur, notre Dieu, qui tirez le pain de la terre. » Puis, il en mange un morceau, ce qui est imité par tous les convives. C'est seulement après ce triple Bénédicité que le repas commence.

Les grâces se disent soit par le maître de maison, soit par le plus honoré des convives, surtout si c'est un hôte. En voici la formule : le père de famille ou celui qui le remplace, prenant dans ses deux mains une coupe remplie de vin, exhorte les convives à remercier Dieu : « Rendons grâces à notre Dieu, dit-il, nous qui avons mangé de son bien. » Et tous répondent : « Loué soit notre Dieu, à la bonté de qui nous devons la

nourriture et la vie »; puis on chante un hymne d'actions de grâces.

Cette formule de bénédiction et d'actions de grâces varie suivant les grandes fêtes, comme le renouvellement de la lune, la dédicace du temple par Judas Machabée, la fête des sorts ou *phurim*, en mémoire de la délivrance des Juifs par Esther.

Tu peux savoir qu'il en est encore de même aujourd'hui dans les séminaires et dans les communautés religieuses. Le Bénédicité varie suivant les fêtes ou les saisons. N'est-il pas juste et convenable que le Dieu infiniment bon, variant ses bienfaits soit dans l'ordre naturel, soit dans l'ordre spirituel, ses enfants varient aussi la formule de leur reconnaissance ? Comme tu vois cet usage est de toute antiquité. Encore un coup, rien d'aussi tenace que la tradition, et rien d'aussi respectable.

Ce que je dis là, mon cher Frédéric,

s'applique tout particulièrement au Bénédicité. La prière avant et après les repas n'est point une pratique accessoire, qui devait disparaître avec plusieurs autres rites de la loi mosaïque. Nullement ; c'est une pratique *essentielle*, que le fils de Dieu a confirmée, consacrée et immortalisée par son exemple.

Souviens-toi de ce que l'éternel Précepteur du genre humain fit en mangeant avec les deux disciples d'Emmaüs, et surtout à la dernière cène avec tous ses apôtres. Tu verras qu'il se conforme religieusement à l'usage ou plutôt à la loi primitive donnée à son peuple : bénédiction du pain et du vin, manducation ; puis, action de grâces, et action de grâce exprimée par un chant : *Et hymno dicto, exierunt in montem Oliveti.* Oh ! mon Dieu ! que le Bénédicité est donc une chose respectable !

Ce n'est pas tout. Tant ils savaient que la manducation, c'est-à-dire la com-

munion intime de l'homme avec les créatures, est une chose mystérieuse et de grande conséquence, les Juifs avaient plusieurs bénédictions dans le cours du même repas. Tu seras bien étonné en apprenant qu'il en était de même chez les païens. Un peu de patience et ta curiosité sera satisfaite. En attendant tu peux t'écrier avec moi : Comme nous avons perdu le sens des choses !

Lors donc que chez les Juifs on apportait du vin meilleur, on disait : « Béni soyez-vous, Seigneur, notre Dieu, qui êtes bon et qui faites du bien à tous. »

Quand arrivaient les parfums : « Béni soyez-vous, Seigneur, notre Dieu, roi du monde, créateur des arbres et des plantes aromatiques. » Et les fruits : « Béni soyez-vous, Seigneur, notre Dieu, qui créez les fruits des arbres. »

« Il résulte de tout cela, ajoute Stukius, que chez les Juifs la coutume était de ne prendre aucune sorte de nourriture, sans

bénédiction et sans actions de grâces (1). »

Cet usage invariable, justifié par la reconnaissance, n'était pas une pratique facultative : c'était l'accomplissement d'une loi divine. Tu as lu, ou tu peux lire dans le Deutéronome, la prescription suivante : « Lorsque tu auras mangé et que tu seras rassasié, bénis le Seigneur ton Dieu, de peur que ton cœur ne s'élève et que tu n'oublies le Seigneur ton Dieu (2). »

Étant de droit naturel, cette prescription ne regarde pas seulement le peuple juif; elle s'adresse à tous les peuples et à tous les hommes. Nous allons voir

(1) Ex his omnibus apparet, veteres illos Judæos, nullos cibos absque benedictione et gratiarum actione sumere fuisse solitos (C. XXXVI).

(2) Cum comederis et saturatus fueris, benedicas Domino Deo tuo... ne... elevetur cor tuum et non reminiscaris *Domini Dei tui* (VIII, 8-14).

que tous, hommes et peuples, même les plus enfoncés dans les ténèbres du paganisme, l'ont toujours observée. Commençons par le peuple le plus grossièrement idolâtre.

Écoutons le savant Athénée : « Les habitants de la ville d'Égypte, appelée Naucratide, donnent un spectacle digne de passer à la postérité. A peine assis à table, ils se lèvent, se mettent à genoux, et à la voix de l'amphytrion, ou d'un ministre sacré, ils récitent ensemble certaines prières traditionnelles; puis, ils se remettent à table (1). »

Voici un exemple plus mémorable encore. Telle était aux yeux des Égyptiens la sainteté des repas, et la crainte de

(1) Naucratitarum memorabile est exemplum. Etiam post discubitum surgebant rursus, atque in genua procidebant; et, præeunte præcone, vel sacrorum administro, patrias quasdam preces simul profundebant; quibus absolutis, denuo mensæ accumbebant (Lib. IV).

l'oublier, qu'ils observaient une coutume, étrange, incroyable même, si elle n'était rendue incontestable par les témoignages les plus authentiques. Laissons-nous la redire par le vieux Plutarque.

« Quant à la façon de faire d'Égypte, ils ont accoutumé d'apporter ordinairement au milieu d'un festin, l'anatomie sèche d'un corps d'homme mort (une momie, un cadavre), et le monstrer à tous les convives, en les admonestant de se souvenir qu'en peu de temps ils seront tels.

« Encore que ce soit un fort mal plaisant et importun entremet, toutefois si a-t-il quelque commodité ; car s'il ne convie la compagnie à faire grand'chère et à se donner du plaisir, au moins les invite-t-il de s'entreporter amour et dilection les uns aux autres, les admonestant que la vie estant courte de soy mesme, ils ne cherchent pas à la faire

trouver longue par afaires fascheux et ennuyeux (1). »

Les Grecs, comme tu sais, avaient reçu de l'Égypte et des peuples de l'Orient, les traditions primitives du genre humain. Malgré le rationalisme de leurs sectes philosophiques, ils conservèrent fidèlement et accomplirent religieusement la loi du Bénédicité. Homère en fait mention dans ses vers.

Sur quoi l'auteur grec, Athénée, s'exprime ainsi : « Homère nous enseigne ce que nous devons faire avant les repas, savoir : que les prémices des mets doivent être offertes aux dieux. Platon n'y manquait pas. Après le repas, des libations sont offertes aux dieux, auxquels on rend par des chants les honneurs accoutumés (2).

(1) *Banquet des sept Sages*. Probl. III. Traduct. d'Amyot, p. 153.

(2) Post cœnam, et libamina diis offeruntur, et carmine Deum statutis honoribus celebrant

La loi du Bénédicité était tellement sacrée chez les Grecs, qu'elle était passée en proverbe : Ne prenez pas dans la marmite, la nourriture qui n'est pas encore sanctifiée : *Ne a chytropode cibum nondum sanctificatum capias*.

Érasme commente ainsi ce proverbe: « Par là, dit-il, nous sommes avertis de ne pas nous jeter sur la nourriture à la manière des animaux ; mais de ne manger qu'après avoir offert aux dieux les prémices de nos repas. Au rapport de Plutarque, le repas de chaque jour était pour les anciens une chose sacrée, *inter res sacras habebatur mensa quotidiana*.

« C'est pourquoi ils offraient aux dieux les prémices de la nourriture qu'ils allaient prendre; puis ils se mettaient à table, non pas brusquement et sans retenue, mais avec un certain sentiment

(Lib. IV ; id. Plato, *in Conviviis* ; id. Xenoph., *Apud Stukium*, p. 432).

de religion, comme devant participer à une chose sainte. Coutume qui est encore observée de nos jours par les vrais chrétiens (1). »

De tous les Grecs, les épicuriens seuls ne disaient pas le Bénédicité. Aujourd'hui les porcs de ce troupeau, *Epicuri de grege porci*, ne le disent pas non plus : *neque libatio, neque primitiæ diis offeruntur*. Ils mangent comme des bêtes : tant pis pour eux.

A demain les Romains.

Tout à toi.

(1) *Apud* Stukium, p. 431.

HUITIEME LETTRE

21 août.

Bénédicité chez les Romains. — Prières et libations. — Quatre libations. — Libation du vin nouveau. — Squelette humain apporté sur la table. — Corruption des traditions primitives. — Paroles *animales* du maître du festin.

MON CHER FRÉDÉRIC,

Si haut qu'on remonte dans l'histoire des Romains, on trouve l'usage traditionnel du Bénédicité. « Sous le roi Tarquinius, dit Plutarque, Ocrisia, jeune fille, prenait *selon la coutume* quelques prémices des viandes et du vin qui étaient servis à la table du roy et les portait au foyer de l'autel domestique (1). »

(1) *De la Fortune des Romains*, Ve partie, p. 309, trad. Amiot.

Cette forme de Bénédicité est on ne peut plus remarquable. Tu sais que dans l'ancienne loi, était établi le sacrifice d'holocauste. Dans ce sacrifice, la victime était consumée par les flammes. On l'anéantissait en quelque sorte, afin de reconnaître le souverain domaine de Dieu, c'est-à-dire son droit inaliénable de vie et de mort sur toutes les créatures.

Jeter au feu, avant d'y toucher, une partie des aliments, était une imitation de l'holocauste; et cette imitation avait la même signification que le sacrifice. Elle était aussi une prière et un témoignage de reconnaissance envers Dieu (1).

La libation, qui consistait à répandre du vin en l'honneur des dieux, avait la même signification. C'était, si on veut, le Bénédicité sous une autre forme,

(1) Ciborum aliquam partem decerpentes, illam in ignem focumve conjicere, atque ita diis suis religiosæ erga illos gratitudinis testificandæ gratia consecrare solebant. (Stukius, p. 433.)

mais toujours le Bénédicité : la bénédiction des dieux appelée sur la nourriture et sur les convives, un témoignage de dépendance et de gratitude. Tu seras étonné, mais pas plus que moi, en voyant l'invariable fidélité avec laquelle les Romains, soit en public, soit en particulier, même aux plus mauvais jours de leur décadence, ont accompli la loi de la prière avant et après les repas.

Retournons à la salle à manger. Tous les préparatifs du repas sont terminés, les convives sont en place, la table est servie : que va-t-il se passer? Le père du festin, *Dominus seu pater mensæ*, se lève et adresse une prière aux dieux, auxquels il fait, au son de la flûte, quelques libations de vin (1). C'est seulement après cette cérémonie qu'il est permis de toucher aux mets.

(1) Horat., lib. II, satyr. VI., v. 66; Tit.-Liv., lib. XXI, 43.

Vois-tu la reine Didon recevant à sa table Énée et ses Troyens ? elle commence le festin par une prière à Jupiter et par une libation (1). Ainsi, même dans les repas publics, les Carthaginois, non plus que les Romains, ne buvaient ni ne mangeaient, sans avoir appelé sur leur table la bénédiction des dieux, par des prières et des libations. Ce qu'ils faisaient en public, ils le faisaient en particulier, comme nous l'apprenons de Dion Cassius et des autres écrivains profanes.

Stukius, qui rapporte leurs témoignages, les accompagne des réflexions suivantes : « Que l'exemple des païens fasse rougir tant de chrétiens qui, négligeant les prières avant et après le repas : prières qui sont les vraies libations

(1) In mensam læti libant, Divosque precantur.
Jupiter, hospitibus nam te dare jura loquuntur....
Dixit, et in mensa laticum libavit odorem.

Ainsi parle Virgile.

et les vrais sacrifices des chrétiens, se jettent sur la nourriture comme les bêtes. Il serait encore à désirer qu'on suivît un autre exemple des païens.

« En l'honneur des faux dieux, ils répandaient à terre, ou ils jetaient au feu les prémices de leur vin et de leur nourriture : pourquoi ne donnerions-nous pas aux représentants de Jésus-Christ, notre Dieu, les pauvres, quelque partie de notre nourriture ? quel hommage et quelle prière lui seraient plus agréables (1) ?

De ce désir si chrétien, nous avons vu le touchant accomplissement. C'était en 1842, nous étions dans le royaume de Naples, à Nocera de'Pagani, séjour de

(1) Optandum quoque esset, ut quemadmodum Ethnici olim in falsorum deorum honorem aliquam cibi potusque portionem in hostias, in *focum atque humum profundebant : sic nos* christiani in Christi vicarios, hoc est pauperes, cibi potusque nostri portionem profunderemus : *qui quidem gratissimus Deo est cultus atque* honos, p. 440.

saint Alphonse de Liguori. Les bons religieux nous invitèrent à dîner avec la communauté. La table fut frugalement servie. Un bouillon, dans lequel nageait un petit morceau de bœuf, en compagnie de quelques légumes; puis, un fruit, tel fut le menu du festin.

Sur les tables étaient placés de distance en distance des vases à pied, en faïence très-propre. C'est là que chaque convive commençait, avant de manger, par déposer la part des pauvres. N'est-ce pas là un bénédicité qui en vaut la peine?

Je dois te dire, maintenant, comment à Rome se faisait aux dieux l'offrande des premiers mets. On les mettait sur un petit plat, *patella*, qu'on allait porter aux dieux domestiques. De là, le nom de *dii patellarii*. « C'était, dit Varron, un devoir sacré, le devoir de tout bon citoyen. (1) » Horace lui-même,

(1) Oportet bonum civem legibus parere, et

qui le croirait? ne se dispensait pas de ce bénédicité (1).

A ce premier bénédicité en succédaient trois autres : en sorte que les Romains en avaient quatre dans le même repas. Tu sais déjà que leur bénédicité consistait en libations : la première se faisait en l'honneur de Jupiter Capitolin, et des dieux célestes ; la seconde, en l'honneur des héros ou demi-dieux; a troisième, en l'honneur de Jupiter, sauveur parfait (2).

deos colere, in patellam dare parvum epulum (*Apud Stuk.*, p. 432).

(1) Ad hunc itaque morem alludens Horatius dixit ruri cœnare, ut dapibus, nisi antea Deo sic libatis, vesci non liceat : — Tel est le commentaire que donne le savant Turnèbe, des vers de ce poëte :

> Ante Larem proprium viscas, vernasque procaces.
> Pasce libatis dapibus, etc.
>
> *An adversariis.*

(2) Crateres erant tres : primus Jovis Olympii, et deorum cœlestium ; secundus Heroum ; tertius Jovis servatoris perfecti (Pollux, *Apud Stuk.*, p. 626).

Ces curieux détails nous apprennent que les Juifs n'étaient pas seuls à multiplier les bénédictions sur les aliments. Les libations dont je viens de parler se faisaient avec du vin pur, *vinum meracum*. On en faisait d'abord goûter aux convives, pour montrer la puissance et la bonté de Dieu; le reste du repas, on buvait du vin étendu (1).

Pourquoi la coupe de vin pur d'abord offerte aux convives; puis, consacrée aux dieux? En y goûtant les convives témoignaient de la sincérité de leurs pensées. En l'offrant aux dieux, ils protestaient également de la pureté de leur âme exempte de toute hypocrisie (2).

(1) More fuit receptum, ut post cibos vinum meracum omnibus offerretur, illud gustandi gratia, ad demonstrandam vim boni dei; reliquo autem omni convivii tempore vinum dilutius bibere consueverant (Théophraste. *Lib., de ebrietate*, et Philochorus. *Apud Athenæum*. Stuk., p. 626, c. xxiii).

(2) Omnino veteres vino meraco in libationi-

Quand on apportait du vin nouveau, les convives s'abstenaient d'y goûter, avant qu'on l'eût offert aux dieux immortels. Telle était la coutume des anciens Romains, comme nous l'apprend Horace : « Pourquoi prie le père du festin en répandant la coupe remplie de vin nouveau ? O Dieu ! il vous prie beaucoup, il vous implore en versant des coupes le vin pur. »

...Quid orat, de patera novum
Defuso pateris.

Od., XXXI, lib. I.

Te multa prece, prosequitur mero
Defuso pateris.

Od. V, lib. IV.

Par tous ces exemples, tu vois, mon cher Frédéric, que les païens, et les Romains en particulier, regardaient la

bus utebantur, secundum illud *Libationes meracæ* : meracas dixit libationes, propterea quod mero libabant : quo innuebant mentis sinceritatem expertem fraudis atque doli (EUSTATHIUS, lib. VI, c. VII).

manducation comme un chose mystérieuse, sainte et sacrée, qui ne pouvait s'accomplir sans la prière et sans l'intervention de la divinité. Ils avaient mille fois raison.

Cependant le grand corrupteur du genre humain, le démon trouva moyen de pervertir, à son profit, les plus graves usages, venus des traditions primitives. Nous avons vu que pour faire de la table une école de vertu, les Égyptiens apportaient une momie au milieu du festin.

Les Romains adoptèrent cet usage ; mais, aux jours de leur décadence, ce lut dans un but bien différent. Il faut lire les auteurs contemporains pour se faire une idée de la profonde corruption intellectuelle et morale, dans laquelle étaient tombés ces orgueilleux maîtres du monde.

Donc, pour s'engager mutuellement à jouir des plaisirs de la vie, ils faisaient

apporter sur la table un squelette humain. Il était construit en argent et disposé de manière, à ce qu'au moyen d'une petite chaîne du même métal, on mettait en mouvement toutes les articulations. Le maître du festin l'animait ainsi de temps en temps, puis il s'écriait : « Combien l'homme est peu de chose ! La vie ne tient qu'à un fil ! Voilà ce que nous serons, quand l'enfer nous aura engloutis ; parfumons nos cheveux, couronnons-nous de roses. La mort approche, hâtons-nous de vivre. »

Comme je ne veux pas être cru sur parole, je te citerai mes preuves dans ma prochaine lettre : celle-ci est assez longue. Je la termine en te donnant rendez-vous au fameux dîner de Trimalcion.

Tout à toi.

NEUVIEME LETTRE

23 août.

Diner de Trimalcion. — Passage de la Sagesse. — Les Grâces après le repas. — Chez les Grecs. — Chez les Romains. — Impolitesse actuelle. — Bénédicité chez les chrétiens. — Bénédicité de Notre-Seigneur. — Élévation des yeux. — Prière. — Fraction du pain. — Trait d'histoire.

MON CHER AMI,

Au lieu de conserver aux repas leur signification religieuse, les Romains des derniers temps avaient fait de la table une école du plus grossier matérialisme. La négation de l'immortalité de l'âme assaisonnait leurs festins et les portait à se livrer sans retenue à tous les genres d'excès. Un auteur contemporain nous a décrit un de leurs soupers.

« On apporta, dit Pétrone, des amphores de verre, avec cette étiquette : *Vin de Falerne du consulat d'Opimianus, de cent ans.* » Tu sais peut-être que le vin de Falerne du consulat d'Opimianus, était pour les Romains, ce qu'est pour nous, le vin de la *Comète*. Il continue : « Pendant que nous buvions, et que nous admirions les mets exquis dont la table était chargée, un esclave apporta un petit squelette humain en argent, tellement disposé que les articulations et les vertèbres se mouvaient de tous côtés.

« Lorsqu'il fut placé et replacé sur la table, et qu'au moyen d'une chaînette mobile, on lui fit imprimer différentes figures, Trimalcion dit : hélas ! hélas ! malheureux que nous sommes ! que l'homme tout entier n'est rien ! Ainsi nous serons tous, lorsque l'enfer nous aura dévorés. Profitons donc de la vie, pendant qu'il nous est permis d'en jouir.

« Remplissons nos cheveux des parfums les plus exquis ; couronnons-nous des roses les plus délicates. Aussi bien, les mausolées voisins nous ordonnent de profiter de la vie, puis qu'ils nous avertissent que les dieux mêmes peuvent mourir (1). »

(1) Afin de montrer que je n'exagère pas : je cite le texte original. Statim allatæ sunt amphoræ *vitreæ, cum hoc titulo : Falernum Opimianum*, annorum centum... potantibus ergo et accuratissimas nobis lauticias mirantibus, larvam argenteam attulit servus, sic aptam ut articuli ejus vertebræque locatæ in omnem partem flecterentur. Hæc cum super mensam, semel, iterumque abjecisset, et catenatio mobilis aliquot figuras exprimeret, Trimalicio adjecit :

Heu! heu! nos miseros, quam totus homuncio nil est
Sic erimus cuncti, postquam nos auferet Orcus.
Ergo vivamus, dum licet esse bene

PETRON, *Satyric.*, p. 14, édit., 1629, in-4.

Pinguescat nimio madidus mihi crinis amomo,
Lassenturque rosis tempora sutilibus.
Jam vicina jubent nos vivere mausolea.
Cum doceant ipsos posse perire deos (Les empereurs divinisés).

MART. *Epig.*, lib. VI, p. 65.

L'histoire du souper de Trimalcion est celle de bien d'autres, soit dans les temps anciens, soit dans les temps modernes. Nous en avons la preuve dans le livre de la *Sagesse*. En le lisant, tu as peut-être cru que l'auteur sacré faisait un portrait de fantaisie, tandis qu'il décrit la pure réalité.

« Dans l'erreur de leurs pensées, ils ont dit : la vie est courte. Sortis du néant nous y rentrerons bientôt : personne ne se souviendra de nous. Venez donc et jouissons des biens présents. Hâtons-nous de mettre à contribution toutes les créatures. Buvons le vin le plus précieux, usons des parfums les plus exquis ; couronnons-nous de roses ; ne nous refusons aucun plaisir : c'est pour jouir que nous sommes sur la terre ;... mangeons et buvons ; car nous mourrons demain (1). »

(1) Sap., II, 1-9 ; Is., XXI, 13.

A part quelques détails, n'avons-nous pas encore la peinture fidèle de la vie et des repas des impies modernes ! A quoi pensent-ils ? Quel est leur but dans leur ardente recherche de la bonne chère et des plaisirs, sinon de jouir de la vie présente, en jouir promptement, complétement, sans songer à celle qui doit la suivre ?

Au reste, en vue du double but que je t'ai dit, rien n'était plus commun dans l'antiquité que le placement d'un squelette humain sur la table du festin et au milieu des convives (1).

Les anciens qui le mettaient sous leurs yeux pour se former à la sagesse par le *détachement de la vie, ne manquaient ni* au Bénédicité ni aux Grâces : cela est cer-

(1) Olim usitatissimum fuisse ut in conviviis frequens esset mortis consideratio, allatis ad mensam in conspectum, vel desuper suspensis larvis humani id ut sceletis calvisque humani capitis (Stuk., p. 263).

tain ; mais il faut que la loi de la prière, avant et après les repas, soit bien sacrée, pour que les Sybarites eux-mêmes se crussent obligés de s'y conformer. Horace, qui était de ce nombre et qui rougit pas de s'appeler un pourceau du troupeau d'Epicure, ne s'en dispensait point : nous l'avons appris de lui-même.

Commencés par les libations religieuses, les repas finissaient de la même manière. « C'est un fait certain, dit Stukius, que les anciens Grecs et les autres peuples de l'antiquité ne manquaient jamais, après les repas, d'offrir aux dieux des libations, des sacrifices, des prières et des chants, en remerciement de leurs bienfaits (1). »

Un auteur païen, Fronton, nous apprend ce qui se passait dans ce repas nommé *Filotesia*, mot grec qui signifie :

(1) XXVI, p. 629. Voir aussi Pogge, *Dissert. convivial.*

repas d'amitié. « Ce repas, dit-il, commençait par l'invocation des dieux. Cette invocation était faite par le roi du festin, ou par celui qui avait invité les convives à sa table. Puis, approchant la coupe de ses lèvres, il souhaitait toute prospérité au convive placé à côté de lui. Celui-ci la prenait, y goûtait et la passait à son voisin, lequel en agissait de même, et la coupe passait de main en main, jusqu'à ce qu'elle eût fait le tour de la table.

Or, l'invocation des dieux était de trois sortes : La première, de demande ; la seconde, de louange, qui se faisait au milieu du repas ; la troisième, d'actions de grâces qui avaient lieu en se levant de table (1). »

Décrivant le banquet des sept sages, Plutarque ajoute : « Après que les tables eussent été ôtées et que Mélissa

(1) Front., p. 405. *Apud Mamachi, De costumi*, etc., III, 142.

(hôte des Sages) eut envoyé de rang son chapeau de fleurs à chacun des conviés, nous rendîmes grâces aux dieux en leur épanchant un peu de vin (1). »

Pas plus que les Grecs, les Romains n'oubliaient de remercier les dieux. Vers la fin du repas, deux petits esclaves en tunique blanche, les apportaient et les plaçaient sur la table, autour de laquelle un troisième promenait une coupe de vin, en disant à haute voix : « Que les dieux nous soient propices. » Ensuite on leur offrait des mets, et on leur faisait des libations. A leurs noms on joignait celui de l'empereur, père de la patrie, et on priait les dieux de le combler de félicités.

Après cette cérémonie, les convives se lavaient les mains ; puis on faisait une dernière libation aux muses, à Neptune, à Amphitrite, et à Mercure, re-

(1) *Probl.*, IV, t. I, p. 159. *Trad.* d'Amiot.

gardé comme le protecteur du sommeil, aux dieux Lares et au Génie de chaque personne.

Jam nox incessit, nocti nos cedere verum est,
Libemus Musis, Neptuno, Amphitriti æque.
Odyss., XV, 5.

Libebant Mercurio, Mercurius enim videtur somno præsse.
Athen., lib. I; *Antiquit. rom.*, art. *Libatio*.

La dernière libation finie, chaque convive demandait ses chaussures, et, quand c'était le soir, faisait allumer sa torche; puis, on se quittait en se souhaitant réciproquement la santé du corps et de l'esprit (1).

En se retirant, on laissait toujours quelque chose sur la table, couverte de nappes. « C'était, dit Plutarque, une accoutumance d'humanité envers leurs esclaves domestiques, lesquels ne sont pas tant aises d'avoir de quoi manger, que de ce que c'est du relief de leurs

(1) Macrob. *Saturn.*, II, 4.

maistres, cuidans en manière de dire, estre pour cela compagnons de table de leurs maistres. De plus, la table est une chose sacrée, et il ne faut pas souffrir qu'une chose sacrée demeure vuide (1).

« Enfin, la table est l'image de la terre. En effet, après que la terre nous a nourris, elle demeure ronde et stable, et comme nous voulons toujours que la terre nous donne quelque chose d'utile et de bon ; ainsi il nous semble que la table ne doit jamais rester vide et dépouillée de tout (2). »

Avant de te parler du Bénédicité des chrétiens, j'ai besoin de placer ici une triste réflexion. Les païens ne manquaient jamais de remercier leurs dieux après le repas. Aujourd'hui, il n'est pas rare de rencontrer des chrétiens qui, assez fidèles à dire le *Bénédicité*, ou-

(1) *Quest. rom.*, quest. 64.
(2) Stuk., p. 301.

blient presque toujours les *Grâces*. Cet oubli est une ingratitude et une impolitesse. On se fait un devoir de remercier celui qui nous donne la moindre chose, et on regarderait comme un *mal élevé*, celui qui s'en dispenserait.

S'il n'est pas permis d'être impoli à l'égard des hommes, est-il permis de manquer de politesse envers Dieu? La nourriture qu'il nous donne, non pas une fois, mais chaque jour et plusieurs fois le jour, ne mérite-t-elle pas même un simple remerciement?

Nous venons de voir avec quelle religieuse fidélité, les Juifs et les Gentils observaient la loi de la prière, avant et après les repas. Tu peux, mon cher Frédéric, juger par là de la conduite de tes pères dans la foi, les premiers chrétiens. Outre les traditions générales, ils avaient pour se diriger l'exemple du fils de Dieu en personne. As-tu remarqué que le Sauveur, avant de donner la nour-

riture miraculeuse aux foules venues dans le désert pour entendre ses instructions, commence par leur dire le Bénédicité?

« Ayant élevé les yeux au ciel, dit Saint Matthieu, il bénit les cinq pains, les rompit et les donna aux apôtres qui les distribuèrent à la multitude (1). » Par cette élévation des yeux vers le ciel et cette bénédiction, qu'a voulu nous apprendre le divin Maître?

Un de nos Pères répond : « Il a voulu m'apprendre que lorsque nous nous mettons à table, nous ne devons toucher aux aliments qu'après avoir prié (2). »

« S'il élève les yeux vers le ciel, c'est afin de nous montrer où doivent se di-

(1) Acceptis quinque panibus... adspiciens in cœlum benedixit, et fregit, et dedit discipulis panes, discipuli autem turbæ (XIV, 19; id. Marc., VIII, 19).

(2) Ut me doceret, ut mensam attingentes gratias prius agamus, ac deinceps cibum capiamus (Theophilact., *in hunc loc.*).

riger nos prières. Celui qui prie s'élève et s'unit à celui de qui viennent tous les biens, à Dieu lui-même (1).

Voilà déjà deux circonstances du Bénédicité de Notre-Seigneur : l'élévation des yeux vers le ciel et la prière. Reste à expliquer la troisième, la rupture du pain : *il prit le pain et le rompit.*

Chez les Juifs, le père de famille, après avoir béni la table, rompait le pain et le distribuait aux convives, cela te parait difficile. Tu te figures sans doute que ce pain était comme le nôtre, épais et relevé : c'est une erreur.

Dans l'antique Orient, les pains étaient plats et ressemblaient à nos gâteaux. On n'avait pas besoin de couteau pour les couper : on les prenait à deux mains et on les brisait. De là, le mot de *frac-*

(1) Ut ostenderet locum quo mittuntur preces, quoniam precationibus quis conjungitur et agglutinatur ei, quod est bonum, hoc est divino numini (Eusthat., *in Hom.*).

tion ou *brisement du pain*, tant de fois répété dans les saintes Écritures.

Cette coutume existe encore, parce que la forme du pain n'a pas changé, tant l'Orient est fidèle aux traditions ! Voici ce que me racontait naguère un missionnaire en Mésopotanie. Les femmes pratiquent un trou dans la terre. A défaut de bois, elle le remplissent d'*argo* ou fiente de chameau, et on y met le feu. Sur ce trou, on place un vase de terre, large et haut de deux ou trois pieds. Ouvert par le bas, ce vase se ferme dans le haut avec un couvercle mobile.

Sur des planches, les femmes pétrissent des pains ou plutôt des gâteaux, et lorsque le vase est assez chaud, elles retirent le couvercle et appliquent rapidement leurs gâteaux aux parois intérieures du vase, qu'elles referment aussitôt. En peu de temps le pain est cuit et peut être rompu et mangé.

Si, comme nous venons de voir, Notre-Seigneur avait soin de bénir les repas auxquels il demeurait étranger, tu peux juger de la fidélité avec laquelle il se conforma à la grande loi de la prière dans la dernière cène : je veux dire dans le repas divin auquel il participa avec les apôtres et se donna lui-même en nourriture. Un pareil exemple ne suffit-il pas pour justifier ceux qui disent le Bénédicité, et pour faire rougir ceux qui ne le disent pas ? — A demain d'autres autorités.

Tout à toi.

DIXIÈME LETTRE

25 août.

Bénédicité des premiers chrétiens. — Paroles de Tertullien. — Saint Athanase. — Saint Jérôme. — Saint Basile. — Saint Chrysostôme. — Bénédicité de saint Paul ermite et de saint Antoine. — Polydore Virgile. — Droit Canon. — Le privilége de dire le Bénédicité réservé au prêtre. — Consultation des Bulgares. — Formule du Bénédicité chez les premiers chrétiens.

MON CHER FRÉDÉRIC,

En lisant l'histoire de la dernière Cène, tu as remarqué ces paroles, *et hymno dicto*, après *avoir dit le cantique*, ils se rendirent au mont des Oliviers. Ici encore le Sauveur se conforme à la tradition universelle, et à celle des Juifs en particulier, qui terminaient leurs repas par des chants sacrés. On tient, de plus, que le cantique indiqué

par l'Evangile, est le psaume *Laudate pueri Dominum*, récité par les Juifs après le repas.

« Et nous, s'écrie avec indignation le célèbre chancelier d'Angleterre, Thomas Morus, contents de deux ou trois paroles, balbutiées sans attention, par manière d'acquit et en baillant nous quittons la table (1)! »

Que nous sommes dégénérés et que nous ressemblons peu à nos pères ! Pour eux, le Bénédicité et les Grâces du divin Maître furent un modèle longtemps et religieusement observé. Tu n'as pas oublié la description des agapes, donnée par Tertullien (2). L'élévation des yeux vers le ciel, la fraction du pain, la prière avant le repas, et après

(1) At nos tribus verbis qualibuscumque contenti, eisdemque perfunctorie mussitatis et oscitanterabimus (*Apud* Duranti. *De ritib. Eccl.*, etc., lib. II, p. 659).

(2) Oratio auspicatur et claudit cibum (*Apol.*, III, 9).

le repas la prière suivie de l'hymne de reconnaissance (1).

Cela était vrai des repas privés, comme des repas publics : Le fait est affirmé par toute la tradition. Ils sont nombreux les témoignages des pères de l'Orient et de l'Occident qui la constatent, et, sous une forme ou sous une autre, la rendent obligatoire. Mieux encore : afin d'en faciliter l'accomplissement ils nous ont conservé plusieurs formules du Bénédicité et des Grâces, en usage chez nos saints et illustres ancêtres.

« Lorsque vous serez à table, dit saint Athanase, et que vous commencerez à rompre le pain, vous ferez sur lui trois fois le signe de la croix et vous le bénirez

(1) Ubi sederis ad mensam, et incœperis frangere panem, tereum consignans, his verbis gratias age : Gratias agimus tibi, Pater noster, etc., et postea cum igitur surrexeris a mensa, rursum gratias agendo, tribus vicibus dicas : Miserator et misericors dominus esum dedit timentibus se : Gloria Patri, etc. (Lib. *de Virginitate*).

en disant : « Nous vous remercions, notre Père qui êtes dans les cieux, etc. Lorsque vous vous lèverez de table vous rendrez grâce en disant trois fois : « Le Seigneur bon et miséricordieux a donné la nourriture à ceux qui la craignent : Gloire au Père, et au Fils et au Saint-Esprit. »

L'obligation du Bénédicité et des Grâces ne regardait pas seulement les fidèles d'une condition ordinaire, elle s'imposait aux chrétiens du plus haut rang. Écrivant à la petite fille des Scipions, saint Jérôme lui dit : « Vous ne devez jamais vous mettre à table, sans prier et sans lire quelque chose de l'Écriture (1). »

L'illustre diacre d'Édesse, saint Éphrem parle comme saint Jérôme : « C'est avec le plus grand respect et dans la crainte de Dieu, que vous devez

(1) Ita tibi semper comedendum est, ut cibum et oratio sequatur et lectio (*Ep., ad Eustoch.*).

observer le canon ou la règle qui oblige à prier toutes les fois qu'on prend sa nourriture (1). »

Écoutons encore quelques pères de l'Orient. « La prière, dit saint Basile, ne doit pas seulement suivre le repas, elle doit le précéder (2). »

« Lorsque Notre-Seigneur, écrit saint Jean Chrysostome, multiplia les pains, il leva les yeux au ciel, pour nous apprendre à ne jamais nous mettre à table, sans avoir rendu grâce à Celui qui nous donne la nourriture (3). »

Avant de quitter l'Orient, je ne puis

(1) Canonem sive regulam cum omni reverentia et timore Dei sequere : licetque bis in die ad comedendum tradatur, semper cibum cum gratiarum actione sumito (*Exhort. prima*, t. II).

(2) Gratiarum actionem non tantum postponendam sed et præponendam esse cibo et refectioni (*Regul.* 56, c. II).

(3) Quando Christus panes multiplicavit, tunc in cœlum respexit, docens nos non esse ad mensam accedendum quous que gratias ei agamus qui cibum nobis præbuit (*Homil.* I, *in Matth.*).

résister au plaisir de remettre sous tes yeux, le fait que nous lisons dans la vie de saint Paul, premier ermite. Depuis près de cent ans, il vivait seul dans le fond d'un désert de la Thébaïde, lorsque saint Antoine, inspiré de Dieu, vient lui faire visite.

Vois-tu ces deux vénérables patriarches, l'un âgé de cent treize ans, l'autre de quatre-vingt-dix ans ; se connaissant par leurs noms sans s'être jamais vus ; puis, s'embrassant avec une ineffable tendresse et remerciant Dieu du bonheur qu'il leur procure de se voir, au moins une fois, avant de mourir ?

Ils en étaient là, lorsque le corbeau qui, depuis plus d'un demi-siècle apportait chaque jour un demi-pain à saint Paul, apporta un pain entier. « Voyez, dit à saint Antoine, l'aimable

(1) Cum gratiarum actione ad fontem capientes cibum, iterum gratias *de more* Deo actis, noctem in divinis laudibus consumpserunt (*In vit.*).

centenaire, comme le Seigneur est bon ! Quand je suis seul il me fournit un demi-pain ; aujourd'hui que nous sommes deux, il double la ration. »

S'étant levés, ils disent le bénédicité, s'asseoient au bord du ruisseau, mangent avec joie et rendent grâces avec effusion de cœur, au Père céleste qui n'oublie jamais ses enfants.

Repassons en Occident. Voici un des plus savants témoins de la traduction. « Les apôtres étant à table, dit saint Hilaire, Jésus prit le pain et le rompit, et ayant pris la coupe, il la bénit, rendit grâces, la leur présenta et ils burent. Comme les apôtres avaient prié avant de boire, ils prièrent après avoir bu. En effet, il est dit : Après avoir récité le cantique, ils se rendirent à la montagne des Oliviers. Cet exemple vous apprend que vous devez prier avant et après vos repas (1). »

(1) Ut discas et ante cibum et post cibum

Rappelant la fidélité de nos pères à la loi du Bénédicité, Polydore Virgile, s'exprime en ces termes : « Chez nous, c'est la coutume, lorsque la table est servie, de la bénir par quelques prières, avant de toucher aux aliments. Cette coutume est fondée sur l'exemple même de Jésus-Christ. Il l'observa au désert, lorsqu'il bénit les cinq pains, et à Emmaüs, lorsqu'il bénit la table en présence des deux disciples (1). »

Le Bénédicité et les Grâces sont tellement de rigueur, surtout pour les prêtres, que le droit Canon leur en fait un devoir. « Quand les prêtres se réu-

gratiarum actiones reddere Deo (*In illa verb.* Marc., c. XIV, 23).

(1) Nostris mos est mensam jam instructam sacris quibusdam sanctificare verbis, priusquam vesci incipiant. Quod ad imitationem Christi fit : quippe qui eum ritum servasse fertur, cum in deserto quinque panes, cum in Emauso coram duobus discipulis mensam sanctificavit (*Apud* Stuk., p. 428).

nissent pour prendre un repas, le premier d'entre eux doit, avant tout, commencer le verset, et bénir la table : alors tous prennent place selon leur rang. Après le repas, ils doivent réciter l'hymne à l'exemple du Seigneur, comme on lit dans la dernière Cène (1). »

Comme tu vois, c'est au premier d'entre les prêtres soit par l'âge, soit par la dignité, qu'appartient le saint et honorable privilége de bénir la table. Il faut donc évidemment que cette bénédiction soit une chose bien importante. Dans les repas des séculiers, c'est encore au prêtre que revient, à l'exclusion de tout autre, le droit et le devoir de dire le Bénédicité et les Grâces. Telle était,

(1) Quando autem conveniunt presbyteri ad convivium aliquod, aliquis prior illorum versum ante mensam incipiat, et cibum benedicat : et tunc secundum ordinem sedeant... post refectionem similiter hymnum dicant, ad exemplum Domini, sicut in cœna fecisse legitur. *Distinc.* 44 c. *Nullus.*

aux yeux des anciens chrétiens, la sainteté de cette fonction, qu'ils ne savaient, si à défaut de prêtre, il leur était permis de la remplir.

Ainsi, nous voyons encore, au neuvième siècle, les Bulgares convertis à la foi demander au pape saint Nicolas Ier, si un simple fidèle pouvait remplacer le prêtre dans cette fonction. « Sans aucun doute, répondit le Pape ; car il a été donné à chacun de préserver, par le signe de la croix, tout ce qui lui appartient, des embûches du démon; et par le nom de Notre-Seigneur de triompher de toutes ses attaques (1). »

Cet honorable scrupule était né du grand fait connu et respecté de tous les peuples, Juifs et Gentils, savoir : que

(1) Nam omnibus datum est, ut et omnia nostra hoc signo debeamus ab insidiis munire diaboli, et ab ejus omnibus impugnationibus, in Christi nomine triumphare. *Resp. ad consult. Bulgar.*

le droit exclusif de bénir la table appartient au prêtre, ou, à son défaut, au père de famille, au roi du festin ou au plus honorable des convives.

Aux preuves contenues dans mes précédentes lettres, j'ajoute seulement ce trait de la vie de Saül, le premier roi d'Israël.

Étant à la recherche des ânesses de son père, il demande où demeurait Samuel. « Lorsque vous viendrez dans la ville, lui fut-il répondu, c'est là que vous le trouverez, avant qu'il monte en haut, où il a coutume de manger; car le peuple ne mange pas qu'il ne soit venu : c'est lui-même qui bénit le *repas*, après quoi les invités y prennent part (1) ».

Il reste, mon cher Frédéric, à te faire connaître quelques-unes des formules du Bénédicité et des Grâces en usage,

(1) I Reg., IX, 13.

non-seulement chez les premiers chrétiens, mais encore dans les séminaires, où s'est perpétué l'esprit de la primitive Église. Voici une des belles hymnes, qu'à l'exemple de Notre-Seigneur, ils chantaient à leurs repas.

Avant le repas : « Sans vous, Seigneur, rien n'est doux. Il n'est pas bon d'approcher quoi que ce soit de ses lèvres, avant que votre bénédiction, ô Christ, ait pénétré la boisson et la nourriture : grâce à la foi qui sanctifie tout. »

Pendant le repas : « Que nos mets se ressentent de Dieu, et que le Christ répande son influence sur nos mets, nos paroles gaies ou sérieuses et sur nos joies; qu'en un mot la sainte Trinité nous dirige nous et nos œuvres. »

A la fin du repas : « Accordez à vos serviteurs qui vous le demandent instamment, de fortifier leurs membres par cette nourriture, prise avec modération, afin que, n'étant point appesantis

par un estomac surchargé d'aliments, ils se conservent en bonne santé (1). »

Demain, je t'enverrai d'autres formules plus courtes, mais non moins belles.

Tout à toi.

(1) *Ante :*

Te sine nihil, dulce Domine,
Nec juvat ore quid appetere,
Pocula ne prius atque cibos,
Christe, tuus favor imbuerit,
Omnia sanctificante fide.

Infra :

Fercula nostra Deum sapiant,
Christus et influat in patinas.
Seria, ludicra verba, jocos
Denique quod sumus atque agimus
Trina superna regat pietas.

Sub finem :

Da, locuples Deus, hoc famulis
Rite precantibus, et tenui
Membra cibo recreata levent,
Neu piger immodicis dapibus
Viscera tanta gravet stomachus,
Sospitet ut jecur incolume.

PRUDENT. *Hym., ante cib.*

ONZIEME LETTRE

26 août.

Détails sur la journée des premiers chrétiens. — Autres formules du Bénédicité. — Petite formule chez les premiers chrétiens. — Formules plus développées en Orient. et en Occident. — Bénédicité dans l'Église grecque. — Chez les solitaires de Syrie. — Dans l'Église latine. — Beauté de cette prière.

MON CHER AMI,

Dans une de mes précédentes lettres, tu as lu l'histoire d'une journée des Romains : c'est bien le moins que tu connaisses la journée des premiers chrétiens, tes pères dans la foi, tes modèles et les miens. D'ailleurs, cette connaissance se rattache directement à la question du Bénédicité.

Nos pères se levaient de bonne heure.

Leur première action était le signe adorable de la croix, qu'ils répétaient fréquemment dans la journée. Lorsqu'ils étaient habillés, ils se lavaient les mains et le visage : la propreté était pour eux une vertu. Ils se lavaient encore avant de se mettre en prières. La famille se réunissait dans une chambre destinée à ce saint usage. Nos pères étaient persuadés que le matin était le moment le plus convenable, pour offrir au Seigneur le sacrifice de louanges.

La prière finie, toute la famille se levait, et, modestement vêtue, se disposait au saint sacrifice. Avant de sortir de la maison, chacun faisait le signe de la croix et se rendait à l'église. Ils entendaient la messe à laquelle tous communiaient. Israélites vigilants, ils avaient soin de venir chaque matin recueillir la manne du ciel, persuadés qu'il est impossible, sans recevoir le pain des forts, de traverser sûrement le désert de la vie.

Après la messe, ils rentraient dans leurs maisons et se livraient au travail. Toujours le signe de la croix le précédait, et le chant des cantiques sacrés l'accompagnait souvent. Vers midi, les travaux étaient suspendus : c'était l'heure du repas. Avant de nourrir le corps, ils regardaient comme une chose juste et convenable de nourrir l'âme. C'est pourquoi ils lisaient quelques passages de l'Écriture sainte.

Puissance de la tradition ! la même chose se fait encore dans les séminaires. La lecture finie, ils faisaient le signe de la croix sur les viandes, sur le vin et sur l'eau ; et, après une prière plus ou moins longue, ils commençaient leurs repas.

Voici une formule de cet antique Bénédicité. Nous en devons la conservation au célèbre Origène : « O vous ! qui donnez la nourriture à tout ce qui respire, faites-nous la grâce d'user saintement

de ces mets que votre miséricorde nous a préparés. Vous avez dit, ô mon Dieu! que quand vos disciples boiraient quelque liqueur empoisonnée, ils n'en ressentiraient aucun mal, pourvu qu'ils aient soin d'invoquer votre nom, car vous êtes infiniment bon et infiniment puissant. Otez donc de cette nourriture tout ce qui pourrait nuire au corps et à l'âme de vos enfants (1).»

S'il se trouvait là quelque prêtre, c'est à lui qu'appartenait la bénédiction de la table. Pendant le repas, on chantait des cantiques sacrés. Ce touchant usage, qui marquait l'innocence des mœurs et la joie de la bonne conscience, avait encore l'avantage de tenir l'âme élevée à Dieu, et de prévenir toute parole oiseuse.

Aussi, d'après le conseil de saint Paul, les évêques et les prêtres recom-

(1) Lib. II, *in Joan.*, p. 36.

mandaient aux pères de famille d'apprendre des hymnes et des cantiques à leurs femmes et à leurs enfants, afin qu'ils les chantassent non-seulement en filant leur laine et tissant leur toile, mais encore en prenant leur nourriture (1).

Le repas fini, ils rendaient grâces au Seigneur, reprenaient le chant des psaumes et des cantiques, lisaient encore quelques passages de l'Écriture et retournaient gaiement au travail. Au repas du soir les choses se passaient comme au dîner. L'heure du repos étant venue, on faisait la prière en commun. Chacun renouvelait le signe de croix sur son lit, et se couchait avec modestie pour prendre le sommeil nécessaire. Telle était, mon cher ami, la vie de nos pères.

Quand on nous propose, à nous, leurs enfants, de l'imiter au moins de loin,

(1) Tertull., *Apol.*, XL ; Clem. Alex., *Strom.*, lib. VII, p. 727, etc.

nous répondons : ce n'est plus l'usage ! Vraiment ce n'est plus l'usage de vivre en chrétien, sans doute parce que ce n'est plus l'usage de mourir en saint. Ce n'est plus l'usage ! mais ce n'est pas sur l'usage que nous serons jugés, c'est sur l'Évangile. Jésus-Christ, dit Tertullien, ne s'appelle pas l'usage, mais la vérité, et la vérité ne change pas. Dès lors, chrétiens, que nous reste-t-il ? Ou changer de nom, ou changer de mœurs : *Aut muta nomen, aut muta mores.*

Revenons aux formules du Bénédicité et des grâces. Dans l'oraire, *horologium*, des chrétiens orientaux, nous trouvons la suivante : Le prêtre ou le père de famille, se tenant debout, dit : « Jésus-Christ notre Dieu, bénissez la nourriture et la boisson de vos serviteurs, parce qu vous êtes saint et maintenant et toujours et aux siècles des siècles. *Amen.* »

Après le repas, tous se lèvent et disent : « Gloire à vous, Saint, gloire à vous, Roi,

parce que vous nous avez réjouis en nous donnant la nourriture. Remplissez-nous aussi du Saint-Esprit, afin que nous soyons agréables à vos yeux, et non confus, lorsque vous rendrez à chacun selon ses œuvres. »

Ensuite, on récite le verset du psaume 122 : *Je me suis réjouis à la nouvelle que j'irai dans la maison du Seigneur*. Puis on ajoute : « Comme vous étiez au milieu de vos disciples, ô Sauveur, leur donnant la paix, venez aussi au milieu de nous et sauvez-nous. »

Enfin, on dit : « Les pauvres mangeront et ils seront rassasiés. Ceux qui cherchent le Seigneur le trouveront : *Kyrie eleyson*. Soyez béni, ô Dieu ! qui nous avez comblés de vos dons, faites que nous jouissions de votre grâce et de vos bienfaits et maintenant et toujours et aux siècles des siècles. *Amen* (1). »

(1) *Apud Stuk.*, p. 429.

Telle était en Orient la commune bénédiction de la table. Les admirables religieux des déserts de Syrie avaient une action de grâces, que saint Chrysostome propose à notre imitation. Ils disaient : « Béni soyez-vous, Seigneur, qui m'avez nourri dès mon enfance, qui donnez la nourriture à tout ce qui respire, qui remplissez nos cœurs de contentement et de joie, afin qu'ayant toujours le nécessaire, nous abondions en toute sorte de bonnes œuvres, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui soit avec vous et avec le Saint-Esprit gloire, honneur, empire aux siècles des siècles. *Amen.* »

« Gloire à vous, Seigneur, gloire à vous, Roi, parce que vous nous avez donné la nourriture. Remplissez-nous de contentement et de joie, afin que nous soyons agréables à vos yeux, et non couverts de confusion, lorsque vous rendrez à chacun selon ses œuvres (1). »

(1) *Homil.* LVI, *in Matth.*

Dans l'Eglise latine, non moins belles sont les prières avant et après les repas. Voici, comme tu sais, la formule ordinaire du Bénédicité et des grâces. Les convives s'adressant au prêtre, s'il y en a un, et à son défaut, au chef de famille, lui disent : « Bénissez : *Benedicite.* » Par modestie, le prêtre ou le chef de famille répond : « *Dominus*, que ce soit le Seigneur. » Alors, au nom du Seigneur, il dit : « Prions : Seigneur, bénissez-nous, ainsi que ces aliments que nous allons prendre et que nous devons à votre libéralité : *Oremus : Benedic, Domine, nos et hæc tua dona quæ de tua largitate sumus sumpturi.* »

Un des convives s'adressant à celui qui a béni, lui demande une nouvelle bénédiction, afin que ce repas du temps soit une œuvre sainte qui conduise au festin de l'éternité : « *Jube, Domine, benedicere :* Maître, priez le Seigneur de bénir, *Mensæ cœlestis participes faciat nos Rex æternæ gloriæ :* Que le Roi d'éternelle

gloire nous rende participants du festin céleste. »

Les grâces ne sont pas moins belles : « *Agimus tibi gratias, Rex omnipotens Deus, pro universis beneficiis tuis, qui vivis et regnas in secula seculorum.* » « Nous vous rendons grâces, ô Dieu, Roi tout-puissant, pour tous vos bienfaits, vous qui vivez et régnez aux siècles des siècles. *Amen* ; Ainsi soit-il. »

On continue : « *Retibuere dignare, Domine, omnibus nobis bonafacientibus vitam æternam.* » « Daignez, Seigneur, donner à tous ceux qui nous font du bien la vie éternelle. » On finit en disant : « *Et fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace. Amen.* » « Et que les âmes des fidèles, par la miséricorde de Dieu, reposent en paix. Ainsi soit-il. »

La reconnaissance fut toujours la marque d'un bon cœur. Ils sont donc bons et très-bons les cœurs qui font sérieusement cette action de grâces. Rien n'est

oublié. Comme il est juste, le remerciement s'adresse d'abord à Dieu, le bienfaiteur universel ; il descend ensuite aux bienfaiteurs de la terre, pour lesquels, en échange de leur amitié et de leur charité, on demande la magnifique récompense de la vie éternelle.

Enfin, ce qu'il y a de plus touchant, on se souvient des chers trépassés, nos amis, nos frères, nos sœurs, nos parents, à qui nous devons tout, et la vie, et l'éducation, et les biens temporels et jusqu'au nom même que nous portons.

Honneur aux chrétiens et aux chrétiennes, honneur aux familles, honneur aux nations qui, foulant aux pieds un honteux et lâche respect humain, se montrent noblement fidèles à un devoir, dont l'accomplissement maintient la dignité de l'homme, traduit le plus noble sentiment, la reconnaissance, et l'empêche de descendre au niveau de la bête.

Honneur en particulier à la catholique

Espagne : je vais te dire pourquoi.

Il y a deux ans, un prêtre de mes amis fut chargé d'accompagner à Malaga le corps d'un noble Espagnol, décédé à Paris. Le navire qui devait le transporter partit de Marseille.

Lorsque l'heure du repas fut venue, le capitaine obligea le prêtre à prendre la place d'honneur. Puis, tout l'état-major étant réuni, debout autour de la table, la tête découverte, le capitaine pria le prêtre de dire le Bénédicité. Ce qu'il fit au milieu du silence religieux de tous les convives. Il en fut de même pour les grâces après le repas.

Revenu à Paris, cet excellent prêtre était encore sous l'impression d'un spectacle si nouveau pour lui, et qui l'avait profondément édifié. Si la Bénédiction de la table a lieu sur les navires, tu penses bien qu'elle n'est oubliée nulle part dans la catholique Espagne. Tu ne te trompes pas.

Nous avons vu, et tu ne l'as pas oublié, que les premiers chrétiens avaient un Bénédicité ordinaire et un Bénédicité solennel. Il en est encore de même aujourd'hui. Je viens de te faire connaître le premier. Le second se récite dans les séminaires et les communautés religieuses, fidèles héritiers de l'esprit et des traditions primitives. De même encore que chez les Juifs et les païens, la prière variait suivant la nature des aliments apportés sur la table, ainsi dans les séminaires, le Bénédicité varie suivant les saisons.

Comme tu n'as pas occasion de le dire, je m'abstiens de le citer. Tu sauras seulement que c'est une des plus belles prières qu'on puisse lire. Rien n'est plus propre à inspirer la reconnaissance envers Dieu ; à attirer la bénédiction sur l'acte si important et si profondément mystérieux de la manducation. Tu sauras de plus qu'à l'exemple de ce qui se

faisait dans la primitive Église, et même chez les Juifs, on termine par un hymne d'actions de grâces. Pénétrés de reconnaissance, tous psalmodient ensemble le psaume *Laudate Dominum, omnes gentes*, etc.

On sort du réfectoire pour se rendre à la chapelle. En y allant on récite à deux chœurs le psaume *Miserere*, pour demander pardon des fautes qu'on aurait pu commettre pendant le repas : ce psaume faisait déjà partie du Bénédicité primitif dans l'Église latine.

Ainsi doit prendre sa nourriture tout homme qui se comprend et qui se respecte. A demain un nouveau voyage.

Tout à toi.

DOUZIÈME LETTRE

27 août.

Bénédicité de l'Empereur. — Bénédicité de saint Louis. — Bénédicité des anciens peuples du Nord. — Des nations modernes, étrangères au Christianisme. — Indiens. — Chinois. — Sauvages de l'Amérique, de l'Océanie, de l'Afrique. — Lettres des Missionnaires. — Anecdote. — Conclusion.

MON CHER FRÉDÉRIC,

La loi du Bénédicité ne vient pas du *christianisme* seulement, elle est d'origine primitive. C'est une de ces traditions vitales que les peuples, enfants de Noé, emportèrent dans leurs migrations. Chose digne de remarque! s'ils oublièrent un assez grand nombre des enseignements divins, ils restèrent tou-

jours fidèles à celui-là. Nous l'avons vu dans nos lettres précédentes. En sorte que le mot d'un auteur païen est vrai à la lettre : « Jamais les anciens ne prenaient leurs repas, sans avoir imploré les dieux. » *Veteres nunquam cibum cepisse, nisi prius deos placassent* (1).

Est-il besoin d'ajouter que cette loi, tant de fois vénérable, a traversé les siècles chrétiens, et reçu l'hommage de fidélité non-seulement des religieux et des prêtres, mais des chrétiens de toute condition, sans excepter les plus grands monarques : Deux exemples entre tous. Jamais l'empereur d'Allemagne, roi des Romains, ne se mettait à table, qu'un de ses chapelains, ordinairement un évêque, n'eût dit à haute voix le Bénédicité. Le repas fini, le même prélat récitait l'action de grâces.

Dans les dîners solennels, lorsque

(1) Athen., *Dipnosophis.*, lib. IV.

l'empereur se trouvait à Trèves, le Bénédicité et les grâces se disaient en grande cérémonie. Arrivaient en rochet et en étole, dans la salle du festin, plusieurs évêques ayant à leur tête l'archevêque de Trèves. Celui-ci commençait le Bénédicité, auquel répondaient les autres prélats. Les grâces se récitaient de la même manière (1).

Non moins religieux que les Césars d'Allemagne, nos rois de France n'avaient garde de se dispenser de la loi de la prière avant et après leurs repas. Nous lisons dans la vie de saint Louis : « Un de ses chapelains demeurait présent à ses repas, pour lui dire le Bénédicité et les grâces (2). »

Que les nations catholiques, tant qu'elles furent catholiques, aient fidèlement conservé la pratique du Béné-

(1) *Stuk.*, p. 431.
(2) *Vie de S. Louis*, par de Villeneuve. Trans.

dicité, il n'y a rien d'étonnant. Mais qu'on trouve la même fidélité chez les peuples protestants et même chez les nations idolâtres et sauvages des temps modernes, c'est une preuve de plus et de l'origine primitive de cette prière et de sa mystérieuse importance. Ainsi, dans les familles protestantes d'Angleterre et d'Allemagne, la bénédiction de la table est d'un usage invariable. Je ne sais de quel œil on regarderait celui qui oserait s'en dispenser ; je sais seulement que ce ne serait pas d'un bon œil.

Comme moi, tu l'as vu à Londres et ailleurs, dans les repas ordinaires, au sein des familles, comme dans les banquets publics, tels, par exemple, que les splendides festins du lord maire; jamais on ne se met à table sans faire la bénédiction de la table. S'il se trouve un *ministre*, le maître de la maison lui fait un signe et le ministre dit le Béné-

dicité auquel tous s'unissent en inclinant la tête. Quand il n'y a pas de ministre, c'est le père de famille qui le remplace. Si ce dernier est absent, l'honneur de bénir la table est réservé au plus jeune des enfants.

En voyant cette admirable fidélité à pratiquer une loi qui est d'origine catholique et non protestante, ne peut-on pas dire à un trop grand nombre de catholiques, ce que Notre-Seigneur disait aux Juifs endurcis, en parlant des habitants de Sodome : Ils seront vos juges : *Ideo et ipsi judices vestri erunt ?*

Avant de te conduire chez les nations idolâtres des temps modernes, reviens un instant avec moi faire une courte visite à deux peuples barbares de l'antiquité. C'est pour l'acquit de ma conscience, et afin de te montrer la complète universalité de la loi du Bénédicité.

Tu connais les Vandales et leur férocité. Eh bien ! ces terribles barbares, ces

effroyables ravageurs de l'Afrique, ces persécuteurs acharnés du christianisme, ne prenaient jamais leur nourriture sans faire circuler une coupe consacrée à leurs dieux par certaines formules: c'était leur Bénédicité (1).

Les anciens Lithuaniens, les Samogitiens et autres barbares du Nord appelaient les démons eux-mêmes à sanctifier leurs tables : et ils venaient. Dans l'angle de leurs huttes étaient entretenus des serpents familiers : c'était comme les dieux Lares des Romains. A certain jour on les faisait monter sur la table, au moyen d'une nappe blanche. Ils goûtaient à tous les mets et rentraient dans leur trou. Les viandes étaient sanctifiées, et les barbares mangeaient sans crainte (2).

(1) Vandali in conviviis pateram circumferentes olim certis verbis consecrabant, sub nominibus deorum. Crantz, lib. III, *Vandal*, c. XXXVII.

(2) *Apud Stuk.*, p. 441.

Malgré la distance des lieux, l'intervalle des temps, la différence de mœurs, de civilisation et de climats, les habitants de la zone torride avaient, et ils ont encore, la même fidélité à la loi de la prière sur la nourriture, que ceux de la zone glaciale.

Aux Indes, le roi ne se met jamais à table, avant que quatre prêtres aient offert au démon les mets dont le prince doit se nourrir .Pour cela, ils élèvent ces mets au-dessus de leurs têtes, les y tiennent pendant quelque temps pour laisser au dieu le loisir de les sanctifier. Ils agissent de la sorte, afin que le roi soit censé ne toucher à aucun mets, dont on n'ait fait d'abord hommage au dieu (1).

Au rapport de l'ancien historien Bar-

(1) Ea adducti ratione id agunt, ne rex quidquam sumere velle videatur, quod idolo honoris gratia, non prius sit oblatum. *Testis est Ludov. Romanus. Ap. Stuk.*, p. 431.

thélemy Georgevix, les Turcs ont aussi leur Bénédicité (1).

La bénédiction de la table se trouve également chez les Abyssiniens. On peut en voir la preuve dans le savant ouvrage d'un voyageur moderne, M. d'Abadie. Les Gallas, autre peuple de l'Afrique centrale, observent fidèlement la même tradition.

Si matérialistes qu'ils soient, les peuples actuels de l'Indo-Chine, de la Chine et du Thibet ne font pas exception à l'usage universel, dont l'existence se retrouvera sous une forme ou sous une autre, nous en sommes convaincu, même parmi les peuplades dégradées de l'Afrique.

Je venais d'écrire cette *conviction*, lorsqu'est venu me voir un missionnaire d'Afrique. Personne ne pouvait

(1) Turcas quoque antequam cibum sumant precationem præmittere. *Testis est Barthol. Georgevix. Ibid.*

mieux me renseigner; car l'intrépide apôtre avait parcouru la plus grande partie de l'Afrique, qu'il évangélise depuis vingt-deux ans.

A la question si les nègres disaient le Bénédicité, il a répondu : « Le nègre porte avec lui ses *Fétiches*, ses dieux ou représentants de ses dieux. Ces dieux sont ordinairement des bracelets en verroteries, des peaux de serpents, les pattes d'un crabe ou les griffes de quelque animal, dont il entoure ses avants-bras, ou le bas de ses pieds.

« Aussitôt qu'il approche ses lèvres du vase dans lequel il boit ses liqneurs, ordinairement de l'eau-de-vie, il découvre ses fétiches et en répand sur eux quelques gouttes. Cet acte religieux auquel *il ne manque jamais*, est son Bénédicité. »

De l'Afrique passons au Céleste-Empire. « Nous arrivâmes, écrit un de nos missionnaires de Chine, à la grande

pagode d'Ouên-chou-yuên, un peu avant onze heures. C'était le moment où les bonzes se mettaient à table. Voici le spectacle dont nous fûmes témoins.

« Dans un vaste réfectoire quatre-vingt-six bonzes, placés dos à dos, assis devant une longue table fort étroite, les mains jointes, les yeux constamment fixés à terre, chantaient en commun des paroles qu'aucun de nous ne put comprendre. Cette prière dura bien dix minutes. Le grand bonze était au centre, derrière une idole dorée, priant assis comme les autres, seul devant une petite table plus élevée, d'où il dominait l'assistance.

« Au milieu du réfectoire et en face de l'idole, était un autre bonze habillé de jaune, qui offrait au dieu une écuelle pleine de riz. Les prières finies, le bonze qui offrait l'écuelle la plaça sous le menton du dieu. Alors les servants se hâtèrent de remplir les plats des diffé-

rentes tables. Aucun des convives ne remuait. Le grand bonze donna le signal, et tous se mirent à l'œuvre. En un instant, ils dévorèrent un bon nombre de seaux de riz avec force aubergines et rien de plus (1). »

Qu'en dis-tu, mon cher ami? n'est-ce pas là le Bénédicité dans sa forme la plus solennelle? Ainsi le disaient les premiers chrétiens : ainsi on le dit encore dans les séminaires et dans les communautés. Quel habile singe que Satan! et comme il s'ingénie en tout et partout à se faire rendre les hommages qui ne sont dus qu'à Dieu!

Avant d'être chrétiens, les sauvages américains, voisins du pôle Nord, ne manquaient jamais, au commencement de leurs repas, de jeter en l'air les premiers morceaux de leurs festins, comme

(1) *Annales de la Pr. de la foi*, n° 95, p. 340, ann. 1844.

la part réservée au Grand Esprit, et lui offraient aussi les prémices de la fumée qui sortait de leur calumet (1).

Un des premiers soins de nos missionnaires est de faire cesser parmi les néophytes cette pratique sacrilégement idolâtre, et d'y substituer le Bénédicité catholique. Le père Rappagliosi, missionnaire aux montagnes Rocheuses, écrivait, le 28 mars 1876 : « La langue des Pieds-Noirs est toute différente de celle des Pendants-d'Oreilles : aussi avais-je beaucoup de peine. Le livre à la main je lisais à haute voix les prières et le catéchisme, et les sauvages répétaient mot à mot mes paroles... Je m'aperçus qu'ils n'oubliaient pas *le signe de la croix avant et après le repas*, ni les prières du matin et du soir (2). »

Ce qui se fait dans d'Amérique du

(1) *Annales de la Pr. de la foi*, nº 291, p. 149.
(2) *Annales de la Pr. de la foi*, nº 216, p. 228.

Nord, a lieu dans l'Océanie, et pour le même motif. En arrivant dans ses immenses archipels, nos apôtres ont trouvé chez les peuplades les plus dégradées, la bénédiction de la table, au bénéfice du Démon.

Les sauvages de Taïti ne manquaient jamais de faire une courte prière avant leur repas, et de tenir près d'eux sur la table une portion de leurs aliments, comme une offrande à l'EATOA (1). Même chose chez les sauvages des îles Marquises ailleurs et partout.

A rectifier l'erreur des sauvages sur ce point, les missionnaires attachent une grande importance. « Nous avons des conversions vraiment édifiantes, écrivait naguère le révérend père Monnier, missionnaire à Tonga. Des hommes qui nous détestaient cordialement, sont aujourd'hui nos plus grands amis. Tous

(1) Bernard, *Mœurs*, etc., p. 131.

les jours ils assistent à la messe et à la prière, et *ne comprennent pas qu'un chrétien puisse omettre l'angelus et la prière avant et après le repas* (1). »

La prière avant et après le repas est tellement dans la nature, qu'un jeune enfant s'étonnait naïvement que les bêtes mêmes pussent manger sans prier. Écoute cette anecdote très-authentique et qui m'est personnellement connue.

Une petite fille de trois ans, élevée dans un orphelinat, avait, à raison de son âge, la liberté de courir un peu par toute la maison. Un jour, vers midi, elle était à la cuisine. Sur le banc se trouvait un morceau de viande : un chat le guettait. D'un bond il s'élance et l'emporte. La petite fille étonnée, se met à crier à la religieuse de cuisine : « Ma mère, mère, venez donc voir le chat qui mange sans dire son Bénédicité ! »

(1) *Annales*, *ibid.*, 1862.

Je t'avais promis, mon cher Frédéric, un voyage autour du monde : il est fait. Nous avons visité les peuples anciens et modernes, juifs, païens, chrétiens, civilisés, barbares et même sauvages. Partout nous avons trouvé la prière avant et après les repas. Nous sommes donc en droit de conclure, preuves en main, que le Bénédicité est aussi ancien que le monde, aussi étendu que le genre humain.

Or, si l'existence d'une loi se reconnaît à la permanence des effets ; si, par exemple, en voyant le soleil se lever chaque jour à un point déterminé de l'horizon, tout homme est fondé à dire qu'une loi préside à ses mouvements, ai-je moins raison d'affirmer que *bénir les aliments est une loi de l'humanité*?

L'observer, c'est faire comme tout le genre humain; ne pas l'observer, c'est faire comme des êtres qui n'appartiennent pas au genre humain :

c'est littéralement s'assimiler aux bêtes.

A bientôt les motifs de la loi qui ordonne la bénédiction de la table.

Tout à toi.

TREIZIÈME LETTRE.

29 août.

Raisons du Bénédicité. — Il empêche l'homme de se dégrader — *en se rendant semblable aux bêtes* — en se rendant coupable d'ingratitude — en se rendant esclave du respect humain et de la gourmandise.

MON CHER AMI,

Il faut que le Bénédicité soit une chose bien importante, pour que sous une forme ou sous une autre, tous les peuples du monde, anciens et modernes, quelle que soit d'ailleurs leur religion, en aient fidèlement conservé l'usage ; pour qu'un des premiers soins de nos missionnaires soit non pas de l'établir, mais de le réhabiliter parmi les néophytes ; enfin, pour que les esprits sérieux, non-seule-

ment parmi les catholiques, mais encore parmi les protestants, flétrissent avec indignation la conduite des individus, jusqu'à nos jours assez rares, qui s'y montrent infidèles. Prête l'oreille à leurs paroles :

« Jésus et les apôtres, dit saint Chrysostome, ayant récité l'hymne après la cène, se rendirent au mont des Olives. Qu'ils entendent cela ceux qui, comme des pourceaux, se nourrissent des dons de Dieu, sans daigner lever les yeux vers celui qui les donne (1). »

Celui qui mange sans prier mange comme la bête, ou comme le fils dénaturé qui ne trouve ni dans son cœur un sentiment de reconnaissance, ni sur ses

(1) Et hymno dicto exierunt in montem Oliveti ; audiant quotquot, porcorum instar, contra mensam sensibilem comedentes calcitrant, et temulenti surgunt, cum oporteret gratias agere et in hymnos desinere. *Homil.*, LXXXII, *in Matth.*, n. 2. *Opp.*, t. VII, p. 885 ; *Id. Homil.* LXIX, *in id.*, n. 2, p. 567. Édit. Gaume.

lèvres un mot d'affection pour le père, dont l'inépuisable bonté pourvoit à ses besoins et même à ses plaisirs.

« Le voyez-vous, s'écriait l'illustre chancelier d'Angleterre, Thomas Morus, cet enfant bien élevé qui, assis à la table de son père, mange son pain sans jamais parler de lui, l'outrage souvent par ses paroles, et à peine repu, lui tourne le dos, comme à l'étranger auquel il ne doit rien (1). »

Et parce qu'il s'affranchit d'un devoir fidèlement accompli par toute l'humanité, il se croit libre, et se proclame indépendant. Indépendant de qui et de quoi? Indépendant de tout ce qu'il faut respecter et chérir : dépendant de tout ce qu'il faut haïr et mépriser. Glorieuse indépendance, vraiment!

Après avoir rappelé l'exemple des premiers chrétiens, le protestant Stukius

(1) *Ap.* Duranti, *De ritib. Eccl.*, lib. II, p. 659.

s'exprime ainsi : « Combien plusieurs chrétiens d'aujourd'hui sont différents de leurs pères ! Ils se gorgent de vins et de viandes, ne pensent pas plus à leur créateur et à leur divin nourricier que s'il n'existait pas, et ne lui rendent aucune action de grâces. Que dis-je? les prières de ces hommes, s'ils en faisaient, ou plutôt de ces pourceaux, loin d'être agréables à Dieu, lui seraient odieuses (1). »

Telle est la flétrissure trop méritée que la raison burine au front de celui qui mange sans prier. Je dis *trop méritée;* en effet, nous allons voir, mon cher Frédéric, que l'homme, surtout le chrétien qui ne dit ni le Bénédicité, ni les grâces, se manque à lui-même de la manière la plus honteuse et la plus répréhensible.

Se manquer à soi-même, c'est se dé-

(1) Quin etiam ejusmodi hominum seu porcorum, potius preces Deo minime gratæ et acceptæ, esse possunt, quin potius invisæ ei sunt et odiosæ. C. XXIV, p. 629.

grader. Que fait celui qui mange sans prier ? il se ravale au-dessous des païens, des barbares et des sauvages : il descend au rang des animaux. Entre un chien et un homme qui mange sans prier, les naturalistes ne trouvent qu'une différence. Le premier est un quadrupède qui mange couché ; le second est un bipède qui mange assis ; mais tous deux sont des bêtes.

Empêcher l'homme de se dégrader en se rendant semblable aux bêtes : première raison du Bénédicité.

Se manquer à soi-même, c'est par mépris ou par respect humain se dispenser de l'un des devoirs les plus sacrés parmi les hommes ; j'ai nommé le devoir de la reconnaissance. Le reproche le moins accepté, parce qu'il est le plus humiliant, c'est de dire à quelqu'un : *Vous êtes un ingrat.*

Cela est si vrai que nous ne manquons pas d'exprimer notre recon-

naissance à qui nous devons le moindre bienfait, et particulièrement à celui qui nous invite à sa table. Combien ne sommes-nous pas plus obligés de la té moigner au Père céleste, à qui nous sommes redevables de tous les aliments que nous prenons et de l'air même que nous respirons ?

Il ne faut pas s'y tromper, dit un savant théologien, dont j'aime à te citer les paroles : « La reconnaissance est une obligation essentielle. Je dis *essentielle*, car c'est un droit inaliénable du domaine de Dieu, comme principe de tout être et de tout bien. C'est comme *la foi et hommage* que toutes les créatures raisonnables doivent à leur souverain, et comme la redevance dont il a chargé le fond de notre être. C'est donner atteinte aux droits de sa souveraineté, que de manquer à une obligation aussi indispensable que l'action de grâces et la reconnaissance.

« Aussi, saint Paul en fait un devoir capital et perpétuel. Après avoir commencé son épître aux Romains par une action de grâces, il n'hésite pas à dire que les philosophes païens ne sont tombés dans la corruption, l'aveuglement et la réprobation que pour n'avoir pas glorifié Dieu et ne lui avoir pas rendu grâces. C'est pourquoi il a très-grand soin d'instruire les chrétiens du devoir de la reconnaissance. « Il faut, leur dit-il, rendre grâces à Dieu, incessamment, *en toutes choses* (1).

« Le fils de Dieu lui-même, notre maître et notre modèle, a commencé les plus grandes actions de sa vie par l'action de grâces, et il l'a terminée par l'institution d'un sacrifice qui en porte le nom et qu'il a laissé à son Église, afin qu'elle eût le moyen de rendre à Dieu la reconnaissance qu'elle lui doit. »

(1) I Cor., I, 4 ; Eph., I, 16 ; I Thessal., V, 18, etc.

Après avoir entendu saint Paul, écoute un protestant. « Elle est donc bien condamnable, dit Stukius, la conduite de ces chrétiens, si tant est qu'ils soient dignes de cet auguste nom, qui, comme des pourceaux, se jettent sur la nourriture sans la bénir, et qui se lèvent de table sans dire un mot d'actions de grâces, ce qui est une marque évidente d'une coupable ingratitude envers Dieu.

« Les petits oiseaux montrent plus de raison que ces hommes impurs. Nous les voyons, après qu'ils se sont rassasiés de quelques graines, prendre leur essor et tirer de leur gosier des chants suaves et joyeux, par lesquels ils remercient à leur manière Celui, dont la providence nourrit tout ce qui respire. Après cela, faut-il être étonné si trop souvent les aliments sont nuisibles à notre santé ? C'est la juste peine de notre monstrueuse ingratitude envers Dieu (1). »

(1) Mirum itaque non est alimenta nostra

Empêcher l'homme de se dégrader : en se rendant coupable d'ingratitude ; seconde raison du Bénédicité.

Se manquer à soi-même, c'est se rendre esclave, esclave du plus vil des tyrans : le respect humain. La soumission à un pouvoir despotique constitue l'esclavage. Le pouvoir despotique est celui qui n'a pas le *droit* de commander ou qui commande contre le *droit*.

Quel est donc le pouvoir qui me défend de faire le signe de la croix avant de manger, et qui, si j'ai le courage de lui désobéir, me menace de ses moqueries ? quel est son droit ? de qui tient-il son mandat ? où sont les titres qui le recommandent à ma docilité, les raisons qui motivent sa défense ?

Tu le sais, mon cher ami : ce pouvoir usurpateur c'est le monde actuel. Qui

sæpe in corporis nostri perniciem converti ; meretur namque id impia nostra atque nefaria erga Deum ingratitudo. P. 430.

est-il? C'est un monde grand parleur de liberté, et qui va au devant de tous les jougs, excepté le joug de Dieu, *solius Dei impatientes*, comme dit Tertullien; un monde inconnu dans les annales des siècles chrétiens; monde des salons, des théâtres, des cafés, des cabarets, de l'agiotage et de la Bourse; monde de l'impiété voltairienne, de l'ignorance bourgeoise, de l'épais matérialisme en un mot : la Béotie de l'intelligence.

Or, cette minorité, née d'hier et déjà décrépite; cette minorité factieuse, en insurrection permanente contre la raison, contre l'honneur, contre le genre humain, a la prétention de m'imposer ses caprices!

Et je serais assez faible pour m'y soumettre! Et après avoir fait divorce avec ma dignité d'homme et de chrétien; avec le devoir sacré de la reconnaissance; avec l'humanité tout entière, j'aurais le courage de parler de liberté

et d'indépendance ! Vaine parade ! Sous les oripeaux de l'orgueil perceraient les fers de l'esclave ; mon masque troué cacherait mal la figure de la bête. Et le bon sens irait répétant sur mon passage. *Midas, le roi Midas, a des oreilles d'âne !* Que les indépendants d'aujourd'hui soient flattés d'un pareil compliment, c'est leur affaire. Pour nous autres, nous n'en voulons à aucun prix.

Il est si vrai, mon cher Frédéric, que le respect humain est le tyran qui empêche de prier avant le repas ; que si tout le monde disait le Bénédicité et les Grâces, personne ne s'en dispenserait.

Empêcher l'homme de se dégrader, en se rendant esclave du tyran le plus méprisable, le respect humain : troisième raison du Bénédicité.

Se manquer à soi-même, c'est se dégrader en se rendant esclave d'un autre tyran, non moins vil et plus perfide : la gourmandise. Ce nouveau tyran se

met à table avec nous. Enchaînant aux viandes la vue, l'odorat, le goût, il jette l'homme en adoration devant le dieu-ventre. Au lieu de parler de l'abondance du cœur, sa bouche ne parle plus que de l'estomac ; ce n'est pas la qualité réparatrice qu'il cherche dans les aliments, c'est le goût. Il ne mange pas pour vivre, il vit pour manger.

En attendant l'organisme développe son empire; l'intelligence s'épaissit, l'âme devient esclave. La bonne chère est incompatible avec la sagesse; jamais grand homme ne fut gourmand. Tous les saints ont été des modèles de sobriété (1).

Trop souvent la gourmandise est suivie de l'intempérance. Or, l'intempérance traîne à sa suite un tel cortége d'infirmités et de maladies, qu'elle tue

(1) Sapientia non invenitur in terra suaviter viventium. Job, XXVIII, 13.

plus d'hommes que l'épée : *Plures occidit gula quam gladius* (1).

Redoutable mystère qui montre tout ce qu'il y a de profonde sagesse dans l'usage de la prière avant et après le repas ! Par elle nous appelons Dieu à notre secours, et nous nous armons contre un ennemi qui attaque tous les âges, tous les sexes, toutes les conditions, et qui tend à nous entraîner aux plus grossiers instincts.

Par elle, nous apprenons que manger est une guerre, et que, pour n'être pas vaincu, il faut, suivant le mot d'un grand saint, qui fut aussi un grand génie, prendre les aliments comme on prend les remèdes, par besoin, non par plaisir (2). Tu peux relire dans le *Signe de*

(1) Vigilia, cholera et tortura viro infrunito. Eccli., XXXI, 23, et XXXVII, 34.

(2) Hoc docuisti me, Domine, ut quemadmodum medicamenta, sic alimenta sumpturus accedam. S. Aug., *Confess.*, lib. X, c. XXXI.

la Croix, lettre XIX, beaucoup d'autres témoignages, même des auteurs païens.

Empêcher l'homme de se dégrader, en se rendant esclave de la gourmandise : quatrième raison du .Bénédicité.

Après-demain, je te donnerai des raisons plus graves encore de la prière avant et après les repas.

Tout à toi.

QUATORZIÈME LETTRE

31 août

Raisons du Bénédicité. — Il empêche l'homme de se dégrader, en violant la loi fondamentale de la manducation. — Explication de cette loi. — Pourquoi l'homme mange-t-il ? — Paroles d'Érasme. — Traits historiques. — La petite fille et les carrottes.

MON CHER FRÉDÉRIC,

Commencé par la gourmandise, l'esclavage de l'âme finit par l'impureté. La gourmandise est la mère de la luxure, le bourreau de la chasteté, l'éteignoir de l'intelligence. Dans ces quelques mots, tu as lu le résumé de tous les oracles de la sagesse divine et de la sagesse humaine. C'est la voix des siècles, confirmée par l'expérience des siècles. Quel moyen pour l'homme de conserver sa liberté en

face d'un ennemi, d'autant plus dangereux qu'il enchaîne et qu'il tue en flattant ? Le passé et le présent n'en connaissent qu'un seul : c'est le secours de Dieu ; l'avenir n'en connaîtra pas d'autre.

Le secours de Dieu s'obtient par la prière. Une prière spéciale a été établie et pratiquée chez tous les peuples, pour fortifier l'homme contre les tentations de la table. Ceux qui la font n'en sortent pas toujours victorieux (1). Et ceux qui ne la font jamais, qui la dédaignent, qui s'en moquent, voudraient nous persuader qu'ils demeurent toujours maîtres du champ de bataille !

Pour les croire, mon cher ami, il faut d'autres preuves que des paroles, il faut

(1) Quis est, Domine, qui non raptatur aliquantulum extra metas necessitatis ? quisquis est magnus, magnificat nomen tuum ; ego autem non um, quia peccator homo sum. S. Aug., *Confess.*, lib. X., 31.

des faits : les faits sont les mœurs. Qu'ils montrent donc au grand jour les mystères de leurs pensées, de leurs désirs, de leurs regards, de leurs discours intimes, de leur conduite.

Mais pareille exhibition n'est pas nécessaire : nous l'avons chaque semaine dans les bordereaux du scandale et de l'immoralité publique ; dans l'abaissement des intelligences et dans la prédominance, de jour en jour plus marquée, de l'organisme sur la partie spirituelle de l'homme. Je passe à une autre raison, plus grave encore, du Bénédicité.

Se manquer à soi-même, c'est afficher son ignorance ou son mépris de la loi fondamentale, à laquelle tout homme doit obéir en mangeant. Tu me demandes quelle est cette loi ? Le développement des deux questions suivantes te donnera la réponse.

Première question : Pourquoi l'homme mange-t-il ?

Seconde question : Pourquoi la loi de la manducation ne s'accomplit-elle que par la mort ou la destruction de l'objet mangé ?

Pourquoi l'homme mange-t-il ? *Celui qui ne doute de rien, parce qu'il ne se doute de rien*, prendra la question pour une plaisanterie, et il s'empressera de répondre : c'est tout simple, l'homme mange pour vivre. Très-bien ; mais pourquoi sa vie dépend-elle de la manducation ? Dieu pouvait nous créer et nous conserver, sans nous soumettre à la loi de la manducation : ceci n'est pas douteux. Pourquoi donc cette loi ? Quelle en est la nature ?

Laisse-moi te le dire, mon cher Frédéric : si tout n'était pas mystère au-dessus de nous, autour de nous, au-dessous de nous, et mystère impénétrable, je dirais que de tous les mystères le plus impénétrable est celui que, par la manducation, nous accomplissons tous les jours et

plusieurs fois le jour. En effet, nous touchons ici au fondement même de l'ordre universel, au conseil le plus admirable de la sagesse divine.

Toute la création descendue de Dieu doit remonter à Dieu. C'est dans l'ordre général, la loi particulière de la gravitation du monde planétaire. De même que tous les astres, poussés par une force mystérieuse, gravitent vers le soleil, qui les attire dans son orbite et règle leur mouvement ; ainsi tous les êtres gravitent vers Dieu, qui les attire, comme étant leur principe, leur régulateur et leur repos final.

L'obéissance de tous les êtres à cette attraction divine produit l'harmonie universelle : par conséquent la paix universelle, qui n'est, suivant la belle définition de saint Thomas, que le repos dans l'ordre : *Pax tranquillitas ordinis*.

Or, l'amour de la vie est la loi des êtres. A rendre sa vie de plus en plus douce,

abondante, parfaite et durable, chaque être travaille incessamment : son labeur n'a pas d'autre but. Dieu étant le Vivant par excellence, la Source, l'Océan même de la vie et de toute vie, d'instinct ou autrement, tous les êtres, à moins qu'ils ne soient dégradés, gravitent vers Dieu. Telle est la loi que Dieu lui-même leur a donnée. « *Le Seigneur*, dit la sainte Écriture, *a fait toutes choses pour lui-même.* » Et ailleurs : « *J'ai tout fait, et je ne donnerai ma gloire à personne* (1). »

Les êtres inférieurs ne remontent vers Dieu que par degrés, et en s'élevant successivement au rang des êtres, qui leur sont immédiatement supérieurs. Exemples : les êtres inorganiques, la terre, l'air, l'eau, les minéraux, qui sont au plus bas degré de l'échelle, gravitent vers les

(1) Universa propter semetipsum operatus est Dominus. Prov. XVI, 4. — Propter me, propter me faciam ; et gloriam meam alteri non dabo. Is., XLVIII, 11.

êtres organiques, tels que les herbes, les plantes, les arbres, les végétaux, qui les absorbent, les décomposent, s'en nourrissent, les transforment et leur communiquent la vie *végétative*.

A leur tour, les végétaux gravitent vers les animaux qui les absorbent, et, les transformant par la manducation, leur communiquent la vie à un degré plus élevé : la vie *animale*.

Enfin, les êtres inorganiques, les végétaux, les animaux gravitent vers l'homme pour lequel ils sont faits. L'homme s'en nourrit, les change en sa propre substance, et par ce fait leur communique la vie à un degré encore plus élevé : la vie *humaine*.

A l'homme ne s'arrête pas le mouvement de gravitation et d'ascension. Il est vrai, l'homme résume en lui les trois règnes de la nature : le règne minéral, le règne végétal, le règne animal, ce qui comprend toutes les créatures qui lui

sont inférieures, mais il n'est pas le terme le plus élevé dans l'échelle des êtres.

Au-dessus de lui est Dieu qui attire l'homme, auquel, par son union avec lui, il communique la vie au plus haut degré : la vie *divine*.

En possédant l'homme, mystérieux abrégé du monde visible, Dieu possède la création tout entière. Descendue de Dieu, elle remonte à Dieu par l'intermédiaire de l'homme. Ai-je besoin de te dire, mon cher Frédéric, où s'accomplit ce dernier degré d'ascension ? C'est dans la sainte communion. Là, par un mystère d'incompréhensible amour, Dieu lui-même se fait la nourriture de l'homme, non pour se changer en l'homme, mais pour changer l'homme en lui : *Non mutabor in te, sed tu mutaberis in me*. Manducation adorable, où l'homme perdant, selon la mesure du possible, sa vie humaine, prend une vie divine, peut et doit

dire comme saint Paul : *Je vis, non pas moi, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi.*

Ainsi l'*homme mange pour sanctifier toutes les créatures*. Je dis *toutes* et avec raison. Toutes, en effet, la pluie, le chaud, l'air, la lumière, la chaleur du jour, la fraîcheur des nuits, le ciel, la terre, les saisons, concourent à former la nourriture de l'homme.

Tel est le mystérieux mouvement d'ascension de toutes les créatures vers Dieu, leur principe et leur fin.

Quelle est dans cet ordre providentiel la place qu'occupe le Bénédicité ? Je vais te le dire.

Tu sais que l'homme doit se préparer à la communion par la sanctification de son âme et par la prière, afin de s'élever jusqu'à Dieu et rendre possible son union avec lui ; de même pour sanctifier et élever jusqu'à lui les créatures avec lesquelles il communie par la manducation,

l'homme doit prier sur elles. Par là, il les sanctifie, et les tirant de leur état naturel, il les élève jusqu'à lui. Sans cela il s'abaisse jusqu'à elles, arrête le mouvement d'ascension universelle et crée le désordre.

La connaissance, au moins instinctive, de cette loi de gravitation sur laquelle repose l'ordre entier de l'univers, ne s'est jamais perdue chez aucun peuple. De là, l'usage invariable de la prière avant le repas, regardé comme une chose essentiellement sainte.

« Aux yeux même des païens, dit Erasme, le repas était une chose religieuse. Combien plus doit-il l'être aux yeux des chrétiens, puisqu'il est une image de la dernière cène, que le Seigneur Jésus fit avec ses disciples !

« C'est pour cela qu'il est d'usage de se laver les mains, afin de montrer que s'il reste dans le cœur quelque souillure de haine, de jalousie, d'impureté, on

s'en débarrasse avant de prendre la nourriture. Ainsi prier avant et après le repas, est un exemple qui nous est venu du Seigneur lui-même (1). »

Comme dernière confirmation de tout ce que je t'ai dit de la sainteté du repas, voici deux faits qui termineront ma lettre d'aujourd'hui. A l'occasion d'un meurtre, ordonné pendant un repas, pour plaire à une courtisane, par le consul Quintus Flaminius, Tite-Live s'écrie : « Cet acte monstrueux fut commis au milieu des vases remplis de vin, au milieu d'un repas, où il est d'usage de prier les dieux et de leur demander des bénédictions (2). »

(1) Hoc exemplum nobis ab ipso Christo traditum est, ut ab hymno cibum auspicaremus, et rursus hymno finiremus. *In Colloq.*

(2) Commissum est facinus hoc sævum atque atrox, inter pocula, atque epulas, ubi libare diis dapes, ubi bene precari mos esset. *Decad.* IV, lib. IX.

Aux yeux de l'historien, la circonstance du repas, élève jusqu'à la dernière limite l'horreur du forfait.

La crainte de profaner une chose aussi sainte que le repas, en se laissant aller à la gourmandise, a inspiré à tous les saints une crainte réelle en s'approchant de la table, où ils devaient prendre leur réfection. Pour saint Bernard, aller à table était un supplice. Pour saint Pierre d'Alcantara, pour saint Alphonse de Liguori, c'était une étude de rendre leur nourriture insipide et de la diminuer autant qu'il pouvait se faire, pour ne pas trop affaiblir leur santé. On sait quelles ont été dans tous les temps les abstinences, la sobriété, la pauvreté alimentaire des ordres religieux et même des vrais chrétiens, vivant au milieu du monde.

A la lecture de ces exemples, une jeune enfant comprit la nécessité de la mortification dans les repas. Cette en-

fant, qui avait onze ans, se préparait à sa première communion. C'était ici, à Paris, l'année dernière. Le carême approchant, elle demande à une de ses maîtresses la permission de jeuner. Comme tu comprends, refus absolu : « Que faire, se dit-elle ? il faut cependant me mortifier. Je sais ce que je ferai. Je déteste les carrottes ; eh bien, j'en mangerai la moitié plus que de coutume. »

Une de ses tantes, qui connaissait sa répugnance pour les carrottes, vient la voir pendant le carême, et la trouve faisant une belle consommation du légume détesté. « Que fais-tu là ? comme tu as changé de goût ! » « Non, ma tante, mon goût n'a pas changé, mais je fais mon carême. »

Si un simple verre d'eau froide donné à un pauvre pour l'amour de Dieu, mérite une récompense éternelle, quelle récompense est réservée à une mortifi-

cation, mille fois plus coûteuse qu'un verre d'eau froide ? Soyez béni, ô Père ! qui révélez ces choses aux petits et aux humbles, et qui les cachez aux sages et aux orgueilleux.

Tout à toi.

QUINZIÈME LETTRE

2 septembre.

Pourquoi la loi de la manducation ne s'accomplit-elle que par la mort ou la destruction de l'objet mangé? — Nouvelle et péremptoire raison du Bénédicité. — Il empêche l'homme de se dégrader, en s'exposant volontairement à de graves dangers moraux. — Ce que sont ces dangers. — Influence des démons sur la nourriture. — Remarquable passage de Porphyre. — Trait historique.

Mon cher ami,

Ma précédente lettre a répondu à cette première question : Pourquoi l'homme mange-t-il? Il me reste aujourd'hui à résoudre la seconde : Pourquoi la loi de la manducation ne s'accomplit-elle que par la mort ou la destruction de l'objet mangé?

Dans la manducation s'accomplit un double mystère : un mystère de mort, et un mystère de vie. L'être mangé perd sa vie propre, sa vie native. C'est la condition sans laquelle il ne peut prendre la vie de l'être qui l'absorbe. Mais à peine a-t-il perdu sa vie première, qu'il en reçoit une autre et ressuscite à une vie meilleure.

Arrivé à l'homme, il faut que l'homme l'élève à sa vie d'être raisonnable. Comment? en sanctifiant l'objet mangé, c'est-à-dire en lui faisant monter un degré de plus vers l'unité divine : car sanctifier un être, c'est le ramener à l'unité. Si l'homme ne sanctifie pas la créature inférieure dont il se nourrit, il ne lui communique autre chose qu'une vie purement animale.

Au lieu d'élever cette créature vers Dieu, l'homme s'abaisse vers elle. Pour elle il se passionne; en elle il se concentre. Au lieu de l'ennoblir, lui-même

se dégrade ; au lieu de rester esprit, il devient chair : et le mouvement ascensionnel est interrompu.

Voyez ce que devient le monde, depuis que, ne disant plus le Bénédicité, il mange comme les animaux : quels sont ses repas ? comment en sort-il ? Adorateur du dieu ventre, le matérialisme le déborde : au lieu de se faire en haut, les mouvements de son cœur se font en bas, et, suivant l'énergique expression du saint curé d'Ars, *il ronfle dans la boue.*

Or, c'est par la prière et par une prière spéciale, faite au moment même où l'homme se l'assimile par la manducation, qu'il sanctifie la créature et qu'il l'élève vers Dieu, en s'y élevant lui-même.

Inutile de répéter, mon cher ami, que pour s'élever à une vie supérieure, l'objet mangé doit mourir : c'est la loi des êtres. Il faut que tout meure pour revivre. C'est le grand dogme de la ré-

surrection, continuellement et sensiblement rappelé à l'homme pour le gouvernement de sa vie, et pour sa consolation pendant son passage dans la vallée des larmes.

On voit par là que la manducation naturelle est une image frappante de la manducation divine, qui s'accomplit dans la sainte communion. Là aussi, doit s'accomplir un double mystère : un mystère de mort, dans lequel périt le vieil homme avec toutes ses concupiscences ; et un mystère de vie, où l'homme nouveau, prenant la place du vieil homme, communique à l'homme une vie divine avec ses glorieuses prérogatives et ses vertus réservées.

Il est donc démontré que la prière avant et après le repas, est motivée par une des lois les plus mystérieuses et les plus belles de la sagesse infinie. Tant pis pour ceux qui ne la connaissent pas : et deux fois tant pis pour ceux qui, la

connaissant, la méprisent. Je passe à une autre raison du Bénédicité.

A tout homme qui a des yeux pour voir, des oreilles pour entendre et un millionnième de respect pour lui-même, les raisons exposées jusqu'ici, les exemples cités suffisent et au delà, pour le rendre invariablement fidèle à la grande loi du Bénédicité. Il y a néanmoins une nouvelle raison, qui supplée à toutes les autres, et comme elle est péremptoire, je l'ai réservée pour la fin.

Outre la loi fondamentale de la gravitation nécessaire de toutes les créatures vers Dieu, il y a un autre dogme dont le genre humain, même à l'état sauvage, n'a jamais perdu le souvenir : c'est l'asservissement de toutes les créatures au Prince du mal, depuis sa victoire sur les pères de notre race.

Mille fois par jour, l'Eglise nous le rappelle d'une manière sensible. Elle baptise tout nouveau né, pour le soustraire à

l'empire du démon, et sanctifie toutes les créatures destinées à son culte. Le chrétien doit imiter sa mère, et baptiser toutes les créatures avant de s'unir à elles de la manière la plus intime : en cela, il suit l'exemple de tous les peuples.

Tous ont cru, comme à l'existence de Dieu, que les créatures, pénétrées des malignes influences du démon, étaient les instruments de sa haine contre l'homme. De là, cette variété infinie de purifications par l'eau ou par le feu, employées dans toutes les religions, dans tous les siècles et sous tous les climats; mais il est, comme nous l'avons démontré, une circonstance, où l'usage de ces purifications se montre invariable : c'est la manducation.

Outre les motifs exposés dans tout le cours de notre correspondance, l'universalité, l'inflexibilité de la prière au moment du repas, est fondée sur deux faits. Le premier, que le démon de la

table est le plus dangereux. « Ceux qui sont portés au luxe de la table, dit Clément d'Alexandrie, ont pour président, le démon, trompeur par excellence, que je ne crains pas d'appeler le démon du ventre ; de tous les démons le plus mauvais et le plus ravageur (1).

Le second, que l'union opérée par la manducation entre l'homme et la créature, est de toutes la plus intime : elle va jusqu'à l'assimilation. De l'aliment qu'il a digéré l'homme peut dire : c'est l'os de mes os, la chair de ma chair, le sang de mon sang.

Voilà pourquoi, toutes les créatures étant viciées, Dieu n'a jamais permis que l'homme perdît de vue le danger extrême d'une pareille communion.

(1) Iis qui ad luxum mensarum propensi sunt præest dæmon helluo maximus, quem ego non verebor appellari ventris dæmonem, dæmonum omnium pessimum et perniciosissimum. *Pædag.*, *lib.* XI, c. 1.

Que cette crainte universelle soit une des profondes raisons de la prière sur les aliments, la preuve en est dans les formules mêmes de la bénédiction et de l'action de grâces. Chrétiennes ou païennes, toutes, sans exception, demandent une bénédiction divine, par conséquent l'éloignement des influences malfaisantes, dont les créatures sont remplies.

Tu te rappelles en particulier, la formule des premiers chrétiens : « Seigneur, qui avez dit que ceux qui croiront en vous, s'ils boivent quelque chose d'empoisonné, n'en souffriront pas ; otez de la nourriture que nous allons prendre tout ce qui pourrait être nuisible à notre corps et à notre âme. »

Veux-tu quelque chose de mieux, et qui sera, pour tes camarades et autres libres penseurs, plus convaincant que toutes les autorités prises dans l'Église ?

Le plus grand théologien du paga-

nisme, l'interprète le plus savant des mystères et des rites de l'ancienne idolâtrie, Porphyre, dit en propres termes : « Il faut savoir que toutes les habitations sont pleines de démons. C'est pourquoi on les purifie en chassant ces hôtes malfaisants, toutes les fois qu'on veut prier les dieux.

« Bien plus, toutes les créatures en sont remplies : car ils savourent particulièrement certains genres de nourriture. Aussi, *lorsque nous nous mettons à table, ils ne prennent pas seulement place à côté de nous, ils s'attachent encore à notre corps*. De là vient l'usage des lustrations, dont le but principal n'est pas tant d'invoquer les dieux, que de chasser les démons,

« Ils se délectent surtout dans le sang et dans les impuretés, et, pour s'en rassasier, ils s'introduisent dans le corps de ceux qui y sont sujets. Nul mouvement violent dans la chair, nul appétit

véhément de la convoitise dans l'esprit, qui ne soit excité par la présence de ces hôtes (1). »

Est-ce saint Paul que nous venons d'entendre ? On le croirait, tant est précise cette révélation du monde invisible, qui s'agite autour de nous, qui nous attaque sans cesse et qui, corrompant toutes les créatures s'en fait autant d'armes contre nous.

Outre les influences occultes et permanentes des démons sur les créatures, et sur la nourriture en particulier, Dieu

(1) Plenæ siquidem sunt eorum improborum dæmonum ædes universæ, quas ante propterea ipsis ejiciendis expiant, quoties diis supplicaturi sunt. Quin etiam eorumdem plena sunt corpora, quod certo quodam ciborum genere præcipue delectantur. Itaque recumbentibus nobis non accedunt mox et ipsi modo, sed etiam nostrum ad corpus adhærescunt, quæ causa est quamobrem lustrationes adhiberi consueverint, non utique propter deos potissimum, sed potius ut dæmones recedere atque alio migrare, cogantur, etc. *Apud* Euseb, *Præp. evang.*, *lib.* IV, c. XXII.

permet de temps à autre des faits éclatants, qui révèlent et la présence de l'ennemi et la nécessité de l'éloigner des aliments, avant d'en faire usage.

On lit dans saint Grégoire le Grand : « Au monastère de l'abbé Equitius, il est arrivé qu'une religieuse entrant un jour dans le jardin, vit une laitue qui excita son appétit. Elle la prit, et, oubliant de faire le signe de la Croix, elle en mangea avec avidité. A l'instant même elle fut possédée du démon, renversée par terre, et en proie à d'affreuses convulsions.

« Le vénérable abbé accourt et se met en prières, demandant le soulagement de cette malheureuse. Bientôt, le démon tourmenté à son tour, se met à crier : « Qu'ai-je fait ? qu'ai-je fait? J'étais sur cette laitue, elle ne m'en a pas éloigné, et elle en a mangé. » Au nom de Jésus-Christ le saint abbé lui ordonna de sortir du corps de cette servante de Dieu et de ne plus jamais la molester.

Le démon obéit, et la religieuse fut pleinement guérie (1). »

Ainsi les faits parlent comme les témoignages ; la théologie païenne, comme la théologie chrétienne ; l'Orient comme l'Occident ; l'antiquité comme les temps modernes ; Porphyre comme saint Grégoire. Quelle autorité ont les libres penseurs à opposer à cette autorité ?

Dire que le genre humain est un *imbécile*, et l'usage universel de bénir les aliments une *superstition passée de mode*, c'est facile, c'est poli et surtout concluant. Toutefois, mon cher ami, comme tu n'es pas, plus que moi, disposé à te payer de mots, dis leur que si, pour s'autoriser à ne pas bénir la table, ils peuvent donner une seule raison qui vaille un sou de Monaco, tu leur promets un buste au Panthéon.

En attendant, il reste établi et bien

(1) *Dialog.*, lib. 1. dial. IV.

établi que le Bénédicité est une loi de l'humanité ; et qu'il était réservé à notre époque de produire des *esprits* assez *forts* pour trouver glorieux de s'assimiler publiquement, deux ou trois fois le jour, au chien, au chat, au crocodile ; CAR IL N'Y A QUE LES BÊTES QUI MANGENT SANS PRIER.

Tout à toi.

SEIZIEME LETTRE.

5 septembre.

Raison du titre de cette correspondance. — Pourquoi le *Bénédicité au XIXe siècle*, ou *la religion dans la famille?* — La Prière en commun. — Sa nécessité comme acte essentiel du culte domestique. — Son efficacité. — Trait d'histoire. — La lecture de la vie des Saints. — Autre trait d'histoire. — Utilité de la Prière en commun pour rétablir les vrais rapports entre les maîtres et les domestiques.

MON CHER AMI,

Tu n'as pas oublié le titre de notre correspondance : *Le Bénédicité au dix-neuvième siècle*, ou *la religion dans la famille*.

Sauf erreur, il me semble avoir donné la preuve irréfutable que le Bénédicité est une loi de l'humanité. Cette loi, comme toute autre loi, se prouve par l'antiquité, l'universalité, la permanence

de l'acte visible qui en est l'accomplissement. Mais pourquoi avons-nous dit : *le Bénédicité au dix-neuvième siècle.*

Pourquoi ? parce que, d'une part, le dix-neuvième siècle, plus qu'aucun autre, laisse tomber en désuétude une loi observée jusqu'à lui par tous les peuples du monde : ce qui est loin d'être honorable et sans danger ; d'autre part, parceque le dix-neuvième siècle, se dépouillant imprudemment de toutes les armes défensives que Dieu lui a données, se présente la poitrine nue aux traits de ses ennemis, s'enfonce à vue d'œil dans le sensualisme, et que, mangeant comme l'animal, il devient animal : *animalis homo.*

Pourquoi ajoutons-nous : ou la religion dans la famille ?

1° Parce que la fidélité à la loi de la prière avant et après les repas fait, sur un point essentiel, rentrer l'esprit chrétien au foyer domestique.

2° Parce qu'en joignant à cette fidélité

l'usage du *Signe de la Croix* et de *l'eau Bénite*, la pratique de l'*Angelus* et de la *Génuflexion*, nous avons un ensemble de moyens qui conduit à l'observation d'autres pratiques, sans lesquelles la famille tombe des hauteurs du christianisme, dans le grossier terre-à-terre du naturalisme.

Dans la vie domestique, comme dans la vie individuelle tout se tient. La violation d'un point de la loi conduit à la violation de toute la loi : « *Qui offendit in uno factus est omnium reus* (1) ; celui qui craint Dieu ne néglige rien : *Qui timet Deum nihil negligit* (2). Celui qui est infidèle dans les petites choses, sera infidèle dans les grandes, et celui qui est fidèle dans les petites choses sera fidèle dans les grandes : *Qui fidelis est in minimis, et in majori fidelis est, et qui in mo-*

(1) Jacob. II, 10.
(2) Eccl., VII, 19.

dico iniquus est, et in majori iniquus est (1). » Pas un saint qui n'ait commencé par de petites vertus ; pas un réprouvé qui n'ait commencé par de petites fautes. Il en est ainsi des familles et même des nations.

Tu me demandes quelles sont ces pratiques que je voudrais voir conserver ou restaurer, dans les familles encore chrétiennes du dix-neuvième siècle. En voici quelques-unes :

La prière en commun. La famille est une personne morale. Comme la société est obligée d'avoir un culte public, la famille doit avoir son culte domestique. La prière en commun en est l'acte essentiel. C'est en l'accomplissant, et seulement en l'accomplissant, que la famille prie comme famille. Que chaque membre de la famille prie isolément, c'est l'individu qui prie, ce n'est pas la famille, et le culte domestique est négligé.

(1) Luc. xvi, 10.

D'ailleurs, je ne connais rien de plus beau, de plus touchant que la prière en commun, où l'on voit le père, la mère, les enfants, les domestiques réunis, à la fin de la journée, au pied du crucifix héréditaire, s'humiliant de leurs fautes devant leur Père céleste, le remerciant de ses bienfaits et lui demandant ses bénédictions pour l'avenir : ce spectacle est digne des anges.

Il est aussi une source de grâces pour les familles. Comme la prière en commun est plus puissante que la prière individuelle, des faveurs spéciales y sont attachées. En voici un exemple dont j'ai été personnellement témoin :

Les devoirs du saint ministère m'appelaient assez souvent dans une famille composée du père, de la mère, d'un beau-frère et d'une petite fille de sept ans. La mère était chrétienne, le père et le beau-frère ne l'étaient que par le baptême. Comment les amener à la

pratique de leurs devoirs ? On imagina de faire la prière en commun.

Dans le vestibule du grand escalier, on plaça sur une table recouverte d'un linge, une petite statue de la sainte Vierge, accompagnée de deux bougies. Après le dîner la maîtresse de maison donne ordre au valet de chambre de tinter la cloche qui appelait aux repas. Sans dire où nous allions, nous sortîmes du salon, la maîtresse de maison, la jeune enfant, sa gouvernante et moi. On se mit à genoux devant le très-modeste autel, et la petite fille fit la prière à haute voix.

Rentrés au salon nous fûmes interrogés sur ce que nous avions fait. La réponse fut nette. Le lendemain, la prière recommença et par curiosité ces messieurs voulurent voir comment les choses se passaient. Ils assistèrent à la prière, debout, et en amateurs ; plusieurs domestiques les avaient suivis et

s'étaient tenus comme leurs maîtres.

Bref, au bout de huit jours, les maîtres et tous les domestiques, trouvant que ce petit exercice était assez gracieux et ne faisait de mal à personne, se mirent à genoux et firent sérieusement la prière. La grâce commençait son œuvre. Six semaines après elle l'acheva. Une mission fut donnée dans le voisinage et toute la maison s'approcha des sacrements.

A l'exemple de nos ancêtres la prière du soir en commun doit être suivie de la lecture de la vie du saint du jour. Rien de mieux justifié. Qu'est-ce que l'homme sur la terre? un voyageur en marche vers l'éternité. Mais, comme il y a deux éternités, il y a deux chemins ouverts devant le voyageur. Ne pas prendre le mauvais pour le bon, est d'une importance souveraine. Tu comprends combien il est nécessaire d'avoir un guide sûr, qui ayant parcouru avec

succès le chemin de la vie, connaît la route que nous devons suivre pour ne pas nous égarer.

Or, ce guide nous est donné dans la vie des saints. « Leurs exemples, dit très-bien Bède le Vénérable, sont les vestiges des pas qu'ils nous ont laissés en retournant dans la patrie, afin que marchant sur leurs traces, nous arrivions à partager leur bonheur (1). »

Aujourd'hui on ne lit rien, et on croupit dans l'ignorance des choses de Dieu; ou, ce qu'il y a de pis, on lit le journal, et dans le journal le petit roman, souvent ridicule et trop souvent malpropre, qu'on appelle le *feuilleton*. Cela signifie qu'on se nourrit d'épluchures et de coquilles de noix. Quel tempérament moral peut former un pareil aliment?

(1) Hæc sunt enim vestigia, quæ nobis sancti quique revertentes in patriam reliquerunt, ut

Pour la famille qui veut rester chrétienne, la prière en commun est aujourd'hui plus que jamais un devoir capital. Que, dans son intérêt même temporel, elle se souvienne de cette immortelle parole : « Si le Seigneur ne bâtit pas la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent. » Qu'elle soit jalouse de perpétuer fidèlement les traditions de nos ancêtres et d'imiter la famille dont j'éprouve un vrai plaisir à te citer l'exemple.

« Je voudrais, dit un de nos voyageurs en Orient, faire connaître la famille arménienne qui m'a donné l'hospitalité pendant trois jours à Kutayeh (1). Cette famille catholique, qui se compose du père, de la mère, de dix garçons et de deux jeunes filles, représente tout

illorum semitis inhærentes assequeremur et gaudia. *Serm.* XVIII, *de Sanctis.*

(1) L'ancienne Polyteum, ville de l'Asie Mineure d'environ 73,000 habitants.

ce qu'il y avait de patriarcal, de nobles vertus et de foi profonde chez les familles chrétiennes d'Orient, dans les premiers temps du christianisme.

« Le chef de la famille est un homme d'environ soixante ans ; il est aimé et respecté de tous les musulmans et de tous les chrétiens de la cité. Ses enfants, dont le plus jeune n'a que douze ans, exercent chacun un métier. Au père seul appartient le droit de retirer l'argent qu'ils gagnent. La mère et les deux filles sont uniquement occupées des soins domestiques. L'accord qui règne parmi les enfants, l'amour, la vénération qu'ils ont pour leur père, sont au delà de tout ce que je pourrais dire.

« Ce qui m'a le plus touché dans cette famille, c'est la prière du soir, qui se fait en commun. Au fond d'un vaste appartement, meublé avec une élégante simplicité, est une sorte de tabernacle en bois ciselé, renfermant une image

de la sainte Vierge avec l'enfant Jésus. Une lampe en verre bleu, qu'on allume la nuit, est suspendue devant le tabernacle.

« Les dix garçons, la mère et les deux jeunes filles voilées s'agenouillent chaque soir devant l'image sacrée. Le père se place au milieu d'eux. Il commence l'oraison dominicale et tous les enfants prient avec lui à haute voix.

« Quand la prière est terminée, les enfants s'avancent respectueusement vers leur père, les uns après les autres. Le père leur donne à chacun sa main droite à baiser, en disant : *Que Dieu soit avec toi*. Puis tout le monde se retire.

« Les scènes de la vie domestique ne sauraient offrir rien de plus beau. C'est une image de l'antique famille d'Orient avec ses vertus primitives (1). »

(1) *Souvenirs de voyage en Orient*, par M. Baptistin Poujoulat, p. 41, 1833.

A un nouveau point de vue, la prière en commun est une condition de bonheur pour la famille. Tu le sais comme moi, la domesticité est une création du christianisme ; dans l'antiquité païenne, il n'y avait que des maîtres et des esclaves. Et quels maîtres et quels esclaves!

En abolissant l'esclavage, ce qui devrait être écrit partout en lettres d'or, l'Évangile donna naissance à une condition qui tient le milieu entre l'esclavage et la liberté. Les domestiques sont comme des enfants de second ordre.

En cette qualité, ils ont droit, dans des proportions analogues, aux soins spirituels et temporels que les chefs de famille doivent à leurs enfants : l'instruction, le bon exemple, la vigilance, la correction, le soin de leur santé, et de plus le paiement exact de leur salaire.

Tant que l'esprit chrétien a régné dani la famille, ces devoirs des maîtres ont été généralement accomplis. La fidélité, le dévouement, l'affection même des domestiques en étaient la récompense. Et l'on trouvait dans les familles des domestiques de vingt et de trente ans de service, véritables meubles du foyer, que personne ne songeait à déplacer. Membres intégrants de la famille, objets d'égards et de confiance, ils avaient vu naître et marier les enfants; ils étaient au courant du gouvernement de la maison et des habitudes de leurs maîtres, dont ils soignaient les intérêts avec autant et même plus de soin que les leurs. Rien n'était plus doux et plus sûr que les rapports qui unissaient les maîtres et les domestiques.

A mesure que l'esprit chrétien s'affaiblit, la domesticité perd de plus en plus son caractère. Nous retournons aux conditions sociales du paganisme. L'autorité

cesse d'être paternelle pour devenir exigeante, impérieuse, souvent tracassière, capricieuse et insupportable; contrainte qu'elle est, l'obéissance cesse d'être filiale. L'intérêt personnel remplace le dévouement. Le larcin, le gaspillage et, comme on dit, le *coulage*, bannissent la fidélité. Une défiance réciproque, une guerre intestine est le fond des rapports du domestique avec le maître ; ni l'un ni l'autre ne s'aiment : on est toujours prêt à se quitter.

Cela est si vrai, que les domestiques ne sont plus payés à l'année, mais au mois. Les maîtres se plaignent des domestiques, les domestiques se plaignent des maîtres. De quel côté sont les plus grands torts ? Je ne sais ; mais on dit que les bons maîtres font les bons domestiques et que si, pour être domestique, il fallait être sans défaut, il y a bien des maîtres qui ne seraient pas capables d'être domestiques.

La prière en commun me semble un excellent remède à cet état de choses de plus en plus général. En faisant rentrer l'esprit chrétien dans la famille, la prière en commun y fait rentrer la charité ; la charité rapproche les maîtres des domestiques. Chaque jour les uns et les autres se donnent un bon exemple et apprennent qu'ils ont dans le ciel le même père, qui ne fait acception de personne, et le même juge qui rendra à chacun selon ses œuvres.

Prière du soir en commun suivie de la vie du saint, belle et salutaire pratique ds nos ancêtres : que ne puis-je vous voir établir dans toutes les familles au dix-neuvième siècle !

Je te laisse sur ce désir qui est aussi le tien.

A demain, l'ameublement.

Tout à toi.

DIX-SEPTIEME LETTRE.

6 septembre.

L'ameublement. — Signification et importance des emblèmes chrétiens. — La croix au faîte des maisons. — Dans l'intérieur : images de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des Apôtres. — Bannissement général de tous ces signes. — Ils sont remplacés par des emblèmes tout différents. — Haine des saintes images. — Les iconoclastes. — Les protestants, la Révolution, la Commune. — Luxe de l'ameublement : indigne du chrétien. — Passage d'un Père de l'Église.

MON CHER FRÉDÉRIC,

L'AMEUBLEMENT. *On s'entoure de ce qu'on aime.* Aux objets qui décorent son appartement, comme aux livres qui composent sa bibliothèque, on connaît un homme. Autrefois le voyageur qui traversait nos provinces, savait qu'il était

dans un pays catholique. La croix placée au faite des maisons lui disait la victoire permanente du Rédempteur.

S'il entrait dans les plus pauvres chaumières, ses regards étaient attirés sur des images plus ou moins bien faites, mais toutes religieuses. Généralement c'étaient les douze apôtres, formant une ligne continue ; puis, la sainte Vierge dans une place particulière et à côté d'elle le crucifix héréditaire.

Alors l'homme s'entourait de ce qu'il aimait. Il aimait son Dieu, mort pour lui sur une croix ; il aimait sa douce mère, la consolatrice des affligés, le refuge des pécheurs, la santé des malades. Il aimait les apôtres, ces douze immortels conquérants, fondateurs de l'empire chrétien, qui parcoururent le monde entier, le tirèrent de la barbarie païenne, et l'arrosèrent de leur sang, au profit des générations futures.

En voyant ces saintes images, révé-

lation permanente d'un monde supérieur, l'homme se souvenait de sa noble origine et de sa destinée. Il savait qu'il était l'enfant de Dieu, dont l'amour sans bornes l'avait racheté au prix d'intolérables souffrances, et que dans le ciel il avait un père, plus père que tous les pères, qui continuait de veiller sur lui (1).

Il savait que cette terre était une terre d'exil; la vie un pèlerinage de courte durée, et le ciel son pays. Accablé de travail, pauvre, malade, humilié, persécuté, il lui suffisait d'un regard sur son Dieu crucifié, pour lui faire trouver le calme de l'âme, la douce résignation et la force de porter noblement le poids de la fatigue, et le fardeau de la douleur.

Les philosophes ont beau faire des livres; les théologiens, des traités de morale; les prédicateurs, d'éloquents dis-

(1) Tam pater nemo, tam pius nemo, comme parle Tertullien.

cours : jamais ils ne feront ni livre, ni traité, ni discours aussi éloquents qu'un crucifix.

Comment te dire, mon cher ami, les pensées, les affections, les résolutions, les consolations, les aspirations, tour à tour douces et puissantes, humbles et sublimes, qui naissaient d'un regard jeté sur l'image de Marie et des apôtres?

Telle était la glorieuse compagnie dont s'entouraient nos aïeux : avaient-ils tort? étaient-ils des barbares ? Qui serait assez perdu de sens pour le dire ?

Aujourd'hui tout est changé! plus de croix sur les maisons. Sa place est occupée par des girouettes, image trop fidèle de l'inconstance des esprits. A part celle qu'il aperçoit au sommet des clochers, le voyageur peut traverser la France d'un bout à l'autre, sans savoir quelle est la religion des habitants.

Il ne l'ignore pas moins, s'il entre dans la demeure de la plupart des bourgeois.

Quel spectacle elle présente! Les saintes images en sont bannies. S'entourant de ce qu'ils aiment, les chrétiens, dégénérés ou fascinés, ont voulu, depuis la renaissance du paganisme, avoir sous les yeux les divinités olympiques, avec les scènes fabuleuses de leur vie cruelle et débauchée.

A côté, figurent les prétendus grands hommes de l'antiquité gréco-romaine. Peints, gravés, sculptés, en marbre, en bronze, ces *objets d'art*, comme ils les appellent, sont souvent d'une telle désinvolture que l'homme respectueux de lui-même, ne peut s'arrêter à les regarder, qu'après avoir mis ses yeux dans sa poche.

Ailleurs, on trouve des arbres, des paysages, des scènes de la vie champêtre, des vues de mers ou de montagnes, des oiseaux, des chiens, des chats : c'est la pure nature qui n'éveille aucune pensée surnaturelle. Suivant les goûts préférés

des habitants, ces objets varient sans jamais sortir du cercle étroit du naturalisme.

Il me souvient d'être entré dans la chambre à coucher d'un *chrétien*, grand amateur de chevaux. Les murs étaient tapissés de percherons, de normands, d'anglais, d'allemands, de cravaches, de mors et d'éperons; mais ni crucifix, ni image chrétienne. Je me demandais si j'étais chez un Chinois, un Indien ou n'importe quel idolâtre, et je me trompais. Le Chinois, l'Indien, l'idolâtre ancien et moderne, s'entourent de leurs dieux : le chrétien seul rougit du sien.

Loin de sa vue il relègue son image, l'image de ses glorieux ancêtres : souvent même il n'en possède aucune. Rien ne parlant à ses yeux du monde surnaturel, il en oublie la pensée. Pour lui sont comme s'ils n'étaient pas, et son dieu et les saints : bienfaiteurs insignes auxquels ils doit tout ce qui fait

sa supériorité intellectuelle et morale.

J'insiste, mon cher ami, sur ce point de l'ameublement chrétien : n'en sois pas étonné. Les images, a-t-on dit, sont le livre des ignorants. Avec plus de vérité il faut dire qu'elles sont le livre de tout le monde, des savants aussi bien que des ignorants. Personne qui n'aime les images, personne qui n'en comprenne le langage, et qui n'en soit plus vivement impressionné que d'une simple lecture.

Si on pouvait en douter, nos ennemis nous l'apprendraient. Tu n'as pas oublié la guerre furieuse que les Césars de Constantinople firent autrefois aux saintes images. Les déchirer, les briser, les traîner dans la boue, les brûler, les faire disparaître à tout prix, et faire périr au milieu d'atroces supplices ceux qui les défendaient : telle fut pendant de longues années l'impériale conduite des iconoclastes couronnés.

Animés du même esprit, les protes-

tants d'Allemagne, de France, de Suisse, d'Angleterre les ont imités. Tout ce qui pouvait parler aux yeux du monde surnaturel, rappeler à l'homme ce qu'il est sur la terre, ce qu'il doit et peut être dans l'éternité ; la route suivie pour arriver au bonheur, par ceux qui ont traversé avant lui la vallée des larmes, fut l'objet d'une haine implacable.

Autant qu'il fut en eux, les païens de 93 achevèrent l'œuvre de destruction de tous les emblèmes du catholicisme.

Sous une forme ou sous une autre, tour à tour hypocrite ou violente, la haine des saintes images se perpétue. Il y a quelques années, tu ne l'as pas oublié, un ministre de l'instruction publique, dans le royaume très-chrétien, demandait qu'on ôtât des salles de classe, où sont élevés les enfants du peuple, toutes les images religieuses, et qu'elles fussent remplacées par les portraits des animaux utiles et des animaux nuisibles !

Le 26 mars 1871, des femmes, s'intitulant membres de l'*Éducation nouvelle*, présentent à la Commune leur programme. Un des articles est ainsi conçu : « Nous voulons que les maisons d'instruction et d'éducation ne contiennent, aux places exposées aux regards des élèves ou du public, aucun objet de culte, aucune image religieuse. » La Commune approuva, et quelques jours après elle envoya dans les classes ses iconoclastes en écharpe, briser les crucifix et détruire les saintes images.

Si la haine persévérante des méchants prouve, mieux que les paroles, l'importance des saintes images, leur zèle à propager les mauvaises ne le prouve pas moins. Ils sont incessants, généraux, inouïs les efforts qu'ils font pour inonder les villes et les campagnes, les jardins, les promenades, les places publiques, les maisons particulières, de gravures, de tableaux, de statues, de

statuettes, de groupes sensualistes et obscènes, de manière à tenir ouvert à tous les regards un livre corrupteur, que chacun peut lire et comprendre.

Ai-je tort d'insister pour que, à cette prédication infernale, les familles chrétiennes opposent, par le moyen des saintes images, une prédication non moins résolue, et non moins générale ? Le foyer domestique est une école, où tout doit instruire ; c'est un sanctuaire, où tout doit élever les cœurs.

L'élévation des esprits et l'ennoblissement des cœurs doit se faire encore par les autres parties de l'ameublement. Que les familles chrétiennes soient sur leurs gardes : elles sont menacées d'un ennemi d'autant plus à craindre qu'on s'en défie moins. Nuit et jour ce redoutable ennemi frappe à leur porte : c'est le luxe.

Qu'est-il ? c'est l'idolâtrie du corps. Aujourd'hui cette idolâtrie règne en souveraine. A son empire dégradant elle

soumet le monde. Riche ou pauvre, sous un prétexte ou sous un autre, chacun va plus ou moins au-devant de son joug. Les besoins factices se multiplient et on s'éloigne rapidement de la simplicité chrétienne.

Pour ne parler que de l'ameublement proprement dit, comparons ce qui se fait aujourd'hui à ce que faisaient nos pères. Avant de remonter aux siècles admirables de la primitive Église, laisse-moi te dire que depuis quarante ans, j'ai compté dans un petit village *trente-trois objets de luxe*, jusqu'alors inconnus. Chaque vieillard peut faire la même étude, avec la certitude d'arriver à un résultat analogue.

Voulons-nous mesurer la hauteur de laquelle nous sommes tombés ? Reportons-nous aux premiers âges du christianisme. Entrons dans la maison d'un de nos pères, la première venue, et voyons quel en était l'ameublement. Les

images, les tableaux, les miroirs, les siéges, les tables, les lits, les vases, destinés à l'ornement de la maison, ou à l'usage des familles, respiraient la simplicité et l'éloignement de tout faste et de toute ambition.

« Inutile, dit Clément d'Alexandrie, l'usage des vases d'or, d'argent et de pierres précieuses : tout cela n'est bon qu'à fasciner les yeux. C'est une gloire vaine et superflue d'avoir des vases de cristal ou de verre, artistement travaillés.

« Il en est de même des siéges, des bassins, des écuelles, des plats en argent pour le service de la table ; de même encore des tables de cèdre, d'ébène, d'ivoire, des lits aux pieds d'argent, recouverts de pourpre ou d'autres couleurs : toutes ces choses sont contraires à l'esprit de notre loi et sont les indices de la mollesse des âmes.

« Eh quoi ! si le bassin est de terre,

ne pouvons-nous nous y laver les mains ? La lampe ne nous donnera-t-elle pas de lumière, si elle est l'ouvrage du potier et non de l'orfévre ? Je suis d'avis qu'on dort aussi bien dans un lit modeste, que dans un lit d'ivoire. Notre-Seigneur ne s'est-il pas montré ennemi de tout faste, bien qu'il fût le maître de toutes les créatures (1) ? »

Quelle réforme à faire, mon cher ami, dans l'ameublement des chrétiens de nos jours? Puissent ceux et celles qui s'écartent de la simplicité de nos ancêtres, la prendre au sérieux et l'embrasser avec courage !

Encore demain de l'ameublement.

(1) *Pædag.*, c. III.

Tout à toi.

DIX-HUITIEME LETTRE.

8 septembre.

Encore l'ameublement. — D'où vient le bannissement des saintes Images. — Triomphe du Démon. — Le bénitier, partie intégrante du foyer domestique. — Puissance de l'eau bénite. — Témoignage de sainte Thérèse. — Commencement d'une réaction salutaire. — Bénitier de poche. — Bénitier dans les maisons. — Sa place. — Sa forme chrétienne.

MON CHER AMI,

Encore l'AMEUBLEMENT. — Refaire le mobilier de la famille chrétienne est un devoir de notre époque. Ma dernière lettre t'en a donné la preuve. Cette preuve devient plus convaincante à mesure qu'on connaît mieux l'esprit qui a poussé au bannissement des images chrétiennes

et à l'introduction du luxe dans le foyer domestique. Cet esprit n'est pas l'Esprit saint ; donc c'est l'autre : tu vas le comprendre.

Lorsqu'une dynastie est sur le trône, elle a soin d'arborer partout son étendard et de graver partout ses armoiries : c'est le signe visible de sa domination. Vient-elle à être renversée ? le premier soin du vainqueur est d'abolir les emblèmes du pouvoir vaincu, et de les remplacer par les siens. Ainsi s'annonce aux yeux du peuple, l'inauguration du nouveau règne. Combien de fois, depuis quatre-vingts ans, n'avons-nous pas vu ce spectacle !

Ce qui se fait dans l'ordre politique n'est qu'un reflet de ce qui se passe dans l'ordre religieux. Après sa victoire sur nos premiers parents, le prince de ce monde eut soin de proclamer son triomphe, en faisant placer sur tous les points du globe ses honteuses armoiries. J'ap-

pelle de ce nom les emblèmes de tout genre, en peinture, en sculpture, en pierre, en marbre, en bronze, en argent, en or, en terre, en bois, qu'on rencontrait à chaque pas dans le monde païen, aussi bien dans les campagnes que dans les villes, dans l'intérieur des maisons, comme sur les places publiques, sur le bord des chemins, des rivières et des forêts. L'Orient et l'Occident en étaient couverts. L'homme ne pouvait faire un pas, sans être rappelé au souvenir de son Dieu et de son Roi.

Après de longs siècles, le jour de la délivrance se leva sur le monde. Le prince de l'abîme fut vaincu et traîné en triomphe par Jésus-Christ. Peu à peu les signes de sa domination disparurent ; à leur place brilla le blason du vainqueur. Des hauteurs de Constantinople, le roi de l'éloquence, saint Chrysostome, contemplait avec admiration le monde émaillé de la croix triomphante.

« Partout, s'écrie-t-il, elle s'offre à mes regards ; elle resplendit sur le diadème des empereurs ; je la vois chez les femmes et chez les hommes, chez es esclaves et chez les personnes libres.

« Elle apparaît à tous les points de l'horizon, au faîte des maisons, sur les places publiques, dans les lieux habités et dans les déserts, sur les promontoires, au sommet des navires, aux fenêtres, aux portes, au cou des chrétiens, sur les vêtements, sur les armes, sur les vases d'or et d'argent, sur les pierres précieuses, dans les peintures des appartements (1). »

Il en fut ainsi tant que demeura vraie la devise gravée sur nos anciennes monnaies : *Christus vincit, regnat, imperat*, c'est-à-dire tant que Notre-Seigneur Jésus-Christ régna sur les nations, comme nations. Mais un jour, jour à

(1) *Quod Christus sit Deus*, opp., t. I, p. 697, édit. Gaume.

jamais néfaste, une réaction antichrétienne se fit dans le monde. Au milieu de bien d'autres ruines, l'ameublement chrétien livré au mépris, disparut sous les coups sacriléges du paganisme renaissant. De l'antique ameublement, était partie intégrante le bénitier de famille.

Il fut un des premiers proscrits, cela devait être : le démon sait ce qu'il fait. De toutes les armes que, dans son intelligente sollicitude, l'Église a mises aux mains de ses enfants, l'une des plus puissantes est l'eau bénite : c'est leur arme de précision. Cette vérité est prouvée jusqu'à l'évidence, dans notre correspondance sur L'*Eau bénite au* XIX[e] *siècle*.

A ce que nous avons dit, je ne vois rien à ajouter. Seulement, il me tombe sous les yeux un passage de la vie de sainte Thérèse, écrite par elle-même, que je ne saurais passer sous silence.

Tu sais, comme tout le monde, que sainte Thérèse fut une âme d'élite, un grand génie, dont le regard éclairé par la foi plongeait sans peine dans les plus profonds mystères de la vie surnaturelle. Mieux que personne elle connaissait tant par sa propre expérience, que par ses communications intimes avec Dieu, la lutte incessante à laquelle l'homme est condamné, pendant toute la durée de son existence, et les moyens de vaincre ses implacables ennemis.

Or, pour notre instruction à tous, voici en quels termes elle raconte ce qui lui est arrivé à elle-même : « Étant un jour dans un oratoire, le démon m'apparut à mon côté gauche, sous une forme épouvantable ; et, parce qu'il me parla, je remarquai particulièrement que sa bouche était horrible.

« Il en sortait une grande flamme sans mélange d'aucune ombre ; et il me dit d'un ton à me faire trembler que je m'é-

tais échappée de ses mains, mais qu'il saurait me reprendre : mon effroi fut extrême. Je fis le signe de la croix comme je pus, et il disparut. Mais il revint aussitôt, et je ne savais que faire. Enfin, je jetai de l'eau bénite sur la place où il était, et il n'y est jamais revenu depuis.

« Une autre fois, il me tourmenta, pendant cinq heures, par des peines et des douleurs tant intérieures qu'extérieures, si terribles, que je ne croyais pas pouvoir plus longtemps y résister. Les personnes avec qui j'étais en furent épouvantées, et ne savaient où elles en étaient, non plus que moi.

« J'ai l'habitude, dans ces rencontres, de demander à Dieu du fond de mon cœur que, s'il lui plaît que cela continue il me donne la force de le supporter ; et que, si sa volonté est que je demeure dans cet état, il m'y laisse jusqu'à la fin du monde.

« Lorsqu'une fois, entre autres, je

tâchais en cette manière de trouver du soulagement dans de si rudes atteintes, il plut à Notre-Seigneur de me faire connaître que ce que je souffrais venait du démon. J'aperçus auprès de moi un petit nègre d'une figure horrible, qui grinçait les dents de rage, de perdre au lieu de gagner au tourment qu'il me donnait.

« Je me mis à rire et n'eus point de peur, parce que quelques-unes des sœurs étaient présentes, et elles ne savaient que faire, ni comment me soulager dans une si grande souffrance. Elle était telle, que je ne pouvais m'empêcher de me donner de grands coups de la tête, des bras et de tout le reste du corps, sans que le trouble intérieur que je ressentais, et qui m'était encore beaucoup plus pénible, me laissât un seul moment de repos ; et je n'osais demander de l'eau bénite de peur d'effrayer ces bonnes filles et de leur faire connaître d'ou cela venait.

« J'ai éprouvé plusieurs fois qu'il n'y

a rien qui chasse plutôt les démons que l'eau bénite, et qui les empêche davantage de revenir. Le signe de la croix les met aussitôt en fuite, mais ils retournent aussitôt. Ainsi, il doit y avoir une grande vertu dans cette eau ; et j'en reçois tant de soulagement, qu'elle me donne une consolation sensible et si grande, que je ne saurais assez bien expliquer de quelle manière le plaisir que j'en ressens, se répand dans toute mon âme et la fortifie.

« Ceci n'est point une imagination. Je l'ai très-souvent éprouvé ; et, après y avoir bien réfléchi, il me semble que c'est comme si, dans une excessive chaleur et une extrême soif, on buvait un grand verre d'eau froide qui rafraîchit tout le corps. Je connais par là, avec une grande joie, qu'il n'y a rien de ce que l'Église ordonne, qui ne soit digne d'admiration, puisque de simples paroles impriment une telle vertu à l'eau,

qu'il se rencontre une si merveilleuse différence entre celle qui est bénite et celle qui ne l'est pas.

« Comme le tourment que j'endurais dans l'occasion dont je parle ne cessait point, je dis à mes sœurs que, si je ne craignais pas qu'elles se moquassent de moi, je les prierais de m'apporter de l'eau bénite. Elles allèrent en chercher aussitôt, et en jetèrent sur moi, sans que je m'en trouvasse soulagée ; mais en ayant jeté moi-même à l'endroit où cet esprit infernal m'apparaissait, il s'enfuit à l'instant, et je me trouvai sans aucune douleur, mais aussi lasse et abattue, que si on m'eût donné plusieurs coups de bâton (1). »

Après ce témoignage, pris entre mille, de quel droit mépriserions-nous l'eau bénite ? Avons-nous trouvé de meilleures armes, pour combattre notre implaca-

(1) C. XXXI.

ble ennemi? Notre vie a-t-elle cessé d'être une lutte permanente? Les tentations qui nous assiégent sont-elles moins séduisantes ou moins nombreuses? Satan a-t-il changé? A-t-il vieilli? Le nier n'est pas le détruire : cette négation même est une preuve de son empire.

Et puis l'eau bénite n'est pas seulement une arme victorieuse contre les attaques directes des mauvais anges, elle est encore un préservatif contre les maladies et les fléaux. Rien n'est plus certain. De là l'empressement de nos pères à recourir à l'eau bénite. Tu ne seras pas étonné d'apprendre que sainte Thérèse en avait toujours sur elle. J'ajoute avec consolation que depuis quelques années, elle a d'assez nombreux imitateurs. On fabrique maintenant des bénitiers de poche, garnis d'une éponge et qui peuvent conserver l'eau bénite, pendant dix et même quinze jours.

Malgré cette réaction salutaire, l'eau

bénite est encore pour le grand nombre un objet d'indifférence. Le bénitier n'a pas repris sa place au foyer domestique. Pour les eaux artificielles, pour les eaux de senteur, que de vases précieux, de toutes couleurs, de toutes formes et artistement travaillés!

Quant au plus précieux de tous, le bénitier, ou il ne se trouve pas dans bien des familles, ou il est d'une matière vile et grossièrement travaillée. C'est un manque de respect qui choque les plus simples convenances.

Que le bénitier, comme le crucifix, et les saintes images, rentre donc au foyer domestique! Sa place naturelle est dans la chambre à coucher, auprès du lit. C'est là que le chrétien s'endort ; là qu'il s'éveille ; là peut-être qu'il doit mourir. C'est là aussi que veille, soit pour lui arracher sa dernière pensée, soit pour troubler son sommeil, soit pour surprendre son premier réveil,

l'ennemi infatigable, si justement appelé le Lion toujours rugissant.

Ainsi, mon cher Frédéric, avoir toujours de l'eau bénite près de son lit et en faire fréquemment usage : telle est la première recommandation de l'Église notre mère. Cette recommandation me paraît si importante, quo j'aurais peine à coucher dans une chambre sans eau bénite.

La seconde est d'avoir un bénitier aussi beau que possible, comme le demande le respect dû à l'eau bénite. Mais prenons garde que sa beauté n'ait rien de profane, et qu'en guise de deux anges, on ne voie deux bayadères, bras et jambes nues, vous invitant à mettre le doigt dans la coquille qu'elles vous présentent. Que ce vase d'honneur ait un cachet religieux : en toutes choses soyons sérieusement chrétiens.

Après-demain, une nouvelle restauration du foyer domestique.

Tout à toi.

DIX-NEUVIÈME LETTRE.

10 septembre.

Une conversion célèbre opérée par le Bénédicité. — Histoire de sainte Afre. — Son baptême. — Son arrestation. — Son interrogatoire. — Son martyre. — Le martyre de sa mère et de ses trois servantes.

MON CHER FRÉDÉRIC,

Si le bénitier est une partie intégrante de l'ameublement du foyer domestique, le Bénédicité en est une pratique non moins essentielle. Sans revenir sur ce que nous a dit notre correspondance, je trouve l'occasion de placer ici un fait peu connu, relatif à cet important sujet : c'est l'histoire d'une conversion célèbre due au Bénédicité.

Vers l'an 290, sous la persécution de Dioclétien, un saint évêque, nommé Narcisse, contraint de fuir son pays, vint à Augusta dans la Rhétie, actuellement Augsbourg, en Bavière. Accompagné de son diacre Félix, il entra chez une personne, nommée Afre, sans savoir que c'était une courtisane. Elle crut qu'ils venaient dans les mêmes intentions que tant d'autres, et leur prépara à souper.

Quand ils vinrent pour se mettre à table, le saint évêque *commença par prier et par réciter des psaumes avec son diacre.* Afre, qui n'avait jamais rien vu de semblable, se mit à demander qui il était. Lorsqu'elle apprit que c'était un évêque, elle se jeta aussitôt à ses pieds, disant : « Seigneur, je suis une indigne, et il n'y en a pas de plus misérable dans toute la ville. » Narcisse répondit : « Mon Sauveur, touché par une femme très-impure, n'en a pas été souillé : il la purifia au contraire. Vous de même, recevez la lu-

mière de la foi, et vous serez purifiée de vos péchés. »

« Comment, dit Afre, moi qui ai commis plus de péchés que je n'ai de cheveux sur la tête, comment pourrai-je être purifiée de tant d'immondices ? — Croyez seulement, reprit Narcisse, recevez le baptême et vous serez sauvée. »

Alors, appelant les trois filles qui la servaient, pécheresses comme elles, et dont les noms étaient Digne, Eunomie et Eutropie, elle leur dit : « Cet homme qui est venu chez nous, est un évêque des chrétiens, et il m'a dit : Si vous croyez au Christ et que vous receviez le Baptême, vous pourrez être purifiée de tout péché. Que vous en semble ? »

Elles lui répondirent : « Vous êtes notre maîtresse ; nous vous avons suivie dans le mal, comment ne vous suivrions-nous pas pour en obtenir le pardon ? » L'évêque, avec son diacre, passa la nuit en prières et à chanter des psaumes.

Afre et ses compagnes y assistaient et répondaient : *Amen.*

Le lendemain on vint pour arrêter les deux étrangers. Afre les cacha, et parla aux envoyés de la police de manière à leur donner le change. Un d'eux lui ayant dit : « Mais ceux qui sont venus chez vous hier au soir, sont des chrétiens. Je l'ai reconnu, en ce qu'à toute heure ils faisaient sur leur front le signe de la croix, sur laquelle leur Christ à souffert. » Elle lui répliqua : « S'ils étaient chrétiens, seraient-ils entrés chez une prostituée ? Il ne vient chez moi que des gens qui me ressemblent. »

Quand les agents de la police se furent retirés, elle alla chez sa mère Hilarie, lui raconta tout ce qui s'était passé, et comment l'évêque lui avait promis de la rendre chrétienne, et que tous ses péchés lui seraient remis. La mère s'écria pleine de joie : « Dieu veuille qu'il m'en arrive autant ! » L'évêque passa chez elle sur le

soir. Elle le reçut avec la plus profonde vénération, et lui exposa naïvement quel avait été jusqu'alors son culte religieux.

« Mes parents, dit-elle, originaires de Chypre, ont apporté ici le culte de Vénus, à qui j'ai consacré ma fille. Comme cette déesse ne peut être honorée que par des personnes qui se prostituent, j'ai permis à ma fille de demeurer dans un lieu de prostitution, persuadée que la déesse me serait d'autant plus favorable, que ma fille s'appliquerait davantage à l'imiter. »

L'évêque ne put s'empêcher de gémir à ce récit, jusqu'à verser des larmes. Il prescrivit aux catéchumènes plusieurs jours de jeûne, et après les avoir suffisamment instruites, il baptisa Hilarie avec sa fille, ses domestiques, ainsi que ses parents et amis.

Après avoir demeuré neuf mois à Augsbourg, Narcisse partit pour Girone en

Espagne, où, dans l'espace de trois ans, il gagna un grand peuple à Dieu. A la fin, une troupe d'infidèles, qui depuis longtemps lui dressaient des embûches, le surprirent dans l'église, au moment où il se disposait à célébrer les saints mystères, et le tuèrent avec son diacre Félix.

Cependant la persécution se faisait sentir à Augsbourg même. On arrêtait les chrétiens et on les faisait périr par divers supplices : Afre fut de ce nombre. Le juge, nommé Gaïus, devant qui elle fut amenée, ayant su quel métier elle avait fait, lui dit : « Sacrifie aux dieux, car il t'est plus avantageux de vivre que de mourir dans les tourments. »

Afre répondit : « J'ai assez des péchés que j'ai commis pendant que je ne connaissais pas Dieu ; mais ce que vous m'ordonnez de faire, je ne le ferai jamais. »

Gaius. « Va sacrifier au Capitole. »

Afre. « Mon capitole est le Christ que j'ai devant les yeux. Je lui confesse tous les jours mes péchés, et parce que je suis indigne de lui offrir un sacrifice, je désire être sacrifiée moi-même pour son nom, afin que le corps par lequel j'ai péché soit purifié par les tourments. »

Gaius. « A ce que j'apprends, tu es une femme publique; sacrifie donc, puisque tu es étrangère au Dieu des chrétiens. »

Afre. « Mon Seigneur Jésus-Christ a dit qu'il était descendu du ciel pour les pécheurs. Ses évangiles témoignent qu'une femme perdue lui arrosa les pieds de ses larmes et reçut le pardon, et qu'il n'a jamais méprisé ni ces femmes ni les publicains, à qui même il a permis de manger avec lui. »

Gaius. « Sacrifie, afin que tes amants continuent à t'aimer et à t'enrichir. »

Afre. « Jamais je ne recevrai plus de cet argent exécrable ; ce que j'en avais, je l'ai jeté comme des ordures, parce

qu'il n'était pas acquis en bonne conscience. Mes frères, les pauvres, n'en voulaient point; mais je les ai obligés à le recevoir, afin qu'ils priassent pour mes péchés. »

GAIUS. « Le Christ ne veut point de toi, c'est en vain que tu veux le reconnaître pour ton Dieu ; une prostituée ne peut être nommée chrétienne. »

AFRE. « Je ne mérite pas le nom de chrétienne, il est vrai; mais la miséricorde de Dieu, qui juge non d'après le mérite, mais d'après sa bonté, a bien voulu m'admettre à ce nom. »

GAIUS. « Comment le sais-tu ? »

AFRE. « Je connais que Dieu ne m'a point rejetée de devant sa face, en ce qu'il me permet de venir à la glorieuse confession de son saint nom, par laquelle j'espère recevoir le pardon de mes crimes. »

GAIUS. « Ce sont des contes ; sacrifie plutôt aux dieux qui te sauveront. »

Afre. « Mon Sauveur est le Christ, qui, suspendu à une croix, promit les biens du Paradis au bon larron qui le confessait. »

Gaius. « Sacrifie, ou je te ferai dépouiller et fouetter en présence du peuple. »

Afre. « Je n'ai de la confusion que de mes péchés. »

Gaius. « Sacrifie aux dieux : il m'est honteux de disputer plus longtemps avec toi ; sinon tu mourras. »

Afre. « C'est ce que je désire, si cependant je ne suis pas indigne de mourir pour mon Dieu. »

Gaius. « Sacrifie, je te le dis pour la dernière fois, autrement je te ferai tourmenter et ensuite brûler vive. »

Afre. « Que ce corps dans lequel j'ai péché, reçoive mille tourments ; qu'il brûle, j'y consens, il l'a bien mérité, mais pour mon âme, je ne la souillerai jamais par les sacrifices des démons. »

Alors Gaïus dicta cette sentence : « Nous ordonnons que la courtisane Afre, qui s'est déclarée chrétienne et qui n'a pas voulu participer aux sacrifices, soit brûlée vive. »

Aussitôt les exécuteurs l'enlevèrent et la menèrent dans une île, formée par le Lycus au-dessous de la ville. L'ayant dépouillée, ils la lièrent à un poteau. Elle leva les yeux au ciel et pria avec larmes, disant : « Seigneur, Dieu tout-puissant, Jésus-Christ, qui n'êtes pas venu appeler les justes, mais les pécheurs, et qui avez promis par votre parole inviolable, qu'à telle heure que le pécheur se convertisse, vous oublierez ses péchés, recevez à cette heure le repentir sincère d'un cœur contrit et humilié ; et que ce feu temporel qui va réduire mon corps en cendre, me préserve du feu éternel qui brûle l'âme et le corps. »

Ensuite on l'environna de sarments et on y mit le feu. On l'entendit qui

disait : « Je vous rends grâce, Seigneur Jésus-Christ, de l'honneur que vous me faites de me recevoir en victime pour votre gloire, vous qui avez été offert sur la croix, victime unique pour tout le monde, juste pour les injustes, exempt de péché pour tous les pécheurs. Je vous offre mon sacrifice, à vous mon Dieu, qui régnez avec le Père et le Saint-Esprit, aux siècles des siècles. *Amen.* » Et en disant cela elle rendit l'esprit.

Pendant que la bienheureuse Afre s'ouvrait à travers les flammes de son bûcher, un chemin vers le ciel, Digne, Eunomie et Eutropie, ses servantes, pécheresses comme elle et baptisées avec elle par le saint évêque Narcisse, se tenaient sur le bord du fleuve. Une barque étant venue aborder à l'endroit où elles étaient, elles prièrent le batelier de les passer dans l'île, où elles trouvèrent le corps de sainte Afre tout entier.

Un jeune esclave qui les avait accom-

pagnées, repassa le fleuve à la nage et vint porter la nouvelle de ce qui s'était passé, à Hilaire, mère de la martyre. La nuit étant venue, elle prit deux prêtres avec elle, se rendit dans l'île, enleva le corps et le porta à deux mille pas de la ville, dans un sépulcre qu'elle avait fait bâtir pour elle et pour les siens.

Gaïus l'ayant appris envoya des soldats avec ordre de lui amener Hilarie et les trois servantes. « Toutefois, leur dit-il, ne leur faites d'abord aucune violence, mais proposez-leur doucement de sacrifier aux dieux. Si elles y consentent, amenez-*les ici avec tous les honneurs qu'on rend* aux personnes distinguées.

« Si elles refusent, remplissez le tombeau d'épines sèches et d'autres bois faciles à brûler. Vous y renfermerez ces femmes, vous en boucherez soigneusement l'entrée, et vous y mettrez le feu. Prenez garde surtout que pas une n'échappe. »

Les ordres du barbare Gaïus furent exécutés; car ces saintes femmes refusèrent de sacrifier aux démons. Enfermées dans le tombeau, on y mit le feu ; et ces héroïnes chrétiennes, y laissant leurs corps à moitié consumés, allèrent rejoindre dans le ciel la bienheureuse Afre, le même jour qu'elle y était entrée.

Tu sais que les sépulcres des anciens étaient très-spacieux. Comme moi, tu as pu t'en convaincre, à Rome, en voyant le tombeau des Scipions, la pyramide de Cestius et le mausolée de Cecilia Metella.

A quoi tiennent les plus grandes choses ? Un Bénédicité, publiquement récité, produit la conversion de cinq personnes, qui deviennent autant de glorieuses martyres. Tant sont vraies les paroles divines, que les plus faibles causes produisent souvent les plus grands effets, et que la fidélité dans les

petites choses, conduit aux plus hautes vertus. Je te laisse sur cette bonne pensée.

Tout à toi.

VINGTIÈME LETTRE.

12 septembre

La conversation au foyer domestique. — Son importance. — Ce qu'elle doit être. — Ce qu'elle est : familles bourgeoises. — Trait historique. — Familles ouvrières. — Familles agricoles. — Affaiblissement du sens moral. — La famille seule peut réagir efficacement contre le matérialisme. — Malheur et dégradation qui en sont la suite. — Formule matérialiste et formule chrétienne pour annoncer une naissance.

Mon cher ami,

La conversation. — L'absence du bénitier, le bannissement des saintes images, l'oubli de la prière en commun suivie de la vie du saint, le luxe de l'ameublement, sans parler du luxe du vêtement et de la nourriture, tendent à remplir le foyer chrétien d'un esprit matérialiste et sensualiste. La famille

cesse peu à peu d'être ce qu'elle doit être.

D'après sa divine institution, c'est une église domestique, où les supérieurs apprennent aux inférieurs à connaître Dieu, à l'aimer, à le servir et à s'orienter dans le pèlerinage de l'exil, de manière à tendre sûrement vers la patrie.

Comment doit se donner cette précieuse connaissance ? comment doit se faire cette orientation nécessaire? L'homme est un être enseigné : il n'a que ce qu'il reçoit. Comment se fait l'enseignement? par la parole. Autant vaut la parole, autant vaut l'homme.

Si la parole est chrétienne, sérieusement chrétienne, constamment chrétienne, l'homme, sauf les exceptions, sera sérieusement et constamment chrétien. Si la parole n'est qu'à moitié chrétienne; si elle est mondaine et toute matérialiste , l'homme, dont elle aura été la nourriture, en prendra les qua-

lités et, dans sa conduite, en manifestera les caractères.

Au spectacle que nous avons sous les yeux, nous pouvons juger de quelle parole ont été nourries les générations actuelles. Commencé dans la famille, leur enseignement s'est continué dans les établissements d'instruction, dans les ouvroirs et dans les ateliers. Pour ne parler que de l'enseignement domestique, quelle parole retentit, à peu près exclusivement, aux oreilles de l'enfant du dix-neuvième siècle?

Dans les salons aristocratiques et bourgeois, on parle politique, république et monarchie; on parle spéculations, entreprises, industrie, hausse et baisse de la Bourse; on parle théâtres, romans, journaux, modes, fêtes, promenades, nouvelles et chroniques.

Pas un mot d'évangile, c'est-à-dire pas un mot qui élève l'esprit de l'enfant au-dessus de l'infime niveau des choses

matérielles ; pas un mot qui serve à orienter sa vie et lui donne l'estime ou même l'idée des choses surnaturelles.

Tu n'as pas oublié, mon cher Frédéric, ce qui eut lieu dernièrement dans un catéchisme de Paris. Le catéchiste demandait à une petite fille quelles étaient les *bonnes actions?* Sans hésiter, l'enfant répondit : « Ce sont celles de la rive gauche. »

Cette enfant était fille d'un banquier, qui spéculait sur les deux chemins de fer de Paris à Versailles, rive droite et rive gauche. Comme la bouche parle de l'abondance du cœur, la préférence qu'il donnait à celui de la rive gauche, était le thème habituel de sa conversation et l'enfant s'en était nourrie.

Si nous entrons au foyer des familles ouvrières, quelle parole entendons-nous? Là aussi, grâce aux petits journaux, on fait de la politique à un sou. Père, mère, garçons et filles, chacun

s'en mêle ; car chacun lit le journal. Plus avidement que tout le reste, le *feuilleton* est dévoré.

A ces premiers aliments de la conversation, se joignent les commentaires sur les métiers, exercés par les différents membres de la famille. L'usine, la filature, la fabrique, l'ouvroir, l'atelier : ce qu'on y fait, ce qu'on y dit ; l'éloge et plus souvent la critique du patron et des contre-maîtres, sont le thême ordinaire des entretiens domestiques. Ici encore, pas un mot d'évangile. La vie présente toujours, la vie future jamais.

J'oubliais un autre sujet de conversation, devenu de mode surtout aujourd'hui : c'est le dénigrement des prêtres et de la religion. Communs aux bourgeois et aux ouvriers, ce genre s'exerce non-seulement sans retenue, mais encore sans conscience et même avec plaisir. Il n'y a pas de calomnie si absurde contre le *clérical*, qui ne soit ra-

massée, colportée, commentée et qui, pour un grand nombre, ne finisse par être une vérité.

Devenu synonyme d'ennemi et d'ennemi public, le clérical est coupable de tous les crimes. Nous revenons aux jours de la primitive Église. Alors le nom de chrétien était, pour les païens, celui de tous les forfaits. En conséquence, ceux qui le portaient passaient pour être la cause de toutes les calamités publiques. Les persécuter, les exiler, les brûler, les livrer aux bêtes de l'amphithéâtre était un devoir social.

Avec une conscience indignée, le grand apologiste, Tertullien, s'élevait contre ces coupables mensonges et mettait les accusateurs des chrétiens au défi de prouver une seule de leurs calomnies. « Prouvez donc, leur disait-il, un seul des crimes dont vous nous accusez. Prouvez que nous sommes des conspirateurs, des ennemis de César,

des corrupteurs, des assassins. Ce que nous sommes en public, nous le sommes en secret; réunis ou séparés nous ne faisons de mal à personne, je vous mets au défi de prouver le contraire.

« Les vrais conspirateurs sont ceux qui conspirent contre les gens de bien, qui les désignent à la haine publique; qui colorent leur haine de cet absurde prétexte, que nous sommes la cause de toutes les calamités qui peuvent affliger l'empire. Si le Tibre déborde; si le Nil n'arrose pas les campagnes; si le ciel refuse la pluie; si la terre tremble; si la famine, si la peste se font sentir, aussitôt ils crient : Les chrétiens au lion. Un si grand nombre pour un seul (1)! »

(1)... In cujus perniciem aliquando convenimus? hoc sumus congregati quod dispersi... neminem lædentes, neminem contristantes... at e contrario illis nomen factionis accommodandum est, qui *in odium bonorum* et proborum conspirant, qui adversus sanguinem innocentem conclamant, prætextentes sane ad odii defen-

Satan ne change ni ne vieillit. Après dix-huit cents ans de christianisme, il recommence aujourd'hui dans toute l'Europe, le système de calomnies qui inonda la terre de sang chrétien et peupla le ciel de martyrs. Que la famille, si elle veut rester chrétienne, interdise toute conversation de nature à accréditer, ou simplement à propager, les calomnies modernes contre le catholicisme.

Quand le loup veut manger les brebis, il commence par tuer le berger. Si la famille, le père, la mère, les enfants perdent le respect et la confiance dus aux prêtres, qui les défendra contre les ennemis de leur âme, de leur foi et de leurs vertus ?

sionem illam quoque vanitatem, quod existiment omnis publicæ cladis, omnis popularis incommodi christianos esse causam. Si Tiberis ascendit in mœnia, si Nilus non ascendit in arva, si cœlum stetit, si terra movit, si fames, si lues, statim christianos ad leonem : tantos ad unum ! *Apol.* XL.

Il nous reste, mon cher Frédéric, à entrer dans la demeure des habitants de la campagne. Prêtons l'oreille à leurs entretiens. Dans les provinces vinicoles, on parle vigne, vin, tonneaux, oïdium, phylloxera. En Normandie, on parle élevage, bœufs et chevaux; dans le centre de la France, on parle mines, métallurgie, minerais, fer, moutons; en Franche-Comté, on parle fromage et fourrage; dans le Nord, on parle betteraves, tissus, lin, chanvre, draps et flanelle; dans l'Ouest, coton et filatures.

Sauf de rares exceptions, tel est le cercle dans lequel se renferme la conversation des foyers domestiques, au dix-neuvième siècle. Autrefois, il n'en était pas ainsi : *Ab initio autem non fuit sic.* La preuve en est que nos ancêtres, alors même qu'ils ne savaient pas lire, étaient beaucoup plus instruits de la religion, qu'on ne l'est aujourd'hui.

Toutefois, ce genre d'entretien sur

les occupations et les intérêts de la famille n'est point blâmable en soi. Je suis le premier à dire qu'il est utile et même nécessaire. Ce qui le rend répréhensible, c'est d'être exclusif, c'est de ne jamais s'élever au-dessus du misérable niveau des choses matérielles, c'est de n'avoir rien qui oriente l'homme vers le but final de l'existence ; rien qui ennoblisse les pensées de son esprit et les affections de son cœur ; rien, enfin, qui montre que le christianisme compte pour quelque chose dans le gouvernement de la vie.

Là est le mal, et le mal est grand. Les jeunes générations se matérialisent de plus en plus ; l'intelligence des choses spirituelles s'oblitère à vue d'œil. C'est un fait douloureux, que constatent, d'année en année, les catéchistes et les instituteurs de la jeunesse.

Tel petit garçon, incapable de répondre à une question élémentaire de

catéchisme, sera en état de vous dire le prix d'un bœuf ou d'une vache. Est-il dans un atelier? il connaît ses outils et la manière de fabriquer la pièce qui lui est confiée. La petite fille connaît les soins du ménage et surtout ce qui convient le mieux à sa toilette.

Matérialisés dès le bas âge, ces enfants, devenus hommes, feront la société telle que déjà nous la voyons, matérialisée jusqu'à la moelle des os. Malgré les instructions de l'école, il en sera ainsi, tant que la connaissance de la religion ne sortira pas des enseignements et des pratiques de la famille, comme le parfum sort de la fleur. De cette absence de la parole chrétienne au foyer domestique, les parents seront les premières victimes; les enfants, la seconde; la société, la troisième.

Il est temps d'y songer. Le matérialisme qui nous envahit comme une lèpre hideuse, se manifeste aujourd'hui

même dans une formule, de laquelle, plus que toute autre, il devrait être sévèrement banni. Tu sais comment l'homme du dix-neuvième siècle annonce la naissance de son enfant : « Monsieur N. a l'honneur de vous annoncer que Madame N. est accouchée d'un fils. La mère et l'enfant se portent bien. »

C'est dans les mêmes termes que les conservateurs du Jardin des Plantes, à Paris, annonçaient, il y a quinze jours, la venue au monde d'un petit *tigre*. Écoute : « On a l'honneur de vous faire part de la naissance au Muséum d'histoire naturelle, *alias* Jardin des Plantes, d'un petit Jaguar, plein de force et de vie. La mère et l'enfant se portent bien. » (Textuel.)

Aux yeux des matérialistes, le fils de l'homme n'étant qu'un petit de l'espèce humaine, il est logique qu'ils annoncent sa naissance comme celle d'un animal

quelconque. Synonymie ! synonymie ! dégradation ! dégradation ! L'homme a oublié sa dignité, et il s'est rendu semblable aux bêtes (1).

Qu'elle est autrement noble la formule chrétienne ! « Monsieur et Madame N. ont l'honneur de vous annoncer que Dieu vient de leur envoyer un fils, qui est devenu par le baptême enfant de la sainte Église, sous les noms de N. »

A demain, la protestation contre une autre formule.

Tout à toi.

(1) Homo cum in honore esset non intellexit : comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis. Ps. XLVIII.

VINGT ET UNIEME LETTRE

13 septembre.

Le tutoiement. — L'autorité paternelle, base de la famille. — La famille, base de la societé. — Le respect de l'autorité paternelle, principe vital de l'ancienne Rome. — Principe vital de l'empire chinois. — Curieux détails. — Le *vous* formule de respect des enfants pour leur père et leur mère, en Espagne, en Italie, en Angleterre. — Formule universelle en France, jusqu'à la Révolution. — Origine du tutoiement. — Nécessité actuelle de le bannir.

MON CHER FRÉDÉRIC,

LE TUTOIEMENT. — Dégradé par le matérialisme, le langage de la famille a été déformé par la Révolution. La déformation particulière dont je veux te parler, c'est le tutoiement des père et mère par les enfants. Comme la révolution des mots n'est pas moins grave que celle

des choses, je vais te signaler ce qu'il y a de choquant et d'antisocial dans cette formule révolutionnaire. Rappelons d'abord quelques vérités incontestables.

La famille est la base de la société, qui n'est elle-même qu'un assemblage de familles.

Ainsi, tant vaut la famille, tant vaut la société.

La base de la famille, c'est l'autorité paternelle.

Tant vaut l'autorité paternelle, tant vaut la famille.

Que l'autorité paternelle soit respectée comme elle doit l'être, non-seulement la famille, mais la société même assure son existence et sa prospérité.

L'histoire ancienne et l'histoire moderne nous en offrent deux preuves éclatantes.

Pendant plus de sept cents ans, Rome a vécu, a grandi, et s'est élevée au plus haut degré de puissance.

Or, surtout dans les derniers temps, Rome recélait dans son sein tous les éléments de dissolution et de mort. Païenne, elle adorait toutes les passions personnifiées dans ses innombrables divinités. Le luxe le plus effréné, la cruauté la plus sanguinaire, la luxure, le brigandage de ses proconsuls, la vénalité des emplois, le sensualisme universel, résumé dans ces mots d'un de leurs poëtes : « Ce peuple anxieux ne demande que deux choses : du pain et des plaisirs (1). »

Malgré toutes ces causes de mort, Rome a vécu. Quel fut donc le secret de sa vie ; et non-seulement de sa vie, mais de sa force ? Cherches tant que tu voudras, tu ne lui trouveras pas d'autre élément vital que l'autorité paternelle. Tu sais ce qu'elle était.

N'étant pas circonscrite dans de justes

(1) Duas tantum res anxius optat : Panem et circenses. JUVÉNAL.

bornes par l'esprit chrétien, elle dégénérait en despotisme. Au père appartenait, non-seulement la fortune, dont il pouvait, vivant et mourant, disposer à son gré, mais encore le droit de vie et de mort sur ses enfants.

Contre cette base immuable et sacrée venaient expirer, comme les vagues contre le rocher du rivage, les agitations sociales, les luttes des partis, la haine réciproque des patriciens et des plébéiens. La société romaine vivait, parce que la famille vivait ; et la famille vivait, parce que l'autorité paternelle était respectée.

L'histoire moderne nous offre un exemple non moins péremptoire de la puissance sociale de l'autorité paternelle : c'est la Chine. Voilà un empire de trois à quatre cents millions d'habitants! qui se soutient immuable depuis une époque tellement reculée, qu'elle se perd dans la nuit des âges.

D'après les témoignages les plus authentiques, l'empire chinois est un immense repaire d'hommes orgueilleux, fourbes, voleurs, corrompus, et, plus que tous autres, hostiles au christianisme. Malgré toutes ces causes de ruine, la Chine demeure. Ni les sectes ennemies, ni les révoltes, ni le brigandage, ni la mollesse de l'administration, ni la corruption effrontée des mandarins, n'ébranlent le gigantesque colosse.

Si tu me demandes quel est l'élément de sa vitalité, je te répondrai, comme pour Rome païenne, en nommant le respect de l'autorité paternelle. Cette autorité est absolue. Au père, elle donne droit de vente, de vie et de mort sur ses enfants. Si exorbitante qu'elle soit, cette autorité est l'objet universel d'un respect, je ne dis pas assez, d'un culte filial : ce culte va jusqu'à l'adoration.

Tu n'ignores pas que dans toutes les familles on conserve religieusement les

tablettes des ancêtres. Représente-toi de petites planchettes portant les noms des défunts de la famille. Devant ces tablettes, on fait des prosternements et des prières ; on fait brûler des papiers odoriférants ; on apporte des mets, dans la pensée que les âmes en ont besoin.

Tu sais, enfin, qu'une des plus grandes difficultés que rencontrent nos missionnaires, c'est de faire abandonner par les catéchumènes, ce culte superstitieux. Leur plus sérieuse objection consiste à dire que les chrétiens n'honorent pas les ancêtres : ce qui est faux, mais le père du mensonge y trouve son compte.

Ce respect salutaire de l'autorité paternelle ne s'arrête pas au père de famille proprement dit : il s'étend à tous les supérieurs, qui tous portent le nom de père. Le moins élevé en dignité s'appelle *père ;* celui qui lui est immédiatement supérieur, est *grand père ;* plus haut, c'est l'*aïeul*, le *grand aïeul*.

Ainsi de suite jusqu'à l'empereur, qui s'appelle *père* et *mère*, comme réunissant en lui et la puissance du père et la tendresse de la mère : en un mot, la plénitude de l'autorité naturelle et divine.

Ces formules ne sont pas de vain mots. Entre beaucoup de preuves, je citerai le fait suivant. Je le tiens de la bouche d'un de nos compatriotes, missionnaire, pendant vingt-huit ans, dans le céleste empire.

Un enfant du peuple, né dans un simple village, est envoyé à l'école publique. Cet enfant montre de l'intelligence. Il passe à une école supérieure ; puis, dans une autre. De succès en succès il finit par subir de brillants examens, et entre dans la classe des lettrés. Désormais toutes les carrières lui sont ouvertes ; il peut prétendre aux plus hautes dignités de l'empire : mandarin, grand mandarin, gouverneur et vice-roi de province.

Après de longues années d'absence, ce grand personnage revient dans son village. Une pompe orientale l'environne. Suivant l'usage chinois, tout le monde se prosterne sur son passage. Eh bien! s'il descend dans une maison, où se trouve son premier *père,* c'est-à-dire son premier maître d'école, il lui est défendu de s'asseoir en sa présence, avant de lui en avoir demandé la permission.

C'est ainsi que les Chinois pratiquent le quatrième commandement : *père et mère honoreras, afin que tu vives longuement.* A cette fidélité est attachée la durée, autrement inexplicable, de leur immense empire.

Par la raison contraire, toute nation chez laquelle s'affaiblit l'autorité paternelle, est une nation qui marche à sa ruine. Or, le respect de l'autorité paternelle n'est pas seulement dans les actes, il est dans les mots. Il n'est même dans les actes, que parce qu'il est dans les

mots. De là viennent, chez les peuples chrétiens, les formules respectueuses placées dans la bouche des enfants, pour parler à leur père et à leur mère.

Au nombre de ces formules la plus universelle et la plus caractéristique, est le *Vous*, au lieu du *Tu*.

Je dis la plus universelle, jusqu'en 1792, elle règna seule dans toute la France. Elle se conserve encore dans presque toutes les provinces, parmi les populations de la campagne. Les villes elles-mêmes comptent encore un bon nombre de familles demeurées fidèles à l'ancienne tradition.

Elle existe encore, sans exception, en Espagne, en Italie et même en Angleterre.

Dans ce dernier pays, le plus traditionnaliste de l'Europe, le tutoiement est inconnu. Si fiers qu'ils soient, jamais un maître, ni une maîtresse de maison, ne disent *tu* à leurs domestiques. Ja-

mais un père ni une mère de famille ne disent *tu* à leurs enfants. Jamais, au grand jamais, la bouche d'un enfant ne s'est ouverte pour dire *tu* à son père ou à sa mère, ni même à ses frères ou à ses sœurs. Le contraire serait regardé comme une énormité, comme un odieux manque de respect et une absence complète d'éducation (1).

Autrefois, il en était de même parmi nous. Au siècle de Louis XIV, qui passe pour l'époque la plus polie de notre histoire, le *vous* était universellement employé. Madame de Sévigné qui, sans doute, connaissait l'usage de la bonne

(1) En parlant à Dieu, le *Tu* est employé dans les prières, à cause du *Tu* dans le latin. Il paraît que les plus anciennes traductions catholiques de la Bible en anglais emploient le *Vous*. Les Puritains protestants ont sans doute cru de bon goût et d'une plus scrupuleuse exactitude de se servir du *Tu*. — Au reste, qu'il en soit ce que l'on voudra, de cette exception ou d'autres encore, il est certain que dans notre langue française, le *Vous* est la forme obligée du respect.

compagnie, ne manquait pas de s'y conformer. En écrivant à sa fille, jamais elle ne la tutoie.

Je t'ai dit que le *vous* est la formule la plus caractéristique du respect. Forcément elle exprime les rapports naturels de subordination d'une part, et d'autorité de l'autre ; par conséquent le respect de l'inférieur, pour tout ce qui lui est supérieur, soit par la nature, soit par l'âge, soit par la position sociale.

Telle est l'autorité de cette formule, fondée sur le sentiment des convenances, que, même aujourd'hui on regarderait avec raison comme un homme mal élevé, pour ne rien dire de plus, celui qui oserait y manquer en parlant à un supérieur quelconque, à un vieillard ou même à un étranger.

Dans le but de tout détruire et de tout refaire à son image, la Révolution française supprima le *Vous*, qu'elle ordonna de remplacer par le *Tu*. Cette formule

d'une égalité sauvage, passa dans la langue officielle. Par crainte, par distraction ou par tout autre motif inconscient, quelques familles urbaines, d'ailleurs respectables, la laissèrent pénétrer dans leur foyer. C'est ainsi qu'on laissa baptiser les enfants, sous les noms des dieux païens, des déesses païennes, des héros païens et même des plantes.

J'ai connu un chrétien de ce temps-là, qui répondait au nom de *Carrotte*, parce qu'il était né le jour consacré à ce précieux tubercule.

A l'époque actuelle, où la religion du mépris fait de si désolants progrès, où l'on travaille avec fièvre à nous ramener aux jours de 93, il nous semble plus urgent que jamais de protester contre le tutoiement, du moins dans le langage des enfants à leur père et à leur mère.

Pour bannir à tout jamais cette formule, triste héritage de la Révolution, il suffit de montrer : 1° qu'elle est hon-

teuse dans son origine; 2° absurde en elle-même; 3° funeste dans son application; 4° souverainement humiliante pour les pères et mères.

Telle est, mon cher ami, la thèse que je prétends démontrer dans ma prochaine lettre. Comme tu peux en juger, ma démonstration ne manquera pas d'un certain intérêt; demande à Dieu qu'il daigne la couronner de succès.

Tout à toi.

VINGT-DEUXIEME LETTRE.

15 septembre.

Le tutoiement des enfants aux parents. — Formule honteuse, — absurde — funeste, — outrageante pour les parents.

MON CHER AMI,

Encore LE TUTOIEMENT. — Je monte aujourd'hui sur ma chaire de professeur, pour te démontrer à toi et à tous, la thèse annoncée à la fin de ma dernière lettre. J'en reprends les quatres parties dans l'ordre indiqué, et sans préambule, je dis :

1° Le tutoiement, surtout des enfants aux parents, est une formule *honteuse dans son origine*.

Cette formule, inconnue dans notre

histoire, a pour auteurs des hommes dont on ne peut prononcer le nom sans rougir. Ces hommes sont les *sans-culottes* de 93. Tel est le nom qu'eux-mêmes se donnaient.

Ces misérables plagiaires des anciens Brutus, voulant nous ramener à la sauvagerie païenne, donnèrent à l'Europe le spectacle humiliant d'une nation en délire; et, par une longue suite de parodies ridicules et atroces, jetèrent la France dans un cloaque de sang et de boue.

Venons aux preuves : comme toutes les mesures révolutionnaires, la modification républicaine du langage fut réclamée au nom de l'antiquité païenne. Un des démocrates s'exprime ainsi : « Les Spartiates, les Grecs et les Romains disaient *Tu* et non pas *Vous;* si nous voulons la liberté, parlons-en le langage. Je propose à tous les amis de la liberté et de l'égalité, d'adopter le lan-

gage pur et simple de la Nature (1). »

La motion est accueillie avec faveur, et on décrète *sous peine de mort*, qu'à l'exemple des peuples *libres* de l'antiquité, tout le monde se tutoie. « L'esprit de fanatisme, d'orgueil et de féodalité, est-il dit, nous a fait contracter l'habitude de nous servir de la seconde personne du pluriel, lorsque nous parlons à un seul.

« Beaucoup de maux résultent de cet abus. Il oppose une barrière à l'intelligence des *sans-culottes;* il entretient la morgue et éloigne les vertus fraternelles. En conséquence, tous les républicains seront tenus à l'avenir de tutoyer, sans distinction, ceux ou celles à qui ils parleront en un seul, sous peine d'être déclarés *suspects* et ennemis de l'égalité (2). »

(1) *Mercure nat.*, t. I, h.1, 316.
(2) *Monit.*, 10 *brum.* an II.

Au malheureux déclaré suspect, tu sais que de plein droit revenait l'échafaud.

En vertu de ce décret, sanctionné par la mort et digne des Saturnales du paganisme, maîtres et serviteurs, parents et enfants, supérieurs et inférieurs, n'employaient plus en se parlant que le *tu* du sans-culottisme. J'ajoute en passant qu'en vertu du même principe égalitaire, un décret défendit d'appeler les domestiques, *domestiques :* on devait leur donner le nom d'*officieux* et d'*officieuses*.

A toi, mon cher Frédéric, et à toute personne qui a le sentiment des convenances, je demande s'il est permis de perpétuer une formule qui accuse une pareille origine? A défaut d'autres, cette seule raison ne suffit-elle pas pour la bannir du foyer de toute famille qui se respecte. Mais cette formule révolutionnaire n'est pas seulement honteuse dans

son origine ; elle est encore absurde en elle-même.

2° *Absurde en elle-même*, cette formule a pour but d'établir une égalité contre nature. — Tant qu'il sera vrai que les père et mère, sont les père et mère de leurs enfants, il sera vrai qu'ils sont de droit naturel, divin et humain, les supérieurs de leurs enfants. Par une conséquence forcée, il sera également vrai qu'entre eux et leurs enfants toute égalité est contre nature. Il en résulte que la formule qui tend à établir et à manifester cette égalité, est radicalement absurde.

Que les parents ne disent pas : Nous autorisons le tutoiement pour faire de nos enfants, nos amis et gagner ainsi, quand ils seront plus avancés en âge, leur affection et leur confiance. Rien n'est plus chimérique qu'une pareille prétention, parce que rien n'est plus faux qu'un pareil raisonnement.

D'abord, l'amitié est un sentiment qui suppose l'égalité. Or, nous venons de voir que l'égalité entre les parents et les enfants, est radicalement impossible. Ainsi, en voulant faire de leurs enfants leurs *amis*, les parents oublient leur dignité, et abdiquent, autant qu'ils peuvent, leur titre imprescriptible de père et de mère : ce qui est absurde en soi.

Ensuite, on peut ajouter coupable devant Dieu. L'autorité paternelle et maternelle n'est pas une propriété : c'est un dépôt. Les parents en doivent compte à Dieu de qui vient toute paternité. Il ne leur appartient pas d'en céder la moindre partie. Confiée tout entière, elle leur sera redemandée tout entière. Ainsi tout acte, toute concession, toute formule qui tendrait à l'affaiblir, doit être l'objet de leur vigilance et de leur réprobation.

Quant à la confiance et à l'affection plus grandes qu'on prétend obtenir par

le tutoiement, c'est une nouvelle illusicn. Le tutoiement n'est bon qu'à produire une familiarité déplacée : rien de plus. Tenons pour certain, d'après l'expérience de tous les siècles, que la confiance et l'affection des enfants sont toujours en raison directe de leur respect filial pour leur père et pour leur mère.

Loin d'affaiblir ou d'étouffer dans le cœur des enfants la confiance et l'affection, le respect filial en est le véritable principe. Plus un enfant respectera son père et sa mère, plus il sera disposé à leur ouvrir son cœur, à leur être agréable, à demander avec abandon et à recevoir humblement leurs conseils.

A-t-on des preuves que dans les siècles passés, et même avant la révolution de 93, alors que le tutoiement était inconnu, les enfants avaient pour leur père et mère, moins d'affection et moins de confiance que ceux d'aujourd'hui ? Qu'on

dise si, même à l'heure qu'il est, dans les familles qui ont conservé le *Vous* respectueux, les enfants sont moins confiants, moins respectueux, moins dociles, qu'ils ne le sont dans celles, où se perpétue le *Tu* révolutionnaire.

Honteuse dans son origine, absurde en soi, la formule du tutoiement est encore funeste dans son application.

3° *Funeste dans son application.*—L'esprit d'insubordination est la grande plaie de notre époque : personne ne veut plus obéir. Voilà ce qu'on entend répéter chaque jour avec effroi. Cet esprit d'insubordination est tellement général, et nous menace de tant de calamités, qu'il est plus nécessaire aujourd'hui que jamais, de veiller avec un soin jaloux au maintien du principe d'autorité.

Assemblage de famille, la société si profondément ébranlée ne se raffermira, qu'autant que la famille elle-même sera redevenue une école de respect. Elle ne

le redeviendra pas, si dans le langage, comme dans les actes, tout ne respire l'autorité d'une part et le respect filial de l'autre.

Or, la formule du tutoiement loin d'affermir l'ordre hiérarchique divinement établi, pour la conservation de la famille et de la société, est propre à l'affaiblir et à le ruiner. Dès le bas âge, elle tend à placer l'enfant sur je ne sais quel pied d'égalité avec son père et sa mère. Développé avec les années, ce germe funeste engendrera une familiarité malsaine qui, aux jours de l'adolescence, deviendra l'esprit d'insubordination.

Puis, comme conséquence inévitable, ce que nous voyons trop souvent, les impertinences et les révoltes des enfants, les larmes des mères, les emportements des pères. Tel est le juste salaire de l'imprudence avec laquelle on a négligé de faire respecter, dès l'enfance, l'autorité paternelle, en laissant péné-

trer dans le foyer domestique, entre autres principes d'insubordination, le tutoiement révolutionnaire.

4° *Outrageante pour les parents.* — La malheureuse formule que nous combattons n'est pas seulement honteuse, absurde et funeste à la famille, il faut ajouter qu'elle est souverainement outrageante pour les parents : tant pis pour eux s'ils ne s'en aperçoivent pas. Pour tout homme de bon sens, il est incompréhensible qu'un père et une mère, soucieux de leur dignité, puissent en tolérer l'usage.

Entrons d'abord dans l'intérieur de la famille. Si les enfants ont un précepteur ou une institutrice, il est inouï qu'on leur permette de les tutoyer : une pareille inconvenance sauterait aux yeux de tous.

Sortons du foyer domestique et supposons-nous dans une assemblée, composée de personnes respectables à un

titre quelconque. Toutes les fois que les enfants ont à répondre à l'une ou l'autre de ces personnes, ils se servent invariablement du *Vous;* s'ils osaient employer le *Tu*, l'assemblée tout entière en serait choquée.

Elle prendrait ces enfants pour de petits sauvages ou de petits *sans-culottes*. Leurs parents rougiraient, et, le moment venu, les jeunes impertinents seraient l'objet d'une sévère mais juste réprimande.

Parmi les membres de l'assemblée, les personnes à qui les enfants doivent le plus de respect sont, à coup sûr, leur père et leur mère. Eh bien, par une anomalie choquante, c'est à *eux* que dans leur langage ils en témoignent le moins. A leur égard, ils se permettent ce qui leur est strictement défendu à l'égard des étrangers. Et il y a des pères et des mères qui n'y voient aucune inconvenance! que dis-je? ils trouvent

même de bon goût que leurs fils et leurs filles les tutoient !

Veux-tu que je te dise sans phrase ce que cela signifie ? Cela signifie que ces aveugles parents trouvent tout naturel que leur enfant emploie, pour leur parler, la même formule dont il se sert pour appeler *son valet ou son chien !*

Mon Dieu, éclairez-les : car ils ne savent ce qu'ils font.

Le sujet de cette lettre et de la précédente me tient tellement à cœur, que je ne réponds pas de ne point y revenir.

Tout à toi.

VINGT-TROISIÈME LETTRE.

18 septembre.

Indécente *familiarité* produite par le tutoiement. — Le tutoiement désastreux à tous les points de vue. — Nécessité de le bannir, plus impérieuse aujourd'hui que jamais. — Type de la famille chrétienne. — Nouveaux détails sur l'origine du tutoiement. — Anecdote.

MON CHER FRÉDÉRIC,

Toujours le TUTOIEMENT. — Je commence par te citer un fait, dont j'ai été témoin, et qui prouve que le tutoiement des enfants aux parents, peut conduire à la plus indécente familiarité. Comme je venais de faire le catéchisme dans un pensionnat de jeunes filles, je traversais la cour de l'établissement, où les élèves entraient en récréation.

Tout à coup j'entends une voix qui criait : *Laure, viens donc !* je me retourne. C'était la voix d'une petite fille de sept à huit ans. Je crus naturellement qu'elle appelait une de ses compagnes. J'étais dans l'erreur : c'était sa mère ! Rien de moins respectueux assurément : mais madame Laure ne *l'avait pas volé.*

Dans ma lettre précédente, je t'ai donné les raisons générales qui doivent faire bannir le tutoiement du langage des enfants, parlant à leurs père et mère. Je ne vois rien de solide à y opposer.

Qn'on ne cite pas telle ou telle famille dans laquelle, grâce à une heureuse inconséquence, le respect filial s'est conservé intact, malgré la formule du tutoiement : si le fait est vrai, c'est une exception. Or, tu le sais comme moi, comme tout le monde, l'exception n'a d'autre valeur que de confirmer la règle.

Ensuite, une pareille exception, qu'on ne peut admettre que sous bénéfice d'inventaire, est peut-être beaucoup plus rare qu'on ne pense. D'ailleurs, ce n'est pas sur quelques faits isolés, mais sur l'ensemble, qu'il faut juger un système.

Or, comme il est certain que la révolution des mots n'est pas moins sérieuse que la révolution des choses, il en résulte que dans ses effets généraux, l'emploi du tutoiement est désastreux : cela à tous les points de vue.

1° Hors de la famille, il est contraire aux règles les plus élémentaires de la politesse française : comment y serait-il conforme dans l'intérieur du foyer domestique ?

2° Formule de la sauvage égalité des démagogues de 93, il est absolument contraire aux rapports de l'inégalité naturelle et nécessaire entre les parents et les enfants.

3° Révolutionnaire et impoli, le tutoiement, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, accuse, produit et perpétue l'affaiblissement du respect filial.

4° L'affaiblissement du respect filial implique l'affaiblissement de l'autorité paternelle.

5° L'affaiblissement de l'autorité paternelle engendre l'affaiblissement de toute autorité.

6° L'affaiblissement de toute autorité rend le monde ingouvernable : c'est là que nous en sommes.

Comment en sortirons-nous.....?

Il est écrit : « Si le Seigneur n'édifie pas la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent. Si le Seigneur ne garde pas la cité, c'est en vain que veille celui qui la garde (1). »

(1) Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam. Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam. Ps. 126.

Regarde ces deux oracles, comme le treizième article du Symbole. Si donc on veut sortir de l'impasse où nous sommes, il faut de toute nécessité prendre au sérieux les conditions de vie et de salut, données aux sociétés par Celui qui en est l'auteur.

Qui les prendra au sérieux ? qui les accomplira avec exactitude et persévérance ? Les nations ? mais les nations, comme nations, les gouvernements comme gouvernements, se sont placés aux antipodes du christianisme. C'est pourquoi ils courent visiblement à leur ruine. Hostiles à l'Église, la majorité de leurs représentants officiels en sont venus jusqu'à dire que le catholicisme est l'ennemi public. D'eux il n'y a rien à attendre pour la restauration de l'autorité.

Au contraire, la démolir à tous les degrés, dans tous les ordres, religieux, politique, civil et domestique, est leur

travail de chaque jour. Et ce travail criminellement insensé, ils l'accomplissent sans honte, sans remords, avec une rage dont l'homme seul n'est pas capable.

Sais-tu ce qu'ils font depuis quelques années? Après avoir, autant qu'ils ont pu, banni le christianisme de leurs constitutions, de leurs lois, de leurs sciences, ils entreprennent de le chasser de l'éducation. Cette croisade de la barbarie marche au cri : *L'éducation doit être laïque :* c'est-à-dire confiée exclusivement à des laïques et étrangère à tout enseignement religieux.

Sous peine de destitution, que les instituteurs et les intitutrices ne parlent jamais à leurs élèves de Dieu, qui les a créés, de Jésus-Christ qui les a rachetés, de l'Église qui les a sanctifiés ; jamais un mot du Symbole catholique, du Décalogue, ni des sacrements ; que des salles de classe disparaissent tous

les signes d'une religion quelconque.

C'est ainsi qu'ils préparent pour l'avenir des générations sans croyances ; par conséquent sans frein moral, sans respect pour une autorité quelconque : révolutionnaires jusqu'au fond de l'âme, recrues pour toutes les émeutes et pierre d'attente de la barbarie.

Ou il faut nous résigner à périr, ou il faut que la famille oppose une barrière insurmontable à cette destruction systématique de la religion et de la société. Comment remplira-t-elle ce devoir, qui est pour elle-même une question de vie ou de mort? En maintenant au foyer domestique l'autorité paternelle dans toute son intégrité.

La famille de Nazareth est le type divin que doit reproduire toute famille, qui veut être et demeurer sérieusement chrétienne. Dans le père, travail, autorité ferme et douce; dans la mère, vigilance et tendresse ; dans l'un et

l'autre bons conseils et bon exemple; dans l'enfant, obéissance filiale et langage respectueux : Pas de tutoiement. Je ne sache pas que l'enfant Jésus ait tutoyé saint Joseph ou la sainte Vierge.

Je vais, mon cher Frédéric, terminer nos lettres sur le tutoiement par quelques nouveaux détails sur son origine et par une anecdote qui en montre de plus en plus l'inconvenance et l'absurdité.

L'éducation fait l'homme. Élevés à l'école des auteurs païens, les philosophes du dernier siècle furent ce qu'on les avait faits : âmes vides de christianisme et ivres de paganisme. Refaire la société sur le type ancien, qu'on leur avait fait admirer, fut leur idéal. A la réaliser ils employèrent tout ce qu'ils avaient de talents et d'énergie. Leurs doctrines furent les semences dont la Révolution fit la récolte. Avant de le traduire en article de la loi et de l'im-

poser sous peine de mort, le tutoiement avait été recommandé comme chose de bon goût et de conforme à l'usage de la belle antiquité.

De ce principe égalitaire ils tiraient deux conséquences : l'enfant jusqu'à quinze ans, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il ait fait choix d'une religion, ne doit rien à Dieu ; à cet âge, il ne doit plus rien à ses parents, s'il est en état de se passer d'eux. Des parents crédules écoutaient comme des oracles ces sophistes impies.

« C'est de là, dit un témoin oculaire, et d'après les leçons de ces sophistes, que nous vîmes s'introduire au sein des familles ce *ton et ce bas langage de familiarité*, le plus propre à compromettre, dans l'esprit des enfants, le caractère divin de la paternité. Ne sont-ce pas ces mêmes enfants que la philosophie enhardit au tutoiement des parents, à l'âge de cinq ans, et qui, devenus jacobins à vingt-

cinq ans, apostrophèrent sur le même ton et le magistrat, et le prince, et le monarque (1)? »

Cette inconvenance de langage est tellement choquante, qu'elle n'échappait pas toujours aux enfants. Témoin de l'anecdote suivante dont je garantis l'authenticité.

Un petit garçon de six à sept ans, fils d'une dame de qualité, avait peine à concilier deux faits, qui se passaient journellement sous ses yeux. Pendant que tout ce qui entourait sa mère, lui parlait respectueusement par *Vous*, la dame exigeait que lui seul, par exception, la tutoyât.

Un jour cette dame congédia une femme de chambre en lui disant : « Apprends que je puis me passer de toi. » Celle-ci, piquée au vif, répondit : « Et

(1) Proyart, *Vertus de Louis XVI*, liv. X, p. 210. In-12.

moi aussi je saurai me passer de toi. »

L'enfant, témoin de la scène, sentit si bien l'impertinence de ce *toi*, qu'il la releva. « Oui vraiment, dit la dame, l'insolente se croyait mon égale. »

— Maman, reprit l'enfant, je ne veux pas être un insolent, je ne dirai plus *toi*, je dirai toujours *vous*. — Pas du tout, monsieur, il faut continuer à me dire *toi*, qui est mieux que *vous*. — Mais, maman, *tu* as donc tort d'être fâchée contre Adèle, parce qu'elle t'a dit *toi*, si *toi* est mieux que *vous*.

— Ne voilà-t-il pas, répondit la mère, un beau docteur qui en saura bientôt plus que Jean-Jacques Rousseau. »

Eh oui ! cet enfant en savait plus que le célèbre sophiste.

Nous venons, mon cher ami, de signaler l'inconvenance et les dangers du tutoiement : nous attendons qu'on en montre les avantages. Ce ne sera ni demain ni après demain, ni de ton

vivant ni du mien, ni même la veille du jugement dernier.

A bientôt, un nouvel élément conservateur de la famille chrétienne.

Tout à toi.

VINGT-QUATRIÈME LETTRE

20 septembre.

La sanctification du Dimanche; nouvelle saucgarde pour la famille. — Attaque des ennemis. — Devoir de leur résister à tout prix. — Profanation du Dimanche, ruine de la religion, de la société, de la famille, de la liberté, de la dignite humaine, de la santé. — En particulier, ruine du bien-être social et privé. — Preuves et tableau.

MON CHER AMI,

LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE. — Les entrepreneurs de destruction religieuse et sociale comprennent parfaitement que, pour atteindre leur but, il faut pervertir la famille : ils ont tristement raison. Ce que la base est à l'édifice, la source au fleuve, la racine à l'arbre, la

famille l'est à la religion et à la société. Partant de là, ils n'omettent rien pour s'emparer du foyer domestique, et y tuer l'élément chrétien.

Leur entreprise satanique est en progrès. Le mépris du Bénédicité, le bannissement des saintes images, la suppression de la prière en commun, le tutoiement, sont leur ouvrage : les lettres qui précèdent nous en ont donné la preuve. Attaquer la famille en général ne leur suffit pas : ils attaquent chaque membre en particulier : l'enfant par l'instruction, la mère par le luxe, le père par le travail du Dimanche.

Le travail du Dimanche ! tel est le dernier engin destructeur de la famille, dont je veux te parler aujourd'hui. Comme on a beaucoup et bien écrit contre un pareil scandale, je me contenterai d'émettre les propositions suivantes.

M'adressant d'abord à la famille, je

lui dis : Voulez-vous rester chrétienne ? Respectez le Dimanche.

Voulez-vous prospérer même temporellement ? Respectez le Dimanche.

Puis, je dis à tous, riches et pauvres, maîtres et ouvriers, acheteurs et vendeurs, habitants des villes et habitants des campagnes : Voulez-vous conjurer les fléaux suspendus sur nos têtes ? Respectez le Dimanche.

Voulez-vous échapper à la barbarie qui nous envahit ? Respectez le Dimanche.

Voulez-vous relever la France du honteux abaissement où nos discordes l'ont conduite et la rendre heureuse et prospère ? Respectez le Dimanche.

Le plus pressant de vos devoirs est de faire cesser la scandaleuse profanation du Dimanche, vous le devez, et, du jour où vous le voudrez, vous le pourrez.

1° Vous le devez, si vous tenez encore tant soit peu à la religion de vos pères,

qui, après tout, est l'unique source des avantages temporels que vous estimez exclusivement. La profanation du Dimanche est la ruine de la religion.

2° Si vous ne tenez plus à votre religion, vous le devez encore, si vous tenez à conserver la société humaine, qui protége votre fortune, votre liberté, votre vie : la profanation du Dimanche est la ruine de la société.

3° Si vous ne tenez plus à la société, vous le devez encore, si vous tenez à la famille, le seul bien commun qui nous reste aujourd'hui : la profanation du Dimanche est la ruine de la famille.

4° Si vous ne tenez plus à la famille, vous le devez encore, si vous tenez à la liberté, pour laquelle vous professez un culte si ardent : la profanation du Dimanche est la ruine de la liberté.

5° Si vous ne tenez plus à la liberté, vous le devez encore, si vous tenez à votre bien-être, objet de tous vos labeurs :

la profanation du Dimanche est la ruine du bien-être.

6° Si vous ne tenez plus à votre bien-être, vous le devez encore, si vous tenez à votre dignité d'homme dont vous vous montrez si jaloux : la profanation du Dimanche est la ruine de la dignité humaine.

7° Si vous ne tenez plus à votre dignité d'homme, vous le devez encore, si vous tenez à votre santé et à la santé de ce qui vous est cher : la profanation du Dimanche est la ruine de la santé.

Ces propositions, mon cher ami, ont été solidement établies dans un ouvrage intitulé : *La profanation du Dimanche* (1). Vouloir les démontrer ici serait recommencer un travail déjà fait. Je me contenterai de rappeler, en abrégé, les preuves d'une seule de ces propositions :

(1) Rue de l'Abbaye 3, à Paris.

La profanation du Dimanche est la ruine du bien-être public et privé.

Ruine du bien-être public et privé. Pourquoi travaillez-vous le Dimanche ? Adressée à tous les profanateurs du saint jour, cette question amène invariablement sur leurs lèvres la réponse suivante : « Je ne puis faire autrement. — Et pourquoi ? — Parce que je suis obligé de contenter mes pratiques ; parce que je suis obligé de soutenir la concurrence ; parce qu'il m'est nécessaire d'être en mesure à l'échéance de mes billets ; parce qu'il faut bien que je fasse mes affaires et que je réalise quelque bénéfice pour le présent et pour l'avenir.

En d'autres termes cette réponse signifie : « Je travaille le Dimanche, parce que j'ai peur de perdre ou de ne pas gagner assez. »

Il est donc bien évident que, dans le plus grand nombre, l'intérêt est le vrai mobile de la profanation du Dimanche.

Or, jamais il ne fut plus clairement démontré que l'iniquité se ment à elle-même et que *bien bien mal acquis ne profite pas*. Nous allons reconnaître que leur calcul est faux de tout point, absolument faux; c'est-à-dire, mon cher Frédéric, que le travail du Dimanche ne procure aucun *bien-être ;* qu'il est au contraire la cause la plus funeste du *mal-être* et de la misère.

« *Je connais un bon moyen de se ruiner*, disait le saint curé d'Ars : *c'est de prendre le bien d'autrui et de travailler le Dimanche.* » Rien de plus vrai.

D'abord, le travail du Dimanche ne procure aucun bien-être. Pour faire croître un arbre, une plante, il ne suffit pas de les cultiver et de les arroser, il faut que Dieu leur donne l'accroissement. Il le fait en leur ménageant avec sagesse, l'air, la rosée, le froid et le chaud. Qu'une seule de ces choses vienne à manquer, et tous les soins du cultivateur sont perdus.

De même, pour acquérir du bien-être et gagner de l'argent, ce n'est pas assez de se livrer au travail : il faut que Dieu le fasse prospérer, en donnant l'intelligence, la santé et la bonne conduite, conditions indispensables de succès. Vouloir se passer de Dieu, c'est bâtir sur le sable ; ou, comme on dit vulgairement, c'est *compter sans son hôte*. L'homme a beau faire, il faut qu'il compte avec Dieu et obtienne son concours ; c'est une loi qu'il ne parviendra point à éluder.

Or, Dieu ne peut pas bénir, il n'a jamais béni, il ne bénira jamais le travail du Dimanche. La raison en est que le travail du Dimanche est une révolte contre son autorité. Quoi ! Dieu condamne et frappe de châtiments la révolte contre l'autorité humaine, la révolte des sujets contre leur prince, la révolte des enfants contre leur père ; et il sanctifierait par des bénédictions, la révolte contre lui-

même et contre sa loi! Évidemment il n'en peut être ainsi.

Afin de rendre la preuve plus évidente, j'établis la question sur la plus grande échelle. Comparant les nations aux nations, je dis : Si le travail du Dimanche est une source de bien-être, la nation qui travaille le Dimanche doit, toutes choses égales d'ailleurs, jouir de plus de bien-être que la nation qui ne travaille pas ; et la même nation qui ne travaillait pas hier, et qui travaille aujourd'hui, doit être plus riche aujourd'hui qu'hier, ses impôts moins lourds, sa dette moins considérable, sa tranquillité mieux assurée, sa nourriture plus saine et moins chère : Voyons s'il en est ainsi.

Autrefois la France était le modèle des peuples pour le respect du jour sacré : sa fidélité l'avait-elle appauvrie ? l'avait-elle empêchée de parvenir à ce degré de bien-être et de prospérité, qui faisaient sa gloire et le légitime objet de

l'ambition de ses voisins? Depuis qu'elle foule aux pieds la loi divine, est-elle devenue plus riche, plus heureuse?

Plus riche! Si faire des dettes énormes qu'on ne paiera jamais, c'est s'enrichir : à coup sûr la France devient singulièrement riche. De cinq cents millions qu'il était, il y a quatre-vingts ans, alors qu'elle sanctifiait le dimanche, son budget s'élève aujourd'hui à deux milliards et demi ; et sa dette publique, qui fut longtemps de trois milliards à peine, grandissant avec la profanation du dimanche, atteint aujourd'hui le chiffre monstrueux de dix-sept milliards.

Et puis, malgré le luxueux clinquant qui s'étale partout, malgré les facilités plus grandes de se transporter d'un lieu à un autre, et de se procurer toute espèce de jouissance, est-il prouvé que les objets de première nécessité, vrais éléments du bien-être, soient aujourd'hui plus solides, plus abondants

et à meilleur compte qu'autrefois ?

Je le sais, et chacun le sait comme moi et comme toi: on a pour rien des colifichets, des indiennes, des rubans, des bonnets de coton, des blouses, des journaux, des polichinelles et des épingles.

Mais paie-t-on moins cher, qu'il y a cent ans, le pain, la viande, le vin passable, les légumes, les œufs, les fruits, le beurre, le fromage et le lait? Le pauvre peuple a-t-il plus abondamment et à meilleur marché du bois pour son hiver? Dépense-t-il moins en huile et en chandelle? Est-il mieux logé pour le même prix? A-t-il des vêtements plus chauds pour la mauvaise saison?

S'il en est autrement, en quoi le travail du Dimanche a-t-il accru son bien-être? Pourquoi les meilleurs et les plus raisonnables parmi les classes pauvres se plaignent-ils de leur sort, beaucoup plus amèrement que ne faisaient les géné-

rations précédentes ? Pourquoi encore l'augmentation incessante du nombre des indigents ? Tandis qu'en 1789, la France, fidèle à l'observation du Dimanche, ne comptait que *quatre millions* de pauvres sur vingt-six millions d'habitants, elle en compte aujourd'hui *sept millions* sur trente-cinq millions d'âmes.

Plus heureuse ! Depuis qu'elle profane le Dimanche, la France donne au monde le spectacle d'instabilités et de malheurs inconnus dans l'histoire d'aucun peuple. Depuis quatre-vingts ans, elle s'est donné dix-sept constitutions différentes ; elle vit sur la dix-huitième et dans trois ans, elle attend la dix-neuvième. Deux fois elle a été visitée par le roi des épouvantements, le choléra-morbus ; deux fois la disette a condamné aux angoisses de la misère ceux de ses enfants qu'elle ne livrait pas aux horreurs de la faim ; la guerre étrangère l'a humiliée, aplatie, démembrée ; la guerre civile est

venue, en les aggravant, continuer les calamités de la guerre étrangère; des inondations telles qu'on n'en vit jamais de mémoire d'homme, ont porté la désolation dans ses plus riches provinces, et la maladie des pommes de terre, l'oïdium et le phylloxéra complètent la conspiration générale des éléments contre le peuple profanateur du Dimanche. Que celui qui a des yeux pour voir, voie; des oreilles pour entendre, entende.

Bon à continuer dans deux jours.

Tout à toi.

VINGT-CINQUIÈME LETTRE.[1]

23 septembre.

La profanation du Dimanche, ruine du bien-être privé. — Grande cause des malheurs publics. — Scandale donné aux Protestants. — *Leçons qu'ils nous donnent.* — L'Angleterre, l'Amérique. — Législation. — Traits d'histoire.

MON CHER AMI,

La profanation du Dimanche est la ruine du bien-être social : ma précédente lettre en a donné la preuve. Elle n'est pas moins funeste au bien-être de la famille : je vais le montrer en peu de mots.

Quatre-vingt-dix fois sur cent, la misère matérielle est fille de la misère morale, c'est un fait d'expérience. La misère morale, c'est l'inconduite. L'inconduite,

je n'hésite pas à le dire, est la suite de la profanation du Dimanche. La raison en est simple. Là où il n'y a pas de religion, il n'en peut être autrement.

L'homme ne peut pas toujours travailler, il faut qu'il se repose : c'est une loi aussi inflexible que celle qui préside à la marche du soleil. Or, si le père de famille, l'ouvrier, ne se repose pas le dimanche à l'église, il se repose le lundi au cabaret. C'est un fait tristement incontestable. Mais qu'est-ce que le repos du cabaret ? C'est l'inconduite en permanence ; l'inconduite dans tout ce qu'elle a de plus dégradant et de plus ruineux.

Vois-tu ce père de famille, accoudé sur une table, la tête dans la fumée du tabac et du vin, les pieds sur les débris d'une longue orgie, échangeant avec ses dignes compagnons des propos impies ou obcènes? Sais-tu ce qu'il boit dans ce verre qui vacille en sa main tremblante

d'ivresse ? Il boit les larmes, le sang, la vie de sa femme et de ses enfants.

Au *minimum*, le cabaret lui coûte cinq francs par semaine : perte, qui, renouvelée cinquante fois par an, donne bien la triste somme de deux cent cinquante francs par an. Or, deux cent cinquante francs de plus, par an, dans une famille d'ouvriers, c'est l'aisance ; deux cent cinquante francs de moins, c'est la misère. Que ce désordre soit général, c'est la misère permanente, la misère incurable pour la classe ouvrière de toute une ville, de tout un royaume. Tel est le résultat inévitable de la profanation du Dimanche.

Ah ! que pour rien au monde, à aucun prix et sous aucun prétexte, la famille qui veut rester chrétienne ne profane le Dimanche ni peu ni beaucoup.

Mais j'entends des milliers d'hommes, grands et petits, qui me crient, avec haussement d'épaules et rires de toute

nature : Vous attribuez la perte du bien-être public et privé à la profanation du Dimanche : qu'en savez-vous ? Quels sont vos ·motifs ? — Ce que j'en sais, je vais le dire.

Je sais qu'il n'y a pas d'effet sans cause.

Je sais que Dieu gouverne les nations d'après les dois infiniment sages.

Je sais que, parmi ces lois, il y en a une qui dit : *Le coupable sera puni par où il aura péché* (1).

Je sais que l'amour du gain est la vraie cause de la profanation du Dimanche.

Je sais que les pertes temporelles sont la punition adéquate de la cupidité.

Je sais donc que les pertes temporelles sont le salaire légitime de la profanation du Dimanche.

A vous-mêmes, profanateurs du Dimanche, ne semble-t-il pas très-con-

(1) Per la quæ peccat quis, per hæc et torquetur. Sap., XI, 17.

forme à une sagesse infinie de guérir le mal par un remède qui l'atteint dans sa racine? Voilà ce que je sais : voici maintenant ce que je ne sais pas :

Je ne sais pas qu'il y ait des effets sans cause.

Je ne sais pas que Dieu ait abdiqué.

Je ne sais pas que la loi qui condamne le coupable à être puni par où il a péché, ait cessé d'être en vigueur.

Je ne sais pas pourquoi Dieu n'ôterait pas les biens temporels à un peuple qui veut s'enrichir malgré lui.

Je ne sais pas pourquoi Dieu serait moins habile qu'un médecin ordinaire, dont le premier soin est de proportionner le remède au mal.

Je ne sais pas pourquoi, toujours humainement parlant, le peuple profanateur du Dimanche est depuis quatre-vingts ans le plus agité, le plus frappé, le plus humilié, le moins assuré de son avenir.

Je ne sais pas pourquoi, toujours humainement parlant, l'Angleterre et les États-Unis, qui sous bien des rapports ne valent pas mieux que la France, mais dont le respect du Dimanche nous fait rougir, marchent à la tête de la prospérité matérielle du monde entier. Voilà ce que je ne sais pas, et ce que je serais curieux d'apprendre des profanateurs du Dimanche.

Tu comprends, du reste, mon cher ami, que je suis loin de vouloir attribuer *exclusivement* à la profanation du Dimanche, les calamités de la France. J'ai voulu seulement rendre à cette cause de ruine, la trop large part qui lui revient dans nos malheurs publics et dans nos misères privées. Surtout, j'ai voulu montrer à la famille, qui veut rester chrétienne, l'obligation où elle est de tenir sa porte hermétiquement fermée à cette désastreuse profanation.

Si notre intérêt même temporel ne

suffisait pas pour faire cesser parmi nous la profanation du Dimanche, l'honneur national nous en ferait un devoir. Il faut le dire, la rougeur au front, la France est, même pour les protestants, un sujet de scandale. Eux, si religieux observateurs des jours saints, quelle idée ont-ils de nous, lorsqu'ils nous voient, nous catholiques, travailler comme des païens les dimanches et les fêtes ? Quels sentiments, quelles paroles leur inspire cette odieuse profana tion ?

Oui, mon cher Frédéric, les protestants nous donnent, sur ce point, une leçon aussi honorable pour eux, qu'humiliante pour nous. Si active, si bruyante pendant la semaine, l'Angleterre est en silence et en repos toute la journée du Dimanche : on se croit dans un autre monde.

Arrivé dans la soirée du samedi à Birmingham, ville de trois cent mille

âmes, et essentiellement manufacturière, je vis des centaines de longues cheminées vomissant leurs flots de fumée incandescente : preuve que le travail était en pleine activité. Le lendemain, au point du jour, tous les feux étaient éteints. Nul bruit dans la ville, nul transport de marchandises. Mais, en grand nombre, des hommes et des femmes, une Bible sous le bras, se rendant au temple, et parlant presque à demi-voix : le recueillement était complet.

Autre spectacle. En Suisse, le canton de Neuchâtel, qui passe pour un des plus mauvais, maintient rigoureusement la loi du Dimanche. Le voiturier, Français ou autre, qui arrive au Locle ou à la Chauxdefonds, le samedi soir, ne peut, après minuit, ni décharger ses voitures, ni repartir le lendemain. Sous peine d'amende, il doit séjourner jusqu'au lundi matin.

Même fidélité chez les protestants d'Amérique. Relisons ensemble quelques articles de leur législation, relatifs à la sanctification du Dimanche, et sachons bien que ces articles ne sont pas une lettre morte, mais qu'ils sont en pleine vigueur d'exécution. Voici le préambule et les principales dispositions de la loi sur l'observation du Dimanche :

« Attendu, dit le législateur, que l'observation du Dimanche *est d'un intérêt public;* qu'elle produit une suspension *utile dans les travaux;* qu'elle porte les hommes à réfléchir sur *les devoirs de la vie* et sur *les erreurs auxquelles l'humanité est si sujette;* qu'elle permet d'honorer en public et en particulier le Dieu, créateur et gouverneur de l'univers, et de *se livrer à des actes de charité*, *qui font l'ornement et le soulagement des sociétés chrétiennes;*

« Attendu que des personnes *irréli-*

gieuses ou légères, oubliant les devoirs que le Dimanche impose et l'*avantage que la societé en retire*, en profanent la sainteté en se livrant à leurs plaisirs ou à leurs travaux; que cette manière d'agir est contraire à *leurs propres intérêts comme chrétiens ;* que de plus elle est de nature à troubler ceux qui ne suivent pas leur exemple et *porte un préjudice réel à la société tout entière, en introduisant dans son sein le goût de la dissipation et les habitudes dissolues ;*

« Le Sénat et la Chambre des représentants ordonnent ce qui suit :

« 1° Nul ne pourra, le jour du Dimanche, tenir ouvert sa boutique ou son atelier. Nul ne pourra, le même jour, s'occuper d'aucun travail ou affaires quelconques, assister à aucun concert, bal ou spectacle d'aucun genre, ni se livrer à aucune espèce de chasse sous peine d'amende. L'amende ne sera pas moindre de 2 shellings (5 fr.) et n'excédera

pas 20 shellings, pour chaque contravention.

« 2° Aucun voyageur, conducteur, charretier, excepté en cas de nécessité, ne pourra voyager le Dimanche, sous peine de la même amende.

« 3° Les cabaretiers, détaillants, aubergistes, empêcheront qu'aucun habitant domicilié dans leur commune ne vienne chez eux le Dimanche, pour y passer le temps en plaisirs ou en affaires. En cas de contravention, l'aubergiste et son hôte paieront l'amende. De plus l'aubergiste pourra perdre sa licence.

« 4° Celui qui, étant en bonne santé et sans raison suffisante, omettra pendant trois mois de rendre à Dieu un culte public, sera condamné à 10 shellings d'amende.

« 5° Sont chargés de tenir la main à l'exécution de la présente loi les tythingmen (officiers de police) des communes. L'aubergiste qui leur refu-

serait l'entrée de sa maison, sera condamné par ce seul fait à 40 shellings d'amende. »

Cette loi et d'autres semblables sont citées par M. de Tocqueville dans son ouvrage sur l'Amérique. Puis, il ajoute : « Il y a notamment une grande ville américaine dans laquelle, à partir du samedi soir, le mouvement social est comme suspendu jusqu'au lundi matin. Vous parcourez ses rues et vous vous trouvez dans une profonde solitude. Non-seulement personne ne travaille ; mais personne ne paraît vivre. On n'entend ni le mouvement de l'industrie, ni les accents de la joie, ni même le murmure confus qui s'élève sans cesse du sein d'une grande cité.

« Le lundi, à la pointe du jour, le roulement des voitures, le bruit des marteaux, les cris de la population recommencent à se faire entendre. La cité se réveille ; une foule inquiète se

précipite vers les foyers du commerce et de l'industrie. Tout se remue, tout s'agite : on dirait que chacun n'a qu'un seul jour à sa disposition pour acquérir la richesse et pour en jouir. »

Quel contraste avec Paris, avec nos villes et même nos villages de France ! Catholiques profanateurs du Dimanche. les hérétiques seront vos juges ! Ces juges seront non-seulement les protestants d'Amérique, mais les protestants d'Europe.

Il y a quelques années, les deux fils de la reine d'Angleterre, le prince de Galles et le duc d'Édimbourg, étant à Paris, une course de chevaux au bois de Boulogne devait avoir lieu le Dimanche. Les princes y furent invités. La reine leur mère l'apprit, et le télégraphe apporta à ses enfants la défense d'y paraître, et ils obéirent.

Autre fait : il y a trois semaines le président des États-Unis, le général

Grant, étant à Paris, a reçu une invitation au même spectacle, avec une place dans la tribune du président de la République. Le général a refusé, parce que la course avait lieu le Dimanche.

Encore un fait et je finis. Un juif, entrepreneur de travaux à Paris, vient de réunir ses ouvriers et leur a dit : « Vous êtes catholiques et votre religion vous défend de travailler le Dimanche. Ainsi vous ne travaillerez pas. »

Après avoir reçu de pareils *camouflets*, comment la France a-t-elle le courage d'en mériter de nouveaux ? Du moins, que la famille chrétienne ne s'expose jamais à de semblables affronts.

Ma prochaine et dernière lettre lui signalera un nouveau danger.

Tout à toi.

VINGT-SIXIÈME LETTRE.

25 septembre.

Discours de Notre-Seigneur sur la montagne. — Nécessité des pratiques chrétiennes dans la famille. — L'esprit de simplicité et de mortification. — Aberration du XIXe siècle. — Respect des lois de l'abstinence : exemples dans le passé. — Dans le présent : un conseil de révision. — Le général Brun de Villeret. — Justification de nos correspondances.

MON CHER FRÉDÉRIC,

Tu sais que dans son admirable discours sur la montagne, le Souverain Législateur fait connaître les bases de la société chrétienne et de la famille chrétienne ; puis il termine en disant : « Tout homme qui entend ces paroles et les accomplit, sera comparé à un homme

sage qui a bâti sa maison sur la pierre ; et la pluie est descendue, et les fleuves sont venus, et les vents ont soufflé et se sont précipités sur cette maison, et elle n'est point tombée, parce qu'elle était fondée sur la pierre ;

« Et tout homme qui entend mes paroles et ne les accomplit pas, sera semblable à l'insensé qui a bâti sa maison sur le sable ; et la pluie est descendue, et les fleuves sont venus, et les vents ont soufflé et se sont précipités sur cette maison, et elle est tombée, et sa ruine a été grande (1). »

Les commandements de Dieu sont donc les fondements de la famille comme de la société ; leur observation, la garantie de sa prospérité morale et matérielle. Mais, comme une ville de guerre doit être entourée non-seulement de remparts qui défendent le cœur de la

(1) Matth., VII, 24, 27.

place, mais encore d'ouvrages avancés ou de forts détachés, pour tenir l'ennemi à distance ; ainsi la famille chrétienne, si elle veut rester chrétienne, doit s'entourer de pratiques chrétiennes, qui sont comme la sauvegarde de ses fondements et de ses remparts.

Cette nécessité a été comprise des familles chrétiennes dans tous les siècles. Du jour où ces pratiques salutaires ont disparu, l'ennemi a pu battre en brèche le foyer domestique. Il y a pénétré, fait ce que nous voyons et préparé ce que nous verrons. Comme la famille est la base de la société et qu'il n'y a pas et ne peut y avoir de société chrétienne sans *famille chrétienne, tout homme de bon* sens comprendra l'importance religieuse et sociale de nos modestes correspondances.

Mais l'esprit antichrétien, qui aujourd'hui souffle avec tant de violence autour des familles chrétiennes, ne tend

pas seulement à faire disparaître les salutaires pratiques dont je viens de te parler, il veut en chasser le véritable esprit chrétien, l'esprit de mortification : Je m'explique.

Le saint concile de Trente définit la vie du chrétien sur la terre : une pénitence continuelle : *Vita christiana quæ est perpetua pœnitentia*. C'est la traduction de la loi divine : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous sans exception : *Nisi pœnitentiam egeritis, omnes similiter peribitis.* »

Plus qu'aucun autre, le dix-neuvième siècle a changé la définition de la vie. Pour lui, vivre c'est jouir : jouir le plus possible et ne se priver, en jouissances de toute nature, que de ce qu'on ne peut pas se donner.

Ce sensualisme qui envahit la société, gagne la famille, gagne l'éducation privée comme l'éducation publique. De là, en particulier, l'infraction trop géné-

rale aux lois de l'abstinence et du jeûne.

Sous ce rapport, mon cher Frédéric, quelle chute nous avons faite en peu de temps! Relisons ensemble une page de notre histoire. C'était au dix-septième siècle. Déjà les mœurs étaient grandement corrompues et les croyances fortement ébranlées. Néanmoins, ce siècle conservait encore, précieux héritage du passé, des lois et des règlements destinés à faire pratiquer la loi, éminemment sociale de la mortification et de la pénitence.

« Un privilége particulier de l'Hôtel-Dieu de Paris était de vendre de la viande en temps de carême, qui était entièrement maigre pour toute la France. La viande ne pouvait être vendue et délivrée aux boucheries de l'Hôtel-Dieu qu'aux personnes munies de certificats de médecin et de permission du pénitencier de l'Église de Paris, ou du curé de leur paroisse.

« Les sentences du Châtelet (1) font connaître les peines auxquelles s'exposaient ceux qui contrevenaient à ces règlements.

« 14 mars 1659. Sentence condamnant Pierre Boileau, boucher ; René Dargues et Louis Barremont, rôtisseurs, au carcan et à l'amende, avec menace du fouet en cas de récidive, pour vente de viande en carême, et condamnant Jean Lhoste, maître tonnelier, et Jean Lenormant de Beaulieu, maître tapissier, propriétaires des maisons où la viande a été saisie, chacun à 48 livres d'amende.

« 28 avril 1659. Sentence condamnant le nommé Gardy à être attaché au carcan, devant le Grand-Châtelet, *avec une fressure de veau pendue au col*, puis à être réintégré dans les prisons du Châtelet,

(1) Rapportées dans l'inventaire des archives de l'Hôtel-Dieu, t. I, nos 5034 et 5035.

pour avoir vendu de la viande publiquement pendant le carême, dans une loge située dans l'enclos du jardin des Tuileries (1). »

Au siècle suivant, la chute devint plus rapide et plus profonde. Voltaire était roi ; l'antiquité païenne, qui faisait gras tous les jours, était l'admiration des classes lettrées, filles de leur éducation. A leurs yeux, c'eût été une faiblesse de s'astreindre aux prescriptions de l'Église.

Les annales hospitalières donnent, au dix-huitième siècle, la liste des hôtels où étaient établies des boucheries ou des rôtisseries pendant le carême : chez le prince de Talmont, chez le duc d'Uzez, aux écuries de Madame, chez les ducs de la Trémouille, de Rohan et d'Humières, à l'hôtel de Soissons, et à l'hôtel de Nevers.

(1) Histoire de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Ces nobles personnages, voulant paraître des esprits forts, se riaient des prescriptions de l'Église. Mais est-ce parmi ses enfants dociles, parmi les observations fidèles de ses lois de pénitence que se recrutèrent, quelques années plus tard, les hommes qui venaient détruire les châteaux et faire tomber sur l'échafaud les têtes des fils et des neveux des Talmont, des Rohan et de tant d'autres?

Ainsi, mon cher Frédéric, au siècle dernier, une partie de la noblesse de cour a contribué plus que personne à déchristianiser le peuple : elle a porté le châtiment du mauvais exemple qu'elle a donné. Aujourd'hui, la bourgeoisie continue son œuvre. Par son mépris de la religion, par le scandale de ses mœurs, par la faveur qu'elle accorde à la mauvaise presse, elle sème le vent ; elle récoltera des tempêtes : explosions terribles de la haine populaire, dont elle sera une des premières victimes.

Que la famille, si elle veut rester chrétienne, ferme les yeux pour ne pas voir, les oreilles pour ne pas entendre ce qui se passe autour d'elle ; que, fidèle aux traditions des ancêtres, elle conserve l'esprit de simplicité et de mortification, et que jamais sa table ne soit souillée par la présence d'un mets défendu. Aujourd'hui même de nobles exemples sont offerts à son imitation.

Il y a peu de temps, un Conseil de révision, composé du préfet, du général, du médecin et d'autres personnages, arrive dans un chef-lieu de canton, que je connais très-bien : c'était un samedi. Un de leurs premiers soins fut de s'informer de la meilleure auberge. Il fut facile de la leur indiquer ; ils s'y rendent et commandent un dîner soigné. « Très-bien, dit la maîtresse de l'hôtel ; seulement c'est aujourd'hui samedi, et les jours d'abstinence nous ne donnons jamais gras. — Qu'est-ce que cela nous fait, le samedi ?

N'est-ce pas un jour comme un autre ? — Pour vous peut-être, et je le regrette ; mais pour moi, non. — Eh bien, nous allons ailleurs. — Comme il vous plaira. »

Ils se présentent à une seconde auberge, même refus ; à une troisième, pas plus de succès. « Quel pays arriéré ! Indiquez-nous donc une auberge, où nous pourrons être servis comme nous l'entendons.

— Nous n'en connaissons point ici ; excepté peut-être un cabaret borgne, à l'entrée du bourg, rendez-vous des ivrognes. » Tous de se regarder. En désespoir de cause ils retournent au premier hôtel, où ils acceptent un dîner maigre dont ils se montrèrent très-satisfaits.

Si par circonstance quelque membre de la famille chrétienne se trouve à une table, où l'on viole ouvertement les lois de l'Église, sa conduite est tracée dans l'exemple suivant.

C'était aux Tuileries, dans la première année qui suivit la révolution de Juillet. Louis-Philippe donnait un grand dîner, où se trouvaient réunis les plus hauts dignitaires de l'État et de l'armée. C'était un vendredi; et le dîner fut servi tout en gras, attendu qu'à cette époque on croyait de bon ton d'affecter un profond dédain pour les lois de l'Église.

A la droite de la reine se trouvait placé le général Brun de Villeret. Il devait cet insigne honneur à la réputation de bravoure et de loyauté dont il jouissait à juste titre. Vieux soldat, il avait fait les campagnes de l'Empire, et par ses brillants faits d'armes il avait conquis tous ses grades. Il s'était surtout illustré à la défense de l'île de Lobau, où pendant trois jours, sans vivres et avec un corps d'armée peu considérable, il soutint seul tous les efforts de l'ennemi et tint bon jusqu'à ce que l'armée française pût venir le dégager.

Du reste, comme le général Drouot, il avait gardé dans les camps ces habitudes religieuses, cette foi chrétienne, qui s'allient si bien aux vertus guerrières.

A la droite de Louis-Philippe avait pris place le maréchal Soult. Celui-ci était à ce point lié d'amitié avec le général Brun, qu'ils se tutoyaient sans façon, comme deux vieux compagnons d'armes.

Le repas, je l'ai dit, était servi tout en gras. Le potage arrive au général Brun, il refuse. Un premier plat lui est offert, il refuse encore. D'autres offres lui sont faites, mêmes refus persévérants. Afin de dissimuler son jeûne prolongé, le général s'efforçait d'entourer la reine de prévenances et de politesses.

Celle-ci cependant finit par s'apercevoir que le général n'avait accepté ni mets ni potage. « Mais, général, vous ne mangez donc pas, lui dit-elle ? — Madame, répondit en souriant Brun de

Villeret, c'est aujourd'hui vendredi ; j'attends un plat maigre et j'espère bien qu'on finira par en apporter. »

A ces mots inattendus, où se révélait la foi si franche du vieux soldat, l'embarras de la reine fut extrême. Le maréchal Soult s'en aperçut, il avait tout entendu ; et bien vite il s'empressa de venir au secours de la reine, en plaisantant le général sur sa pieuse fidélité aux lois de l'abstinence. « Pour un soldat comme toi, ajouta-t-il, cela me paraît assez étonnant. »

« Comment ! cela te paraît étonnant, reprit le général provoqué, cependant tu me connais bien. Tu sais que de ma vie je n'ai fait gras le vendredi, si ce n'est à l'île de Lobau, où je n'eus à manger que la tête de mon cheval. »

Un silence de respect accueillit les paroles du vieux guerrier, et l'on devine aisément que les plats maigres ne tardèrent pas à venir.

Il est temps, mon cher ami, de mettre fin à nos correspondances. Je dis *nos correspondances*, car je parle non-seulement de celle d'aujourd'hui, mais encore de ses aînées. Beaucoup, sans doute, auront demandé de quel intérêt il peut être, au dix-neuvième siècle, de recommander avec tant d'instance : le *Signe de la Croix*, l'*Eau Bénite*, l'*Angelus*, la *Génuflexion*, le *Bénédicité*, la *Prière en commun dans les familles*, l'*Ameublement chrétien*, le *Respect dans le langage*, la *Fidélité inviolable aux lois de l'Eglise*.

Voici notre première réponse : à coup sûr nous n'arrêterons pas la guerre d'Orient ; nous n'empêcherons pas la Russie de prendre Constantinople , ni l'Angleterre de perdre les Indes ; ni la Prusse de brutaliser les catholiques ; ni la France d'être déchirée par les partis : telle n'est pas notre prétention.

Mais nous empêcherons la Révolution de triompher complétement et sans

résistance ; nous lui fermerons, avec des portes qu'elle ne pourra briser, un certain nombre de foyers domestiques. En y conservant les pratiques de la foi, nous préparerons pour le jour des combats, ou de nobles vainqueurs, ou de nobles victimes : et le sang de nobles victimes fut toujours une semence de nobles vainqueurs.

Voici notre seconde réponse : la conservation ou la restauration des saintes pratiques de nos glorieux ancêtres est d'un intérêt égal à la conservation ou à la restauration du christianisme dans la famille, et par la famille dans la société. N'est-ce rien ? ou plutôt n'est-ce pas tout ?

Qu'on ne dise pas : « Ce sont là de petites choses, qu'on peut sans inconvénient laisser tomber en désuétude. » On oublie ce qui est divinement écrit : « Celui qui est fidèle dans les petites choses, sera fidèle dans les grandes

choses ; et celui qui est infidèle dans les petites choses sera infidèle dans les grandes choses (1). »

Rien n'est plus vrai ; ce n'est pas d'un seul bond qu'on s'élève jusqu'au ciel, ni par une seule chute qu'on tombe dans l'enfer : on monte et on descend par degrés.

On oublie cette belle parole de saint Augustin : « LES PETITES CHOSES SONT TOUJOURS PETITES EN ELLES-MÊMES ; MAIS LA FIDÉLITÉ DANS LES PETITES CHOSES, C'EST QUELQUE CHOSE DE GRAND. »

Plus qu'aucun autre le dix-neuvième siècle a besoin de se le rappeler. En serait-il où il en est, s'il ne l'avait jamais oublié ?

(1) Qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis est ; et qui in modico iniquus est, et in majori iniquus est. Luc. XVI, 20.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE LETTRE

DEUXIÈME LETTRE

TROISIÈME LETTRE

QUATRIÈME LETTRE

CINQUIÈME LETTRE

SIXIÈME LETTRE

SEPTIÈME LETTRE

HUITIÈME LETTRE

NEUVIÈME LETTRE

DIXIÈME LETTRE

ONZIÈME LETTRE

DOUZIÈME LETTRE

TREIZIÈME LETTRE

QUATORZIÈME LETTRE

QUINZIÈME LETTRE

SEIZIÈME LETTRE

DIX-SEPTIÈME LETTRE

DIX-HUITIÈME LETTRE

DIX-NEUVIÈME LETTRE

VINGTIÈME LETTRE

VINGT ET UNIÈME LETTRE

VINGT-DEUXIÈME LETTRE

VINGT-TROISIÈME LETTRE

VINGT-QUATRIÈME LETTRE

VINGT-CINQUIÈME LETTRE

VINGT-SIXIÈME LETTRE

FIN DE LA TABLE.

4570-78. — CORBEIL. Typ. et stér. de CRÉTÉ.